

LES

FACÉTIEUSES NUITS

DE STRAPAROLE



TOME PREMIER

PREMIÈRE ET DEUXIÈME NUITS

TIRAGE A PETIT NOMBRE

Plus 25 exemplaires sur papier de Chine et 25 sur papier Whatman, avec épreuves des *gravures avant la lettre.*

Il a été fait un tirage en GRAND PAPIER, ainsi composé :

10	exemplaires	sur papier du Japon (nos 1 à 10).
20	—	sur papier de Chine (nos 11 à 30).
20	—	sur papier Whatman (nos 31 à 50).
170	—	sur papier de Hollande (nos 51 à 220).

220 exemplaires numérotés.

Pour ce dernier tirage, les gravures se trouvent en *triple épreuve* dans les exemplaires sur papier du Japon, et en *double épreuve* dans les exemplaires sur papier de Chine et sur papier Whatman.



E. Champollion, sc. Jouaust, Ed. A. Salmon, Imp.

LES FACÉTIEUSES NUITS.

LES FACÉTIEUSES NUITS

DU SEIGNEUR

J.-F. STRAPAROLE

TRADUITES PAR

J. LOUVEAU ET P. DE LARIVEY

PUBLIÉES

AVEC UNE PRÉFACE ET DES NOTES

PAR G. BRUNET

Quatorze dessins de J. Garnier

GRAVÉS A L'EAU-FORTE PAR CHAMPOLLION





PARIS

LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES

Rue Saint-Honoré, 338

—

M DCCC LXXXII





NOTE DE L'ÉDITEUR

Nous avions toujours eu l'intention de donner, comme pendant au *Décaméron* de Boccace, les *Facétieuses Nuits* de Straparole, et nous savions en cela répondre au désir de bon nombre de bibliophiles. Aussi n'est-ce pas sans un certain étonnement qu'à l'annonce de cette publication nous avons vu quelques personnes nous demander ce que c'était que Straparole, dont les *Nuits* ont pourtant été déjà réimprimées en 1857 dans la *Bibliothèque elzevirienne* de Pierre Jannet; mais notre étonnement a été bien plus grand encore quand nous avons constaté que le dictionnaire de Bouillet ne mentionnait même pas le nom de notre auteur.

Straparole est pourtant, après Boccace, le premier des conteurs italiens; aussi a-t-il eu, comme Boccace, traduit par Le Maçon, l'honneur de trouver pour traducteur un véritable écrivain français. Il est aussi de tous le plus varié, car ses *Nuits* ne se composent pas seulement d'histoires plus ou moins hardies, comme les œuvres de la plupart des conteurs; on y trouve encore quelques-uns des contes de fées rendus plus tard si populaires par Perrault et Mme d'Aulnoy, et des récits des *Mille et une Nuits,* que Straparole a dû certainement connaître, on ne sait comment, bien que ce soit seulement au XVIIe siècle que la traduction de Galland les a introduites en Europe.

La première édition des *Piacevoli Notti* est, pour la pre-

mière partie, de 1550, et, pour la seconde, de 1553. La traduction de la première, par Jean Louveau, est de 1573, et celle de la seconde, par Pierre de Larivey, est de 1576. On voit que leur traduction est contemporaine de l'œuvre de Straparole ; elle est donc certainement empreinte de l'esprit du temps ; et elle est la meilleure que l'on puisse donner. On ne s'est, d'ailleurs, jamais avisé d'en faire une autre.

Les deux parties ont été réimprimées ensemble, en 1585, chez Abel Langelier, et dans cette réimpression la partie traduite par Louveau a été revue par Larivey. C'est cette édition de 1585 que Jannet a reproduite dans la *Bibliothèque elzevirienne;* mais nous avons cru, pour nous, devoir revenir aux premières éditions, non seulement parce qu'il était curieux de donner un autre texte, mais aussi parce qu'il nous a paru meilleur de procéder ainsi. La traduction de la première partie par Louveau, écrite d'un style plus simple, plus coulant, se tient plus près du texte, et la revision que Larivey a cru en devoir faire n'a eu pour résultat que de la gâter. L'édition que nous allons donner est donc de deux traducteurs : de Louveau pour la première partie, et de Larivey pour la seconde.

Nous avons mis tous nos soins à ce que cette importante publication pût satisfaire complètement les amateurs. Le texte, revu scrupuleusement sur les éditions originales, est précédé d'un avant-propos où M. Gustave Brunet, que l'on connaît comme l'un des hommes les plus versés dans la littérature du XVIe siècle, a donné sur les *Nuits* et leur auteur de nouveaux et précieux renseignements. Nous nous sommes adressé, pour les dessins, à M. Jules Garnier, qui s'est toujours montré un interprète fidèle et ingénieux des récits du vieux temps, et nous en avons confié la gravure à M. Champollion, dont l'éloge n'est plus à faire auprès des connaisseurs.





AVANT-PROPOS[1]

UNE *place était réservée depuis longtemps, dans notre* PETITE BIBLIOTHÈQUE ARTISTIQUE, *à l'un des* novellieri *italiens les plus éminents, celui peut-être qui après Boccace, le maître du genre, a obtenu le succès le plus soutenu, et dont les récits ont charmé durant plus d'un demi-siècle une multitude de lecteurs. Il offre d'ailleurs un caractère d'originalité qui le distingue de ses prédécesseurs et de ses émules.*

Nous voulons parler de Giovan Francesco Straparola de Caravaggio. D'estimables travaux ont déjà été publiés sur lui; nous nous sommes proposé de les indiquer, de les compléter sur certains points; nous avons mis à profit une intéressante brochure de M.-F.-W.-J. Brakelman : Giovan Francesco Stra-

parola, inaugural Dissertation zur Erlangung der philosophischen Doctorwürde, *Goettingen, E.-A. Huth, 1867, in-8°, 47 pages.*

*Il existe des écrivains sur lesquels il ne nous est parvenu que des renseignements fort insuffisants, en grande partie tirés de leurs ouvrages, ce qui s'explique sans peine pour des auteurs appartenant à des époques très reculées; mais on a lieu d'en être surpris quand il s'agit d'un écrivain du XVI*e *siècle, ayant pour patrie une cité italienne qui ne fut pas sans importance, plus tard habitant d'une ville de premier ordre, surtout lorsqu'on ajoute que cet écrivain fut un des plus en faveur auprès du public de son temps, ayant vu ses récits obtenir, en vingt ans, près de vingt éditions réelles; dix ans après leur apparition, ils étaient traduits en français, et ils ne tardaient pas à être mis à la portée des lecteurs allemands.*

Malgré la notoriété qui paraît inséparable d'un succès aussi complet, on a toujours manqué de détails biographiques sur l'auteur de ces PIACEVOLI NOTTI, *qui devaient laisser bien loin derrière elles les essais des autres* novellieri *les plus renommés; le* DECAMERONE *de Boccace, en dépit de la vogue qui fut son partage, dut attendre cinquante ans avant d'arriver à sa dix-huitième édition. C'est en vain que de zélés érudits se sont efforcés de découvrir quelques renseignements au sujet de Straparole; les ouvrages dans lesquels on pourrait se flatter de découvrir son nom*

restent muets. Il faut se restreindre à des conjectures. Straparole naquit dans la fin du XVe siècle, vers 1480 *peut-être, et cette hypothèse s'appuie sur une édition d'un volume de vers daté de* 1508, *et qui porte son nom, volume devenu introuvable, ou peu s'en faut; il est mentionné avec quelque détail dans la* BIBLIOTHECA VOLANTE *de Cinelli (voir la seconde édition, revue et augmentée par D.-A. Sancassari : Venetia,* 1740-1747, 4 *vol. in-4°, t. IV, p.* 272).

Une autre édition de ces poésies (Venetia, Bindoni, 1513) *est mentionnée dans l'introduction, page XIII, du troisième volume du* NOVELLIERO ITALIANO *(Venise,* 1754, 4 *vol. in-8°).*

Straparole vivait encore en 1558, *car, à la fin d'une édition des* NOTTI *imprimée cette année-là même à Venise, on lit qu'elle est publiée* ad instanza dell' autore; *il est donc certain qu'il atteignit un âge avancé.*

Caravaggio, patrie de Straparole, est aujourd'hui une petite ville des environs de Bergame; rien n'y attire l'attention, mais, au moyen âge, c'était une cité importante qui n'était pas sans célébrité, et qui, après avoir fait partie du duché de Milan, fut soumise à un comte qui en portait le nom.

Ferrarius (LEXICON GEOGRAPHICUM, *Parisiis,* 1667, *t. I, p.* 161) *indique Caravaggio comme* notum dominis suis et victoria Francisci Sfortiæ Mediolanensis contra Venetos. *C'était aussi un pèlerinage en grande réputation; une vieille tradition racontait*

que la Vierge y était apparue, et qu'à l'endroit où elle avait posé les pieds avait jailli une fontaine qui guérissait toutes les maladies. Arisi en parle avec détail dans sa CREMONA ILLUSTRATA *(Crémone,* 1741, *t. III, p.* 319).

Ajoutons que Caravaggio a le droit de s'enorgueillir d'être la patrie de Michel-Ange ; c'est là également qu'ont vu le jour des artistes distingués, tels que Polidoro Caldora et Graziadeo Prata. Un enfant de Caravaggio, Vincent Donesana, enflammé d'un beau zèle, composa deux ouvrages peu connus aujourd'hui : COMPENDIUM VIRORUM ILLUSTRIUM CARAVAGIENSIUM in arte pictoria atque sculptoria excellentium, *et* DE MEMORATO OPPIDO ubi Franciscus Sfortia Marchio et Mediolani Dux Venetos ingenti strage prostravit.

On chercherait en vain quelques détails sur Straparole dans les grands ouvrages de Mazzuchelli (GLI SCRITTORI D'ITALIA, *Brescia,* 1753-1763, 6 *vol. in-folio*) ; *c'est à peine si son nom est inscrit dans la* STORIA DELLA LETTERATURA ITALIANA *de Tiraboschi et dans celle de Maffei ; même silence de la part de bien d'autres auteurs.*

On a contesté à Straparole le nom sous lequel il est connu ; La Monnoye s'exprime de la sorte :

« Straparole ne paroît pas autrement un nom de famille ; on croiroit plutôt que ce seroit un de ces

noms bizarres qu'on se donne en certaines académies d'Italie [1], *tels que le* Stordito, *le* Balordo, *le* Capassone, *car* Straparole *c'est un homme qui parle trop.* »

Ce n'est, après tout, qu'une conjecture qu'on ne doit pas adopter définitivement.

Straparole est sans doute fort inférieur à Boccace qui reste le modèle des novellieri, *mais son style est celui de la période florissante de la littérature italienne ; il n'a pas besoin d'un glossaire, un lecteur de notre époque n'y pouvant rien trouver qui l'arrête, et la variété de ses récits offre une amusante distraction.*

Son cadre est celui de la plupart des conteurs italiens. Un ancien évêque de Lodi, de la maison de Sforze, est contraint par les guerres civiles de se retirer dans l'île de Murano, près de Venise ; il y réside dans un palais ; autour de lui se forme une société d'aimables

---

1. Voir, à cet égard, de curieux détails donnés par M. Cleder dans la préface qu'il ajouta à la réimpression d'un livret rarissime (*la Cazzaria*) dont l'auteur, Antonio Vignali, avait pris le nom de l'*Arsiccio Intronato ;* il faisait partie de ces *Intronati* de Sienne qui publièrent des comédies fort gaies (consulter le *Manuel du Libraire,* III, 454) ; les *Rozi* de Sienne eurent également quelque célébrité ; un de leurs membres les plus actifs, Ascanio Cacciaconti, signait Strafalcione. Longtemps après, au XVIIIe siècle, les *Arcades* de Rome se déguisaient sous des noms fort étranges.

dames, d'hommes instruits et distingués (« *gentilshommes honorables* »). « *Karesme prenant approche* » ; *on veut prendre* « *quelque galante récréation* » ; *on convient que chaque soir les divers membres de la société raconteront tour à tour une fable : ce sera un* « *doux et plaisant déduit, la danse finie* », *et après chaque récit viendra* « *un énigme qui sera subtilement interpreté et resolu* ».

Parfois les dames eurent à rougir en entendant les contes débités devant elles ; les énigmes surtout durent les choquer au premier abord : elles offrent, en effet, des images d'une licence audacieuse ; mais l'explication montre qu'il ne s'agit que de choses fort décentes : on a eu le tort de se scandaliser trop vite et mal à propos.

Les compatriotes de notre auteur ont porté sur lui des jugements différents. D'après Argelati : « vir fuit lepidissimi ingenii et non mediocri prædītus eruditione » ; *tandis que le* NOVELLIERO ITALIANO *le qualifie de* « mezzano scrittore, se non fosse peggio ». *Ce qu'on a publié à son égard, en France, dans les Dictionnaires historiques, dans les* MÉLANGES EXTRAITS D'UNE GRANDE BIBLIOTHÈQUE, *t. V, et dans l'*HISTOIRE LITTÉRAIRE D'ITALIE *de Ginguené, n'offre rien d'important.*

On a reproché à Straparole sa licence. Nous ne prétendons point l'excuser ; mais il faut ne pas perdre de vue que nos ancêtres ne se scandalisaient nullement

de choses qui paraîtraient aujourd'hui fort choquantes. Boccace est parfois tout aussi libre que l'auteur des NOTTI; *les* CENT NOUVELLES NOUVELLES, *les* SÉRÉES *de Bouchet, et bien d'autres œuvres de conteurs anciens, sont écrites avec aussi peu de réserve. Ce n'est que plus tard, et bien lentement, qu'on arrive à s'amender. Encore au XVIIe siècle, les conteurs (y compris d'Ouville que nous faisons paraître actuellement dans notre collection des* CONTEURS FRANÇAIS) *semblent ignorer toutes les lois de la décence.*

Les énigmes d'une ambiguïté redoutable que Straparole a jointes à ses contes, et dont il s'agit de découvrir le sens, paraissent avoir fort amusé le public du XVIe siècle.

L'antiquité nous offre quelques exemples de ces jeux d'esprit, qu'on trouve notamment dans le roman grec d'Apollonius de Tyr. Divers Italiens se sont exercés en ce genre; l'édition des NOTTI (*Venezia, Alessandro de' Vecchi,* 1599) *s'est enrichie des* ENIMMI *de Giulio Cesare della Croce. Les énigmes de Straparole ont été introduites dans des éditions des* DIPORTI *de Parabosco (Gamba,* Bibliographia, *p.* 151).

Une des victimes de Boileau, l'abbé Cotin,

> Immolée au bon goût, quelquefois à la rime,

a laissé un recueil d'énigmes publié en 1672, *dans lequel se rencontrent des traits qui rappellent les audaces du conteur de Caravaggio.*

Pendant plus de cinquante ans la censure italienne ne s'offensa pas des libertés que s'était permises la plume un peu hardie de Straparole. La tolérance d'alors laissa paraître avec privilège le LIBRO DELLA ORIGINE DEGLI VOLGARI PROVERBJ *d'Aloysio Cinthio degli Fabritii,* 1524, *recueil de contes tout aussi libres que les audacieuses* NOUVELLES *de Jérôme Morlini, publiées à Naples, en* 1520, *avec privilège de l'empereur et du pape* [1]. *Toutefois le texte des* NOTTI *dut subir des adoucissements : en* 1558, *une nouvelle tout entière (IX,* 4) *fut supprimée et remplacée par un autre récit, mais c'est en* 1598 *que le texte original fut, pour la première fois, soumis à une revision méthodique; on ne se proposa point d'ailleurs de faire disparaître les passages qui pouvaient, à juste titre, inspirer des craintes au chaste lecteur : on voulut effacer les attaques et les plaisanteries dirigées contre le clergé. Les censeurs se sont d'ailleurs assez mal acquittés de leur emploi; ils ont laissé plus d'un passage susceptible de déplaire aux gens d'église; parfois on s'est borné à quelques légers changements :* Notte XII, 5, *à* Sisto, sommo pontifice, *on a substitué* Leone papa; — Notte XIII, 2, *c'est un ma-*

1. Ces *Nouvelles*, réimprimées à fort petit nombre, en 1799, par le bibliophile Caron, ont reparu en 1855 dans la *Bibliothèque elzevirienne*. M. Corpet en a revu le texte avec le plus grand soin. Une traduction française a paru à Bruxelles en 1876.

gistrat qui est mis à la place d'un carme. Prendre la peine de constater toutes ces corrections serait chose inutile, les éditions châtrées n'offrant qu'un médiocre intérêt aux bibliophiles [1].

Ce fut, nous venons de le dire, un demi-siècle après la publication des NOTTI, *et lorsqu'une foule d'éditions en avaient de tous côtés répandu les exemplaires par milliers, que la cour de Rome songea à fulminer contre l'œuvre de Straparole ; elle fut condamnée par un* editto del maestro del sacro palazzo, *signé* Frater Jo. Maria Brasichellen, *et daté du* 10 *décembre* 1605 ; *le même* editto *frappe l'ouvrage de l'Espagnol Juan Huerte,* EXAMEN DE LOS INGENIOS, *ouvrage remarquable et hardi, dont il existe des traductions françaises, et qui a attiré l'attention de Lessing; les* JOCO-SERIA *de Melander* (1604), *plusieurs fois réimprimés, et le traité* DE SECRETIS MULIERUM, *attribué à Albert le Grand, et qui n'est qu'un tissu de sottises mis bien à tort sous le nom de ce docteur célèbre.*

*La prohibition fut reproduite dans l'*INDEX LIBRORUM PROHIBITORUM *de* 1624, *p.* 74, *et dans celui de* 1664, *p.* 298. *Arisi, que nous avons déjà cité, dit,*

---

1. On pourrait citer divers auteurs italiens dont les écrits subirent des mutilations ; elles sont nombreuses dans le *Decameron,* « emendato secondo l'ordine del S. Concilio di Trento », Firenze, Ginati, 1573, in-4°.

à l'égard des NOTTI : « Liber vetitus a sacra Indicis congregatione, et jure quidem merito, cum obscenitates sordidas contineat moribus plerumque obnoxias et pluribi vulgatas. »

Il faut croire que la condamnation romaine fit son effet, car, après elle, on ne trouve plus qu'une seule édition des NOTTI : *encore est-elle châtrée.*

Observons d'ailleurs que les prohibitions dont nous parlons émanaient parfois de juridictions différentes : les unes (et celle qui frappa Straparole est du nombre) se montraient sous la forme d'un édit du magister sacri palatii, *qui s'intitulait aussi* giudice ordinario in quest' alma città di Roma; *d'autres étaient lancées par la « sainte Inquisition » ou par la* Congregatio illustrissimorum cardinalium ad Indicem deputatorum; *il y avait aussi (et c'était la plus grave) l'interdiction lancée par le Pape lui-même :* Servus servorum Dei, sub annulo piscatoris. *Ce fut cette dernière qui frappa l'*AUGUSTINUS *de Jansenius.*

Quelques bibliographes, en parlant des NOTTI, *sont loin d'en avoir connu toutes les éditions. Quadrio en indique sept; Ebert, quatorze* (BIBLIOGRAPH. LEXICON, *Leipzig*, 1822-1830, *2 vol. in-4°*); *un très laborieux bibliographe saxon en avait mentionné onze dans son* LEHRBUCH EINER ALLG. LITERATURGESCHICHTE; *plus tard il a pu en enregistrer vingt-quatre dans son* TRÉSOR DES LIVRES RARES, *par T.-C. Græsse, t. VII* (1865).

L'auteur du MANUEL DU LIBRAIRE *est parvenu à en*

enregistrer seize, et Jannet (préface, p. X) a porté ce nombre à vingt [1] *; Gamba* (DELLE NOVELLE ITALIANE IN PROSA, BIBLIOGRAFIA, *Firenze,* 1835) *en décrit ou en indique dix* (*p.* 160-162).

Un très fervent bibliophile italien, Maffeo Pinelli, n'en possédait que trois. On peut voir son CATALOGO *rédigé par le savant Jacopo Morelli, « custode della libreria di San Marco »* (*Venetia,* 1787), 6 *vol. in*-8°, *t. V, p.* 18.

Un autre bibliophile, qui s'était attaché à former une collection spéciale des conteurs, le comte Borromeo, avait placé dans son cabinet sept éditions des NOTTI (*voir* NOTIZIA DE' NOVELLIERI ITALIANI posseduti dal conte Borromeo : *Bassano,* 1794, *in*-8°; *seconde édition augmentée,* 1805 [2].

On peut s'étonner de voir que le catalogue de la belle bibliothèque italienne de Guillaume Libri (*vendue à Paris en juin et juillet* 1847) *ne présente qu'une seule édition des* NOTTI (*p.* 384, *n°* 2438), *celle de Vinegia, Comin da Trino,* 1550 *et* 1554, 2 *vol.*

---

1. Il s'en faut de beaucoup que les autres *novellieri* italiens aient aussi souvent été réimprimés. En fait d'éditions anciennes, nous en trouvons dix de Masuccio, de 1476 à 1539; trois de Bandello, 1554 à 1564; six de Giraldi, 1565 à 1593.

2. Cette collection, achetée par des libraires anglais, fut livrée aux enchères, à Londres, en 1817; le catalogue de cette vente contient des notes qui lui donnent du prix.

petit in-8°, exemplaire relié en maroquin rouge, adjugé à 74 francs.

Le rédacteur du catalogue fait observer le premier que la troisième nouvelle de la cinquième nuit est en patois de Bergame, et la nouvelle suivante en patois de Trévise.

M. Brakelman (p. 16 et suiv.) mentionne vingt-huit éditions, parmi lesquelles nous signalerons, comme ayant échappé aux recherches de l'éditeur français de 1855, *celle de Venetia, Daniel Zanetti,* 1598 (*inconnue à tous les bibliographes, mais que possède la bibliothèque de Berlin*), *et celle de* 1604, *indiquée par Graesse; un exemplaire est conservé dans la bibliothèque du « Joachimsthaler Gymnasium », à Gœttingue.*

Observons aussi, d'après M. Brakelman, qu'une nouvelle, la première de la première Nuit, a paru séparément à trois reprises différentes : d'abord sous le titre de : « Novella cioè copia d'un caso notabile intervenuto a un gran gentiluomo genovese », *Venezia (sans date), in-4°; puis réimprimée en* 1558, *in-8°, et insérée dans un volume imprimé à Londres, en* 1790, *à* 25 *exemplaires seulement, aux frais de quelques bibliophiles :* NOVELLE OTTO RARISSIME.

Straparole figure dans le recueil intitulé : CENTO NOVELLE de' più nobili scrittori della lingua volgare, scelte da Francesco Sansovino; *Venezia,* 1561, *in-8°;* 1562-1563, 1566, *in-4°;* 1571, *in-4°;* 1603-

1610. *Le contenu de ces éditions n'est pas toujours le même : Straparole fournit par exemple à l'édition de* 1561 *une nouvelle qui ne reparaît dans aucune des réimpressions ; mais, en comparant toutes les éditions entre elles, Gamba a constaté* (BIBLIOGRAFIA, p. 258-267) *que les* NOTTI *avaient été utilisées vingt fois.*

Straparole figure également parmi les conteurs dans lesquels a puisé Girolamo Zanetti, éditeur du NOVELLIERO ITALIANO (*Venezia, Pasquali*, 1784, 4 *vol. in*-8°).

Il n'a été fait qu'une traduction française des PIACEVOLI NOTTI, *celle de Jean Louveau et de Pierre de Larivey, que nous reproduisons aujourd'hui. Elle eut un très grand succès, attesté par des éditions très rapprochées les unes des autres. Jannet (préface, p. XII) en enregistre onze de* 1573 *à* 1615. *Quoique, dès* 1585, *Larivey eût revu la traduction de la première partie, due à Louveau, c'est toujours le texte primitif de Louveau que les éditeurs reproduisent.*

Straparole tombe ensuite dans l'oubli ; il faut franchir une période de cent dix ans pour que La Monnoye le fasse réimprimer (*Amsterdam*, 1725, 3 *vol. in*-12), *en y joignant des notes du poète Lainez ; l'ingénieux philologue reproduit le texte corrigé de l'édition de* 1585 (*c'est celui qu'a donné Jannet*). *Presque aussitôt on voit surgir une nouvelle édition* (*Paris*, 1726, 2 *vol. in*-12) : *elle donne la préface et*

les notes contenues dans celle de 1725 ; mais c'est au texte de Louveau qu'elle revient pour la première partie. Ensuite il faut encore attendre cent cinquante ans avant que le vieux conteur italien se présente derechef dans la BIBLIOTHÈQUE ELZEVIRIENNE : *il y occupe 2 vol. in-16. Pierre Jannet y a joint une préface intéressante.*

Ce qui caractérise surtout la différence entre le texte primitif de Louveau et la récension de Larivey, c'est que ce dernier a changé toutes les énigmes, n'en conservant qu'une seule (la dernière de la Ve nuit); il leur a donné la forme d'un sonnet, tout en conservant les sens à double entente que l'auteur italien avait exposés avec une inépuisable complaisance. Jannet a reproduit les vers de Larivey, tout en signalant quelques-unes des traductions de Louveau (voir préface, p. XV, XVII, XVIII, XIX, etc.).

Larivey n'a pas traduit la sixième nouvelle de la huitième nuit, de sorte que, dans l'édition Jannet, cette NUIT *se termine par la fable 5 (t. II, p. 153-164)* [1] *; il supprime également la 5e fable de la XIIe nuit* [2]*, et il la remplace par une anecdote empruntée aux*

1. Ce conte est intitulé : *Di duo medici, dei quali uno era di gran fama......* Jannet l'a reproduit dans sa préface, page XXXIII.

2. *Sisto, sommo pontifice, con una parola sommamente fece ricco un suo arlievo nominato Gierolamo.* Voir Jannet, préface, page XLVII.

FACETIÆ *d'Henri Bebel (voir l'édition de Tubingen, 1650, in-8°, p. 62); dans d'autres éditions, c'est la* facetia 142 *du second livre : ce récit raconte les malheurs d'un « hoste » dans la maison duquel un « basteleur avoit déposé les pieds qu'il avoit coupés à un pendu» (édit. Jannet, t. II, p. 334-338).*

Bebel offrait à Larivey une mine qu'il exploitait hardiment; il lui a fourni la première nouvelle de la seconde Nuit, la troisième et la huitième de la treizième.

Il a existé, à la fin du XVIe siècle ou au commencement du XVIIe, une traduction allemande de Straparole; mais nul bibliographe ne l'a décrite, nul amateur ne l'a rencontrée; elle est indiquée avec une traduction de Boccace dont il existe des citations dans un des écrits de l'humoriste et très original Fischart, dans la préface de ses AFFENTHEURLICHEN NAUPENGE HEURLICHEN GESCHICHT KLITTERUNG; *voici le passage dans lequel, après avoir indiqué quelques productions* pantagruelisten, *il ajoute :* « Auch des M. Lindners Katzi pory gestech und des Straparole Historien verdrag : deich jetzt anderer Eulentspieglerischer Art Bâcher geschweige. *On retrouve dans ces quelques lignes l'étrange diction de Fischart et son habitude de fabriquer des mots singuliers.*

Il parut à Nuremberg, en 1775, *une brochure anonyme, relative à la publication d'une édition nouvelle du* GARGANTUA *de Fischart (projet resté sans exécu-*

tion) ; il y est fait mention, p. 28, d'une traduction allemande de Straparole, in-8°, datée de 1699. Cette indication offre un caractère de précision remarquable, mais jusqu'ici rien n'est venu la confirmer.

Arrivons enfin à la traduction qui vit le jour à Vienne chez Ignaz Alberti, 1791, 2 vol. in-8°. Elle est précédée d'une notice indiquée comme extraite des notes que Mazzuchelli avait réunies pour compléter son grand ouvrage : NOTIZIE STORICHE CRITICHE*; mais M. Brakelman regarde cette assertion comme controuvée ; ces deux volumes ne présentent, d'ailleurs, qu'un choix, fait sans goût, des contes de Straparole ; le traducteur s'est permis des changements maladroits et des modifications arbitraires ; son style lourd et plat n'offre aucun agrément, et son travail est tombé dans l'oubli.*

Il y a au contraire un mérite réel dans l'œuvre d'un savant fort instruit en ce qui concerne la littérature du moyen âge, Valentin Schmidt. Il a publié à Berlin, en 1817, un volume contenant dix-huit fables, *traduites en allemand, et il a pris pour guide l'édition châtrée de 1608 : c'est peut-être la seule qu'il ait pu se procurer.*

Schmidt a joint à sa traduction des notes qui constituent autant de petites dissertations sur quelques points indiqués par Straparole ; elles attestent des recherches persévérantes et une érudition solide : nous en avons fait usage en les abrégeant, car elles renferment

des détails qu'on peut envisager comme superflus.

La traduction est fidèle, sauf en divers endroits qui ont été adoucis de peur de choquer des lecteurs scrupuleux. Il ne paraît pas d'ailleurs qu'elle ait eu grand succès. Une série de nouveaux volumes consacrés à d'autres conteurs était annoncée, mais on s'en tint au livre publié en 1817.

Il ne semble pas que, depuis cette époque, l'Allemagne se soit occupée de Straparole.

Nous avons signalé quelques analogies entre les récits de Straparole et divers contes populaires répandus parmi des nations parfois très éloignées les unes des autres; nous avons utilisé dans ce but les savantes recherches de M. E. Cosquin, auquel on doit un ample recueil de CONTES POPULAIRES *lorrains inséré dans le journal trimestriel* ROMANIA, *années* 1878 *et suivantes.*

Les notes que Lainez (mort en 1710*) a jointes à un exemplaire des* FACÉTIEUSES NUITS, *et que La Monnoye a placées en tête du premier volume des éditions de* 1725 *et de* 1726, *ont passé sous nos yeux : elles sont en très petit nombre, et ne nous ont appris que bien peu de chose.*

Nous aimons à croire que les PIACEVOLI NOTTI *trouveront auprès des lecteurs du XIX*e *siècle cet accueil sympathique qui fut leur partage en Italie et en France : indépendamment de l'agrément qu'elles présentent, elles offrent de précieux matériaux pour*

l'étude de cette histoire comparée des fictions, qui est l'objet des recherches des érudits les plus sérieux de notre époque; il suffira de citer les travaux de MM. Oesterley et Liebrecht en Allemagne, de M. Max Muller à Oxford, de MM. Gaston Paris et Joly en France.

G. Brunet.



LES

FACECIEUSES NUICTZ

DU SEIGNEUR

JEAN FRANÇOIS STRAPAROLE

AVEC LES FABLES ET ENIGMES

RACONTÉES PAR DEUX JEUNES GENTILZHOMMES
ET DIX DAMOISELLES

Nouvellement traduictes d'italien en françois

PAR JEAN LOUVEAU



A MONSEIGNEUR

MONSIEUR FRANÇOIS ROGIER

Chevalier baron de Ferralz et de Sainct Benoist,
Seigneur de Tournebois et de Malras, Conseiller du Roy,
Thresorier de France,
Secretaire et Contrerоolleur general de ses guerres,

GUILLAUME ROVILLE, SALUT.

COMME jadis et à present maints excellens et doctes personnages, addonnez à l'estude des sainctes lettres de philosophie, de mathematique ou de medecine, et telles autres sciences graves et ardues, donnans quelquefois intermission à leur labeur journalier, n'ont dedaigné et ne dedaignent encor la lecture de quelques livres facecieux, comme

fables et autres nouvelles joyeusetez, recreans par ce moyen leurs espritz du travail enduré, et encor mesmement y ont prins telle delectation que, abaissans le vol de leurs plumes, ilz ont escrit et composé semblables volumes pleins de singuliere allegresse ; ainsi, Monseigneur, induit par leur exemple, je me suis proposé ce but de ne devoir encourir blasme aucun, si, ayant par cy devant imprimé notable nombre de livres yssus d'autheurs exquis et renommez en diverses facultez, je m'addonne à mettre en lumiere aucunefois quelques petis livres, esquelz on peut cueillir quelque plaisir et contentement d'esprit. Pour ce, en visitant ces jours passez plusieurs copies de livres nouveaux que je me retrouve en mon estude, d'aventure me tomba és mains le livre des *Facecieuses Nuictz et Enigmes du seigneur Jan François Straparole,* lequel, pour sa naïve recreation, j'avoye ja, dés l'an passé, fait traduire d'italien en françois par maistre Jan Louveau, celuy mesme qui fut aussi le traducteur des *Problemes de Garimbert,* que vous receutes de moy n'a-

gueres, alors qu'estiez en court vers la Majesté Royale. Et, ayant entendu par aucuns de voz plus familiers amis le gracieux acueil aveq lequel le livre presenté a trouvé grace devant vous, mon desir a esté excité à perseverer, et à dedier à vostre illustre nom ce facecieux et plaisant recueil de Straparole, lequel je vous presente pour tesmoignage de l'obeissance et sincere affection que je vous doy, par laquelle je proteste m'employer à jamais à vous donner quelque contentement de mes impressions. Ce petit present donc trouvera, s'il vous plaist, faveur en vostre presence, asseuré que vostre esprit y prendra fruict de quelque recreation aggreable. Ainsi, Monseigneur, je prieray Dieu vous donner aussi heureuse et longue vie; je desire demeurer à jamais l'un de voz plus humbles serviteurs. 1573.





LA PREFACE

DES FABLES ET PLAISANS ENIGMES

DU SEIGNEUR FRANÇOIS STRAPAROLE

INTITULÉES

LES FACECIEUSES NUICTZ

DEDANS *Milan* (*qui est l'une des anciennes et principales citez de Lombardie, garnie de belles et gracieuses dames, ornée de magnifiques palaix et abondante de toutes choses qui appartiennent à une triomphante cité*) *habitoit Octavian Marie Sforce, esleu evesque de Lode, auquel appartenoit, par droit de succession, la seigneurie et duché aprés la mort de François Sforce, duc de Milan. Mais, par la mutation des temps dangereux et pervers, par les cruelles haines,*

par les sanglantes batailles, par le continuel changement et revolution des seigneuries, se vint à partir de là, et se retira secrettement à Lode aveq sa fille Lucrece, espouse de Jean Françoys Gonzaga, cousin de Federic, marquis de Mantouë, et demeura quelque temps en ce lieu; ce que entendans ses parens, le commencerent à poursuivre, à son grand dommage et desplaisir, tellement que le pauvre gentilhomme, voyant la persecution de ses propres parens et le mauvais vouloir qu'ilz avoyent contre luy et sa fille (qui peu de temps au paravant estoit demeurée veufve), print ce peu de bagues et deniers qu'il avoit peu sauver, et s'en alla avecq sa fille à Venize, où il trouva le fourrier Bertrand, homme de grand lignage, de nature benigne, amiable et gentil, lequel le receut aveq grand honneur et courtoisie en son propre logis. Or, pourautant que la trop longue conversation des choses d'autruy engendre le plus souvent ennuy et fascherie, iceluy, d'un meur jugement et rassis, se voulut partir de là et trouver quelque autre part un logis pour estre sien particulierement.

Et de fait, estant un jour monté sur une nacelle, s'en alla à Muran, où ayant contemplé et choisi à son gré (entre les autres) un palaix de merveilleuse beauté, qui pour lors estoit vuyde, il entra dedans, et, ayant consideré la plaisante situation du lieu, la court spacieuse, la magnifique galerie, le delectable jardin remply de riantes fleurs, mille petites mignar-

dises, abondant aussi de diverses sortes de fruictz et verdoyantes herbes, tant y ha que le lieu luy pleust merveilleusement. De là, montant par les riches degrez de marbre, arriva en une magnifique sale accompagnée de bonnes chambres et autres commoditez, avec la plate forme sur l'eau, qui descouvroit tout le lieu circonvoisin en belle veuë. Alors la fille, ravie de cette plaisante et recreative situation, feit tant envers le pere, avec ses douces et amiables parolles, que, pour satisfaire à sa requeste, il print ce palaix à louage; dond elle receut un merveilleux contentement, parce que soir et matin elle s'en alloit sur la plate forme, et, voyant la diversité des poissons voltiger çà et là, à grosses trouppes, dedans les eaux claires de la mer, prenoit un doux et agreable plaisir; et, pourautant qu'elle n'avoit plus aprés soy les belles damoyselles qui lui souloyent autrefois faire la court, elle en esleut dix autres non moins gracieuses que belles, les graces et vertuz desquelles seroyent longues à raconter.

La premiere d'icelles s'appelloit Louyse, qui par ses beaux yeux, luysans comme claires estoilles, donnoit grand esbahissement à ceux qui la regardoyent.

L'autre estoit Vincende, de louables mœurs, de beau corsage, de maintien gracieux, de beau et delicat visage, laquelle donnoit aux assistans un contentement incroyable.

2

La troisiesme estoit Alienor, laquelle, nonobstant que par sa naturelle beauté sembloit estre quelque peu hautaine, si estoit-elle autant gracieuse et courtoise que quelque autre damoiselle qu'on eust peu trouver.

La quatriesme estoit Alterie aux blonds cheveux, laquelle, par fidelité et devoir de femme, estoit continuellement au service de Madame.

La cinquiesme estoit Laurette, d'un gracieux regard; vray est qu'elle estoit un peu depiteuse, toutesfois son friand et amoureux regard enchaisnoit ceux qui la contemployent.

La sixiesme estoit Eritrée, laquelle, nonobstant qu'elle fût petite, si n'estoit-elle point inferieure aux autres en grace et beauté, parce qu'elle avoit les yeux plus flamboyans et clairs que le soleil, une petite bouche, le sein un peu eslevé; finalement, il n'y avoit chose en elle qui ne meritast singuliere louenge.

La septiesme estoit Catherine, surnommée Brunette, laquelle, aveq sa bonne grace et ses amoureuses parolles, non seulement auroit attiré les hommes, mais auroit fait descendre Jupiter du ciel.

La huitiéme estoit Ariane, encores jeune, d'un visage honnorable, d'une contenance grave et d'eloquence singuliere, joinct que ses divines vertuz, accompaignées de louenges infinies, reluisoyent en elle comme les estoilles au ciel.

La neufiesme estoit Isabelle, de grand esprit,

laquelle, aveq ses subtilz et gracieux propos, rendoit les assistans esmerveillez.

La derniere estoit Fleurdiane, sage, garnie de grand entendement, et veux bien dire que ses façons de faire honnestes et vertueuses surmontoyent toutes celles que je veiz onques.

Ainsi, ces dix gracieuses damoyselles, toutes ensemble et chascune en son endroit, servoient madame Lucrece, laquelle aveq icelles esleut deux venerables et honnestes matrones, de noble race, d'aage competant et grandement estimées, affin que par leurs sages conseilz elles ne se partissent de la presence de leur maistresse. L'une d'icelles s'appelloit madame Claire, femme de noble Jerosme Guidisson, gentilhomme ferrarois. L'autre estoit madame Veronique, jadis femme de feu Orbat, gentilhomme de Creme. A cette douce et notable compaignie se vindrent joindre plusieurs gentilz hommes et doctes personnages, entre lesquelz estoit l'evesque Casal de Bologne, ambassadeur du roy d'Angleterre; le docte Pierre Bembo, Chevalier de Rhodes, evangeliste des citoyens modenois, homme de grande entreprinse, qui estoyent des premiers en cette court. Aprés eux estoyent Bernard Capel, grand poëte; l'amoureux Antoine Bembo, le familier Benoit Trevisan, le facecieux Anthoine Moulin, dit Bourquiella, le cerimonieux fourrier Bertherand, et beaucoup d'autres gentilzhommes qui seroyent longs à raconter.

Estant donq ainsi cette notable compagnie, ou la plus part, assemblée quasi tous les soirs au logis de madame Lucrece, passans le temps en dances et plaisans propos, l'entretenans avec sons et chans, tellement que par un moyen et par l'autre le soudain temps se passoit joyeusement, dont elle recevoit un plaisir merveilleux aveq ses damoyselles; outre cela, on proposoit souventesfois quelques problemes, desquelz cette dame donnoit la resolution. Or, pourautant que Caresmeprenant s'approchoit, qui sont jours dediez à resjouissance et passetemps, Madame commanda à tous que chacun retournast le soir ensuyvant au consistoire, soubz peine d'encourir son indignation, à fin qu'on peust dechifrer l'ordre et le moyen qui devoit estre tenu entre eux. Parquoy les tenebres de la nuict ensuyvant n'eurent pas si tost couvert la terre que tous comparurent suyvant le commandement à eux faict; et, quand chascun se fut assis selon son degré, la dame commença ainsi à dire: « Mes gentilzhommes honnorables, et vous, gracieuses dames, nous sommes icy assemblez à la maniere accoustumée, pour donner ordre à noz doux et joyeux esbatemens, afin que ce Caresmeprenant, qui s'approche en peu de jours, nous puissions prendre quelque galante recreation. Au moyen dequoy, chascun de vous proposera ce qu'il luy sera plus agreable, et tout ce qui sera deliberé par la plus grande partie soit tenu pour faict. » Alors les dames

et les gentilzhommes respondirent tous d'une voix qu'il estoit tres-convenable qu'elle determinast tout. Ainsi donq la dame, se voyant telle charge imposée, se tourna vers toute cette belle compaignie en disant : « Puis qu'il vous plaist que à vostre consentement je determine l'ordre qui se doit tenir, quant à moy, je serois d'advis qu'on dançast tous les soirs jusques à Caresmeprenant : cela faict, il seroit bon que cinq damoyselles chantassent quelque belle petite chanson à leur plaisir, et que chascune d'icelles sur qui tombera le sort vienne à raconter une fable, adjoustant tousjours un enigme, qui sera par nous autres tous subtilement interpreté et resolu. Ce passe-temps finy, chascun se retirera à son logis pour se reposer. Mais, si vous ne trouvez mon opinion bonne en cela, je proteste de suivre vostre vouloir, et chascun de vous dira ce qu'il trouvera mieux à son goust.»

Ceste deliberation fut louée de tous grandement. Alors elle se fit apporter un petit vaisseau d'or, où elle meit les noms des cinq damoiselles, et le premier qu'on tira ce fut celuy de la gracieuse Laurette, laquelle, rougissant de la honte qu'elle avoit, devint comme la rose du matin. Puis, consequemment, selon l'ordre commencé, le second qui vint dehors, ce fut celuy de la belle Alterie; le troisiéme, de Catherine; le quatriéme, d'Eritrée; le cinquiéme, d'Ariane. Incontinent aprés, elle commanda qu'on fist venir les instrumens de musique, et, ayant faict apporter une

petite couronne de laurier verd, en signe de souverainneté et excellence, la posa sur la teste de Laurette, en luy commandant que le soir ensuyvant elle eust à commencer le doux et plaisant deduit des fables. Puis voulut que le seigneur Anthoine Bembo menast une dance aveq les autres gentilzhommes; elle n'eut pas si tost ouvert la bouche que, pour satisfaire à son commandement, il print par la main Fleurdiane, de laquelle il estoit un peu passionné, et les autres feirent le semblable. La dance finie assez lentement, aveq propos amoureux, les jeunes gentilzhommes, aveq les damoiselles, se retirent en une chambre où estoit preparée une collation excellente de confitures exquises et vins precieux. Alors chascun, d'une grande resjouissance et contentement, se mit à deviser, qui d'un propos, qui d'un autre. Puis, les gracieux propos finiz, chascun print congé de Madame, en se partant aveq sa bonne grace.

Quand ce vint au soir ensuyvant, et que toute l'honnorable compaignie fut assemblée, aprés quelques dances à la maniere accoustumée, Madame fit signe à Laurette qu'elle commençast à chanter et raconter sa fable, suyvant l'assignation donnée le soir precedent, ce qu'elle feit promptement : car, s'estant levée et ayant fait une grande reverence à Madame et à toute la compaignie, vint à monter en un lieu eminent, où il y avoit une belle chaire garnie de riches paremens de soye, et, ayant fait venir les

quatre compaignes esleuës et deputées à ce, chanterent ce petit motet ensuyvant, composé à la louenge et honneur de Madame, aveq voix angeliques et armonieuses :

Ce beau maintien et port qui tant agrée,
Modeste accueil, tant rare et gracieux,
Gentille dame, en la troupe sacrée
Des espritz saintz monter vous font és cieux;
Et vostre estat de royalle excellence,
Pour qui le cœur si doucement me faut,
Cest ornement plein d'un loz qui tant vaut,
En me paissant de vostre alme presence,
Sont le subject qui mes espritz dedie
Si fort à vous que, si d'autruy je veux
Faire propos soudain contre mes vœux,
Faut que de vous seule au monde je die.

Aprés que les cinq damoyselles eurent mis fin à leur chanson plaisante, les instrumens commencerent à sonner, et la gracieuse Laurette, à qui estoit escheu le premier lieu pour ceste nuictée, sans plus attendre autre commandement de Madame, commença sa fable en la maniere qui s'ensuyt.





E. Champollion, sc. Jouaust, Ed. A. Salmon, Imp.

PREMIÈRE NUIT

Fable III.



LA PREMIERE NUICT

FABLE I.

Un nommé Salard, se partant de Genes, vint à Montferrat, où il desobeit à trois commandemens du pere, ordonnez par son testament, et, estant condamné à la mort, fut delivré, et retourna au païs.

De toutes les choses que l'homme fait ou propose de faire, soyent bonnes ou mauvaises, il en doit tousjours considerer et diligemment prevoir l'yssue. Au moyen de quoy, puis que nous sommes reduits à ce poinct qu'il nous faut commencer noz plaisans propos et recreatives nouvelles, il m'eust esté beaucoup plus aggreable qu'une autre dame eust ouvert ceste douce et louable entreprinse, veu mesmement que je ne me sens pas assez capable et suffisante en telles matieres, me sentant

privée du tout d'eloquence, qui est principalement requise en tels propos, par faute de m'estre exercée en l'art de bien et proprement dire, comme ont tresbien faict noz gracieuses compaignes. Mais, puis qu'ainsi vous plaist, et que le sort a voulu que je sois la premiere à deviser, affin que mon silence ne mette quelque desordre en ceste notable et amyable compagnie, je commenceray assez maigrement noz propos, avec ce peu de moyen qui me sera donné et departy par la divine faveur, laissant le champ ample et spacieux aux compaignes qui me suyvront, pour mieux et plus eloquemment raconter leurs fables.

Je dis donq que bien-heureux et tres-heureux est l'enfant qui en bonne et redevable reverence est obeïssant au pere, par ce qu'il accomplit le commandement que Dieu luy a donné, vivant longuement sur terre, et ayant bonne issue de toutes ses affaires. Au contraire, le desobeïssant est tousjours estimé miserable et mal-heureux : car la fin de ses entreprinses est coustumierement dommageable et pernicieuse, comme vous pourrez aysément comprendre par la presente fable que je vous diray.

Vous devez donq sçavoir, gracieuses dames, que à Gennes (cité tres-ancienne, et possible autant plaisante et recreative que quelqu'autre que ce soit) y avoit depuis peu de temps en çà un gen-

til-homme nommé Renaud Scaille, homme veritablement non moins abondant aux biens de la fortune qu'aux graces de l'esprit. Outre plus, estant ainsi riche et docte, il avoit un filz nommé Salard, qu'il aymoit sur toutes choses; au moyen dequoy il l'instruisoit et façonnoit comme doit faire un bon et amyable pere, ne luy laissant avoir faute de chose qui luy fust utile et louable. Or advint que Renaud, estant desja parvenu à vieillesse, tomba en une grosse maladie, et, se voyant en extremité de mort, feit appeller un notaire pour faire escripre son testament, par lequel il institua Salard son heritier, en le priant, comme bon pere, qu'il se souvînt de trois commandemens, sans jamais s'esloigner d'iceux. Le premier estoit que, pour quelque amour qu'il portast à sa femme, qu'il ne luy revelast aucunement son secret. Le second, qu'il ne deust en façon quelconque nourrir et entretenir comme filz un qui ne seroit point engendré de luy, en le faisant son heritier. Le troisiesme, qu'il ne s'assubjetist jamais à aucun seigneur qui gouvernast son païs à sa teste. Cela faict, luy ayant donné sa benediction, tourna le visage vers la muraille, et en moins d'un quart d'heure vint à rendre l'esprit. Incontinent aprés sa mort, Salard demeure seul heritier; et se voyant jeune, riche et de grosse lignée, en lieu de penser aux commandemens du pere et à la multitude des affaires qui

luy survenoyent comme nouveau possesseur des biens paternels, luy vint en fantasie de prendre femme et la prendre telle et issue de telle maison qu'il s'en trouvast content. Tant y ha qu'il ne passa pas un an aprés la mort du pere qu'il se maria, et print pour femme Theodore, fille du seigneur Odescalque Doria, gentilhomme genevois, et des plus apparans de la ville. Et, pourautant qu'elle estoit belle et de bonne grace nonobstant qu'elle fust quelquepeu despiteuse, si estoit-elle tant aymée de son mary que jour et nuict il ne l'abbandonnoit jamais. Ayans demeuré quelque espace de temps ensemble sans en pouvoir avoir ou nourrir enfans, il print fantasie à Salard, par le consentement de sa femme, d'en prendre un pour son filz adoptif, contre le commandement du pere, et iceluy nourrir et entretenir comme son propre filz legitime et naturel, et finalement le faire son heritier en tous ses biens. Et de faict, tout ainsi qu'il avoit determiné et resolu en son esprit, aussi tost fut-il mis en execution : car il print pour son filz adoptif un jeune enfant d'une pauvre femme veufve, nommé Postume, lequel fut par eux nourry et entretenu un peu plus mignardement qu'il ne luy appartenoit.

A quelque temps de là, Salard print sa quinte de se partir de Gennes pour aller demeurer autre part : non point que la ville ne fust belle et hon-

norable à son gré, ains fut esmeu d'un certain apetit, qui le plus souvent vient à esbranler ceux qui vivent sans le gouvernement d'aucun superieur. Ayant donc fait une bonne bourse de deniers, aveq bagues et autres richesses, aprés avoir mis en bon equipage ses chevaux et harnois, se vint à partir de Gennes aveq sa femme Theodore et son filz adoptif Postume ; et, prenant son chemin vers le Piemont, s'en vint à Montferrat, où, s'estant accommodé assez honnorablement, commença à prendre amitié avec les uns et les autres, et s'en alloit bien souvent à la chasse aveq les bourgeois et citoyens, prenant aveq eux mille autre passe-temps, enquoy il se delectoit. Au reste, sa magnificence estoit desja si notoire à un chascun qu'il n'estoit pas seulement aymé, mais grandement honnoré des plus apparans. Desja sa grande liberalité estoit venue aux aureilles du marquis, et, le voyant jeune, riche, noble, sage et mettable en toutes choses, luy commença à porter si grande amitié qu'il ne se pouvoit passer qu'il ne l'eust tous les jours en sa compaignie. Bref, l'amitié du marquis estoit si grande vers Salard que quiconque vouloit impetrer grace de luy, il failloit passer par ses mains, autrement la grace n'avoit point de lieu. Au moyen dequoy, se voyant Salard estre en si grand credit, taschoit par tous moyens de luy complaire en ce qu'il pensoit luy faire chose ag-

greable. Le marquis, qui estoit pareillement jeune, prenoit grand plaisir à la chasse des oyseaux et bestes sauvages, et de faict il tenoit ordinairement chiens et oyseaux selon l'estat d'un magnanime seigneur, et jamais on ne l'eust veu aller à la chasse si Salard n'eust esté avecq luy. Advint qu'un jour entre les autres se trouvant Salard seul en sa chambre, commença à penser au grand honneur que luy faisoit le marquis; puis venoit à contempler la bonne grace, l'honneste maintien et les bonnes mœurs de son filz Postume, et comment il luy estoit obeïssant. Estant sur ces discours, il disoit en luy-mesme : « Mon pere n'estoit-il pas bien abusé ? Certes j'estime qu'il radottoit, comme font coustumierement les vieilles gens. Je ne sçay quelle frenesie ou quelle sottise l'incita à me commander expressement de ne nourrir jamais enfant qui ne fust engendré de moy, ny de me soubzmettre au vouloir d'un seigneur qui gouvernast ses subjetz à sa seule fantasie ; je connois bien maintenant assez evidemment que ces commandemens estoyent bien eslongnez de la verité. Par ce que Postume est mon filz adoptif, et jamais ne l'engendray, si est-il bon filz, sage, gentil, bien nay, et assez obeïssant. D'avantage, pourrois-je estre mieux caressé que je suis du marquis? Il est certain qu'il ne congnoist aucun superieur sur soy, et neantmoins l'amour est si grand qu'il me porte, et me fait

tant d'honneur, qu'on diroit que je suis son superieur et qu'il tient de moy : en quoy je suis si fort esmerveillé que je ne sçay que dire. Il y ha un tas de vieillards radottez et insensez qui, ne se souvenans plus de ce qu'ilz ont faict en leur jeunesse, veulent donner loy et ordonnances à leurs enfans, et se veulent mesler de leur imposer charges qu'ilz ne toucheroyent pas aveq le doigt. Et font cela non point d'un amour qu'ils leur portent, mais incitez d'une simplicité, affin qu'ilz soyent longuement en quelque travail. Mais tant y ha que de deux poinctz que m'avoit ordonné mon pere, j'en ay eu contre mon espoir tresbonne issue; et, quant au troisiesme, j'en veux faire en brief experience, car je suis asseuré que ma chere et douce compaigne et amye m'en confirmera davantage en son cordial et loyal amour. Alors, elle, que j'ayme beaucoup plus que la lumiere de mes yeux, donnera à congnoistre quelle simplesse ou sottise est celle de la miserable vieillesse, qui se bagne quand elle peut emplir son testament de conditions ridicules. Je congnois bien maintenant que mon pere estoit privé de sa bonne memoire en faisant son testament, et comme vieillard insensé et hors de bon jugement faisoit des actes d'enfant. En qui me pourray-je plus seurement fier qu'en ma propre femme, laquelle ayant abandonné le pere, la mere, les freres, les sœurs et sa propre maison pour estre

une mesme ame et un mesme cœur avecq moy, tellement que je me puis bien asseurer que je luy peux bien reveler mon secret, de quelque importance qu'il soit? Je feray donq experience de sa loyaulté : non pas en mon endroict, veu que je suis asseuré qu'elle m'ayme plus que soy-mesme; mais je veux un peu faire l'essay, suivant la coustume des autres jeunes gens, qui sottement croyent estre un peché irremissible de contrevenir aux lourds et bestiaux commandemens des peres qui entrent continuellement en quelque frenaisie, comme ceux qui resvent. »

Se moquant ainsi Salard en soy-mesme des sages et proufitables commandemens paternelz, il se delibera de rompre le troisiesme. Et de fait, il se partit sur le champ de sa chambre, et, estant descendu des degrez, s'en alla droict au palaix du marquis, et, s'estant approché de la perche où il y avoit assez grand nombre de faucons, print le meilleur et celuy que le marquis tenoit le plus cher, et, sans estre veu de personne, l'emporta sans dire mot au logis d'un sien amy, nommé Françoys, et en le luy presentant le pria estroittement, pour l'amitié qui estoit entre eux deux, de le luy garder jusques à ce qu'il entendroit son vouloir. Cela fait, il s'en alla en son logis, et print un des siens qu'il tua secrettement sans que personne s'en apperceust, puis le porta à sa femme, en luy disant telz pro-

pos : « Mamie Theodore, je ne puis avoir, comme vous pouvez sçavoir, une heure de repos aveq nostre marquis : car en chassant, oysélant, maniant les armes ou faisant autres braveries, il me tient continuellement occupé en quelque exercice ; tellement que le plus souvent je ne sçay si je suis mort ou vif. Parquoy, à fin de le divertir d'aller tous les jours à la chasse, je luy ay donné une telle trousse qu'il ne s'en trouvera gueres content, et peut estre qu'il sera de repos quelques temps ; et, en ce faisant, nous nous reposerons pareillement. » Alors la femme luy dit : « Que luy avez-vous donq fait? » Et il luy respondit : « J'ay tué le meilleur faucon et le plus chery qu'il eust point, et pense que, quand il ne le trouvera point, qu'il en mourra de despit et de rage. » En disant cela, il tira de dessoubz sa cappe le faucon mort, et le bailla à sa femme, en luy enchargeant de le faire cuire, et qu'il le mangeroit pour l'amour du marquis. La femme, oyant les parolles du mary et voyant le faucon mort, en fit une grande plainte, et, se tournant vers luy, luy commença à reprocher l'offence qu'il avoit faite. « Je ne sçay, dit-elle, comment vous avez peu commettre un si grand forfait à l'encontre du seigneur marquis qui vous porte si grande affection. Il vous complait en ce que luy demandez, vous donnant le premier lieu vers sa personne. Helas! mon amy, Salard mon amy, vous nous avez

procuré une grande ruïne. Si de malheur le marquis en a la moindre connoissance de ce monde, que sera-ce que de vous ? Certes vous seriez en danger de mort. » A quoy luy respondit Salard : « Comment voudriez-vous qu'il en fust adverty ? Homme du monde ne le sçait que vous et moy. Au moyen dequoy, je vous voudrois bien prier, pour l'amour que m'avez tousjours porté et me portez à present, que ne le manifestiez à personne ; autrement ce seroit ma ruïne et la vostre. — Ne doutez point de cela, dist-elle, j'aymerois mieux souffrir mile morts que jamais reveler un tel secret. »

Aprés que le faucon fut bien cuict, Salard et Theodore se mirent à table ; et pourautant qu'elle ne vouloit point manger du faucon, ny faire conte des parolles du mary, qui la prioit amyablement d'en manger, il vint à hausser la main et luy donna si beau horion sur le visage que la jouë dextre luy en devint rouge, tellement qu'elle se mit à pleurer et faire les plus grandes plaintes de ce monde de ce qu'il l'avoit ainsi asprement battue. Puis se leva de table, et, en grondant entre ses dents, le menassoit, disant qu'elle s'en souviendroit à tout le temps de sa vie, et s'en vengeroit à temps et lieu. Et, de fait, le matin ensuyvant elle se leva assez tost, et sans plus retarder s'en alla trouver le marquis, en luy racontant de poinct en poinct la

mort du faucon ; ce que entendant, le marquis se mit si fort en colere qu'il le fit prendre, et, sans ouyr aucune raison ny defence, le condemna sur le champ à estre pendu et estranglé, et que tous ses biens seroyent confisquez et divisez en trois parties : la premiere seroit baillée à sa femme qui l'avoit accusé, l'autre au fils, et la troisiesme seroit assignée à celuy qui le pendroit.

Or Postume, qui estoit d'une corporance assez bien formée, et assez adroit de sa personne, ayant esté abreuvé de la sentence donnée contre son pere, s'en alla trouver incontinent la mere, et luy dit : « Mere, ne vaudroit-il beaucoup mieux que je pendisse mon pere et que je gaignasse plustost le tiers de son bien que quelqu'autre estrange personne ? » Alors la mere luy respondit : « Certes, mon filz, c'est tresbien dit à toy : car, en ce faisant, tout le bien demeurera à nous deux. » Incontinent aprés, ce filz s'en alla trouver le marquis, et luy requist d'avoir ceste faveur de luy qu'il pendist son pere, afin qu'il fust successeur de la tierce partie du bien, comme il avoit ordonné pour le bourreau. Ceste requeste luy fust gracieusement par le marquis octroyée.

Or Salard avoit prié un sien fidele amy, nommé Françoys, à qui il avoit descouvert son secret, que, quand la justice le meneroit au gibet pour le faire mourir, il s'en allast soudainement au marquis, le

priant que Salard fust mené devant luy, et que ce fust son plaisir l'escouter devant qu'il fust executé; ce qu'il fit de poinct en poinct.

Ce pendant, estant le pauvre Salard en la dure prison, ayant les fers aux piedz et attendant de heure en heure d'estre mené au supplice souffrir mort ignominieuse, commença à dire en soymesme en pleurant amerement : « Je cognois bien maintenant que mon bon vieillard de pere, aveq sa longue experience, me conseilloit mon proufit et mon salut. Iceluy, comme prudent et sage, me donnoit un bon conseil, et moy malheureux et insensé n'en fis conte. Pour me sauver, il me commanda que je deusse fuir ces miens domestiques ennemis, et moy, pour leur donner occasion de me mettre à mort et prendre plaisir en icelle, je me suis mis à leur discretion. Connoissant pareillement la nature des princes, qui en une mesme heure ayment et haïssent, exaltent et abaissent, me conseilla de m'eslongner d'eux, et moy, lourdaut que je suis, pour perdre les biens, l'honneur et la vie, les ay imprudemment cherchez. Pleust à Dieu que je n'eusse jamais experimenté ma desloyale femme! O Salard, Salard, combien t'eust-il esté plus proufitable si tu eusses suivy les traces de ton pere, laissant les flatteurs et badins faire la court aux princes et seigneurs! Je voy bien maintenant où je suis reduit pour m'estre trop fié en moy-

mesme, en ma femme et en mon maudit enfant, et surtout pour avoir trop creu à ce marquis tant ingrat. Je suis maintenant tout asseuré combien il m'aymoit. Mais que me pouvoit-il faire pis? Rien, certainement : car il m'ofence mon bien, mon honneur et ma vie tout à un coup. Helas! comment son amour s'est soudainement changé en cruelle et sanglante hayne! Je connois bien que ce proverbe n'est pas dit sans cause, c'est à sçavoir, que le seigneur est semblable au vin du flascon, qui est bon au matin, et le soir corrompu. O malheureux Salard, où es-tu reduit? où est ta noblesse? où sont tes chers parens? où sont tes magnifiques richesses? où est ta loyauté, integrité et courtoisie? O pere debonnaire, je croy que, mort comme vous estes, en regardant au miroir de l'eternelle bonté, me voiez en ce lieu prest à estre pendu, non point pour autre raison sinon par ce que je n'ay pas voulu croire voz sages et amiables commandemens, et croy fermement que vous m'aymez pour le present d'aussi grande affection que vous fistes onques, et priez incessamment le bon Dieu qu'il ayt pitié de mes jeunes folies et fautes ignorantes; et de ma part, comme filz ingrat en vostre endroit, et desobeissant à vos bons et louables commandemens, je vous supplie me pardonner. »

Ce pendant que Salard se reprenoit ainsi en luy mesme faisant telles plaintes, son fils Postume,

comme bon bourreau bien apprins, s'en alla aveq toute la court vers la prison, et, se presentant assez arrogamment devant le pere, luy tint telz propos : « Mon pere, puis que la fortune veut que, par la sentence de monseigneur le marquis, vous devez aujourd'huy estre infaliblement pendu et estranglé, et que le tiers de voz biens doit estre appliqué à celuy qui vous pendra, connoissant l'amitié que me portez, je pense qu'il ne vous desplaira point si je fais tel office moymesme : car, en ce faisant, voz biens ne tomberont point en autre main, ains demeureront au logis comme auparavant; en quoy me semble que vous devez estre content. » Salard, qui escoutoit attentivement les paroles de son filz, respondit ainsi : « Dieu te benie, mon filz; ta raison est fort bonne et me plaist, et, si auparavant je mourois mal content, je t'asseure que je mourray maintenant fort content. Fay donq ton office, mon filz, et n'attends plus. » Alors Postume luy demanda premierement pardon et le baisa en la bouche, puis print le cordeau et le luy mit au col, en le confortant et priant de prendre la mort en patience. Salard, voyant le soudain changement des choses, demeura tout estonné, et en sortant de la prison, ayant les mains liées par derriere, aveq le cordeau à l'entour du col, accompagné du bourreau et de tous les sergens et ministres de justice, se mit à cheminer assez hastivement vers

le lieu de la justice, où estant arrivé, il tourna les espaules à l'eschele qui estoit appuyée au gibet, et ainsi monta d'eschelon en eschelon jusques au plus hault, où, d'un courage constant et asseuré, il commença à regarder le peuple à l'entour, en racontant par le menu la cause pour laquelle il estoit ainsi mené au gibet; puis aveq douces et amiables paroles demanda humblement pardon de toutes les fautes commises, exortant principalement les enfans à estre obeissans à leurs peres anciens. Le peuple ayant entendu la cause de la condemnation de Salard, il n'y eut celuy en la compagnie qui ne pleurast et regretast le malheur de ce pauvre jeune homme et qui ne desirast sa grace.

Ce pendant ces entrefaittes François s'en estoit allé au palaix vers le marquis, luy disant telles parolles : « Illustrissime Seigneur, si jamais aucune estincelle de pitié fut allumée au cœur d'un juste seigneur, je suis asseuré qu'elle se redoublera et multipliera en vous, si aveq vostre accoustumée clemence et douceur vous escoutez et considerez l'innocence de l'amy reduit en extremité de mort par erreur non apperceu. Quelle cause, Monseigneur, vous esmeut à condemner à mort le pauvre Salard, qui vous aimoit d'un tel cœur? Il ne vous offença jamais, et n'y pensa onques. Mais, si c'est vostre plaisir de le faire venir icy devant qu'il meure, je vous feray connoistre apertement son innocence. »

Le marquis, ayant les yeux enflambez de colere, sans donner autre responce à François, le vouloit chasser, quand il se jetta en terre, et, luy ayant embrassé les genoux, commença à dire en pleurant : « Ayez pitié, Seigneur bening ; je vous supplie que l'innocent Salard ne meure point pour vostre regard. Cessez vostre perturbation, et je vous monstreray son innocence. Cessez pour une heure, Seigneur, et attendez pour l'amour de justice, que vous avez tousjours maintenue aveq voz ancestres. Monseigneur, je vous prie qu'on ne die point de vous que vous fassiez si precipitamment mourir voz amis. » Le marquis, d'un grand despit, dist contre François telles parolles : « Je voy bien que tu veux estre compaignon de Salard, et, si tu attens plus gueres le feu de mon courroux, je t'en feray incontinent autant. » Alors François luy respondit : « Je suis content, Monseigneur, que ma longue servitude aye ceste recompense que vous me fassiez pendre aveq Salard, si vous ne le trouvez innocent. » Le marquis, considerant la grande amitié de François vers son amy Salard, pensa en soymesme qu'il ne s'obligeroit pas à estre pendu aveq luy s'il n'estoit asseuré de son innocence; tellement qu'il accorda d'attendre encores une heure, et, si François ne prouvoit qu'il estoit innocent, qu'il se deliberast de souffrir mort aveq luy; puis fit appeller un serviteur et luy commanda

qu'il s'en allast en diligence à la justice, et qu'il commandast en son nom aux ministres qu'ilz ne passassent point outre, et que Salard, ainsi lié aveq le cordeau au col, fût amené devant luy, estant accompagné du bourreau et de tous les satalites. Si tost que Salard fut arrivé en la presence du marquis, et le voyant encores enflambé au visage, commença d'un hautin courage et d'un visage asseuré et ouvert, sans estre aucunement troublé, à luy dire telz propos :

« Monseigneur, le service que je vous ay fait et l'amour que je vous porte n'avoient point merité l'outrage et la honte que vous m'avez faite en me condemnant à si vituperable et ignominieuse mort. Et combien que le desdain que vous avez prins pour ma grande folie, si folie se doit nommer, vous incitoit à devenir cruel à l'encontre de moy, contre vostre naturel, si ne me deviez-vous point si soudainement condemner à la mort, sans ouyr mes raisons et defences : car le faucon pour lequel vous estes tant courroucé, pensant qu'il soit mort, est encores vivant et au mesme estat qu'il estoit auparavant. Et ne pensés point que je l'aye jamais prins pour le tuer, ni pour luy faire tort en façon quelconque, mais pour faire experience de quelque object, lequel je vous manifesteray. »

Et, ayant appellé son amy François, qui estoit là present, le pria de porter ce faucon et le rendre

à son maistre. Cela fait, depuis le commencement jusques à la fin luy raconta les bons commandemens du pere et la desobeïssance d'iceux. Le marquis, oyant les propos de Salard, qui sortoient du profond du cœur, et voiant son faucon aussi gras et en bon point qu'il estoit au paravant, devint quasi muet. Mais, aprés qu'il fut revenu un peu en soymesme, il vint à considerer sa faute d'avoir ainsi inconsiderément condemné à mort l'amy innocent. Puis vint à hausser les yeux enflez de larmes, et, en regardant au visage de Salard, luy dist ces parolles : « Salard, si tu pouvois maintenant penetrer aveq tes yeux la partie interieure de mon cœur, tu congnoistrois infaliblement que le cordeau qui t'a jusques à present environné le col et les mains ne t'a point donné tant de douleur qu'à moy de fascherie, ny tant de peine à toy que de douleur à moy, tellement que je ne pense plus vivre joyeux et content, puis que je t'ay offencé en telle maniere, veu mesmement que tu m'aymois et servois d'une si grande loyauté. Et, s'il estoit possible de pouvoir anuler ce qui s'est fait, ne doubte point que je ne le feisse. Mais, pour autant qu'il est impossible, je m'efforceray de tout mon pouvoir de reparer si bien ceste offence que tu en seras content. »

Cela fait, le marquis, de ses propres mains, luy osta le cordeau du col et luy deslia les manettes,

et, en l'embrassant de grande affection et le baisant par plusieurs fois, le print aveq la main dextre et le feit asseoir prés de soy; puis, voulant que le cordeau fût mis au col de Postume, pour son meschant et abominable forfait, et qu'il fût pendu et estranglé, Salard ne le voulut jamais permettre; mais, l'ayant fait venir devant soy, luy dit telles parolles: « Mon filz Postume, qui as esté nourry et entretenu de moy jusques à present pour l'amour de Dieu, je ne sçay que je dois faire de toy, Dieu le sçache : car d'un costé l'amour que je t'ay porté jusques à present m'attire, de l'autre costé le despit que j'ay de ton mauvais et impitoyable vouloir me vient à esbranler. L'un veut que je te pardonne comme bon pere, l'autre m'incite d'exercer vengeance à l'encontre de toy. Que doy-je donq faire en cecy? Si je te pardonne, on me monstrera au doigt; si je fais aussi juste vengeance de ton forfaict, je desobeiray au divin commandement. Mais, affin que je ne sois point trop pitoyable ni trop cruel, je prendray la voye du milieu, et ne seras point de moy corporellement puny, aussi ne te sera-il point du tout pardonné. Prens donq ce cordeau que tu m'avois nagueres lié à l'entour du col, et, en recompense des biens que tu esperois avoir aprés ma mort, porte-le aveq toy en te souvenant tousjours de moy et de ta vilenie, estant de moy si eslongné que je n'entende jamais nouvelles de toy. »

Ce pendant Theodore, estant abreuvée de ceste nouvelle deliberation de Salard, s'enfuit et se retira dedans un monastere de nonnains, où elle finit miserablement ses jours. Alors Salard, estant adverty de sa mort, print congé du marquis, et se partit de Montferrat, et retourna à Genes, où il vesquit longuement en grand'liesse, et donna pour Dieu la plus-part de ses biens, retenant seulement ce qui luy estoit bastant pour son vivre.

Ceste fable de Laurette avoit deja fait pleurer par plusieurs fois les compagnes; mais, entendans que Salard estoit delivré du gibet, et Postume vituperamment chassé, et Theodore miserablement morte, se resjouyrent grandement, rendans graces à Dieu, qui l'avoit ainsi delivré. La dame, qui avoit attentivement escouté la piteuse fable, pleurant quasi de joye, commença ainsi à dire : « Si ces autres damoiselles se portent aussi bien, en racontant leurs fables, comme a fait la plaisante et gratieuse Laurette, chascun de nous se pourra bien contenter. » Et, sans dire autre chose ny sans attendre autre responce, commanda qu'elle proposast son enigme, à fin que l'ordre du soir precedent fust observé, tellement que, pour obeïr à son commandement, dit aveq un visage riant :

Entre deux serrures née
Je feuz et emprisonnée;
Filz de moy mauvais nasquit,
Lequel de grandeur n'acquit
Que la mesure d'un grain
De millet, et qui par faim
Me devoura sans respect
Ny conseil : ô dur aspect!
Quand ma fortune proterve
Mere ne souffre pour serve.

Ce docte et subtil enigme proposé par la gratieuse Laurette fut de tous diligemment escouté, au grand contentement et plaisir d'un chascun, et qui l'interpretoit en une maniere, et qui en l'autre; mais il n'y eut aucun qui frappast au but, tellement que la gentille Laurette, le voyant ainsi douteux, dit en se souzriant :

« L'enigme par moy proposé, si je ne suis deceuë, ne signifie autre chose sinon la febve seche, laquelle estant née se tient enclose entre deux serrures, c'est à savoir deux escorces; puis naist en icelle un petit ver de la forme d'un grain, qui la ronge et consomme si asprement que de mere elle ne peut demeurer servante. »

Ceste exposition donnée par Laurette pleut merveilleusement à un chascun; en quoy elle fut louée de tous generalement; puis, ayant faict une grande reverence à la compaignie, se mit à seoir en sa place.

Alors Alterie, qui estoit assise prés de Laurette, à qui estoit escheu le second lieu pour dire sa fable, desirant beaucoup plus de raconter que d'escouter, sans attendre autre commandement de Madame, commença à dire ainsi.





FABLE II.

Un fameux larron, nommé Cassandrin, amy du prevost de Perouse, luy desroba son lict et son cheval ; puis, luy ayant presenté messire Severin lié dedans un sac, devint homme de bien et de grande entreprinse.

La vertu de l'entendement humain, treshonnorables Dames, est si haute et subtile qu'il n'y a chose en ce monde si griefve et si malaisée que, estant presentée devant elle, ne luy semble legere et facile. Au moien dequoy le menu peuple dit coustumierement que l'homme fait ce qu'il veut ; lequel proverbe me donne matiere de vous raconter une fable, laquelle, nonobstant qu'elle n'est pas à rire, si est-ce que vous y prendrez grand plaisir et delectation, veu qu'elle nous apprendra facilement à congnoistre la ruse et finesse de ceux qui continuellement volent et desrobent les biens et l'avoir d'autruy en mil sortes.

En l'ancienne Perouse, noble cité de Romagne, fameuse aux lettres et tresabondante en vivres, habitoit, depuis peu de temps en çà, un jeune rustre, autant bien dispos de sa personne qu'il y eut onq, et s'appelloit Cassandrin. Il avoit si bon bruit que, par ses larrecins et pilleries, tout le peuple de Perouse le connoissoit, tellement que plusieurs citoyens et artisans s'estoient allé souventes-fois plaindre au prevost aveq grosses charges et informations, pour les biens qu'il leur avoit volé ; si n'en fut-il jamais pourtant chastié, sinon par menasses. Or, combien que Cassandrin fust, pour ses larrecins et forfaitz, infamé et du tout desesperé, si est-ce qu'il avoit en soy une louable vertu, veu qu'il exerçoit son larrecin non point par avarice, mais pour pouvoir, à temps et lieu, monstrer sa liberalité et magnificence vers ceux qui luy estoient benings et favorables. Et, pour autant qu'il estoit affable, plaisant et facetieux, le prevost l'aymoit de si grande affection qu'il ne pouvoit estre un jour sans l'avoir en sa compagnie.

Perseverant ainsi Cassandrin en ceste vituperable partie, et l'austre costé en une louable vie; venant aussi le prevost à considerer les justes plaintes qui luy estoient portées de jour en jour contre Cassandrin; ne le pouvant pareillement punir, pour l'amour grande qu'il luy portoit, un jour l'appella secretement en son arriere-chambre, et commença à l'ad-

monester charitablement, en luy conseillant de laisser ceste mauvaise vie et suivre la vertu, fuyant les precipitans dangers où il pouvoit encourir pour sa malheureuse vie. Cassandrin, qui diligemment avoit entendu les paroles du prevost, respondit: « Monseigneur, j'ay ouy et clairement entendu les amiables et doux admonestemens qu'il vous a pleu me faire de vostre grace, et connois que cela depart de la claire fontaine de l'amitié que me portez, dont je vous remercie grandement. Vray est qu'il me faict mal qu'un tas d'insensez, envieux du bien d'autruy, taschent à semer scandales et oster aveq leurs venimeuses parolles l'honneur et bonne renommée d'autruy. Ces gens, quelz qu'ilz soyent, feroyent beaucoup mieux à tenir leur langue entre les dens que de blasmer autruy. » Le prevost, qui avoit faute d'un peu de levain, adjousta foy aux parolles de Cassandrin, ne se souciant gueres des plaintes qui estoient journellement faites contre luy, pour autant que l'amour que le prevost luy portoit luy avoit tant esblouy les yeux qu'il ne voioit point plus outre.

Advint un jour se trouvant Cassandrin aveq le prevost à table, en devisant de diverses matieres plaisantes et facetieuses, luy vint à raconter entre autres choses d'un jeune homme que nature avoit doué d'une telle astuce qu'il n'y avoit chose au monde si cachée et diligemment gardée que, par

son art, il n'emportast furtivement. Ce que entendant le prevost luy dist : « Ce jeune homme que tu dis ne peut estre autre que toy, qui es homme prompt, malitieux et rusé; mais, quand tu me pourrois desrober ceste nuict le lict où je couche, je te prometz ma foy de te donner cent florins d'or. » Oyant Cassandrin les propos du prevost, se troubla grandement, et luy respondit en telle maniere : « Monseigneur, à ce que je puis connoistre, vous m'estimez un larron; si est-ce que je ne le suis pas, soubz correction, et ne suis point filz de larron ; ains je gaigne ma vie aveq mon industrie et à la sueur de mon corps, et ainsi je passe ma vie le mieux qu'il m'est possible. Mais, si c'est vostre plaisir de me faire mourir pour tel cas, je suis content de vous faire ce plaisir là pour l'amitié que je vous ay tousjours portée et vous porte maintenant; puis je mourray content.» Desirant donq Cassandrin de complaire au prevost, sans attendre autre responce se partit incontinent, songeant et imaginant tout ce jour-là comment il luy pourroit desrober son lict, et qu'il ne s'en apperceust point. Estant en ceste deliberation, il luy vint en la fantasie un tel moyen. Le propre jour de cette imagination, il estoit mort à Perouse un pauvre quoquin qui avoit esté enterré en une sepulture hors de l'eglise des Jacobins. Quand ce vint sur le premier sommeil de la nuict, il s'en alla secretement à cette sepulture,

et tira dehors par les piedz ce corps mort, et, l'ayant despouillé tout nud, le revestit de ses propres accoustremens, qui luy estoyent si bien accommodez sur luy qu'on ne l'eust pas estimé un belistre, mais plustost Cassandrin. Cela fait, l'ayant chargé sur ses espaules le mieux qu'il peut, s'en alla vers le palaix, où estant arrivé aveq ce corps sur ses espaules, monta par une eschele qu'il avoit portée, et fit tant qu'il monta sur la couverture du palaix ; puis commença dextrement à descouvrir les tuiles, et aveq ses ferremens il perça si bien les lattes et cheverons qu'il fit un pertuis sur la chambre où estoit couché le prevost, lequel ne dormoit pas, ains oyoit clairement tout ce que faisoit Cassandrin; et, combien qu'il sentist son dommage par cette ouverture, si est-ce qu'il y prenoit plaisir, attendant tousjours le poinct qu'il desrobast son lict, disant en soymesmes : « Fay le pis que tu pourras, Cassandrin, car je t'asseure bien que tu n'auras pas ceste nuict mon lict. » Estant ainsi le prevost aveq les yeux ouvertz et les oreilles au guet, attendant que le lict luy fust volé, voila Cassandrin qui laissa tomber par le pertuis du plancher ce corps mort, qui donna si grand coup sur les carreaux de la chambre du prevost qu'il en fut tout espouvanté ; et, croyant pour vray que Cassandrin mesmes fust tombé, par ce qu'il avoit ses accoustremens, dit en soymesmes en se plaignant : « Helas! qu'ay-je faict?

Voyla comment, par un mien sot appetit, je suis cause de la mort de cest homme icy. Que dira-on de moy quand on sçaura qu'il est mort en ma maison? Comment les hommes doivent estre prudens et rassis! » Estant le prevost en ses regretz, il vint à heurter à l'huys de la chambre d'un sien loyal et fidele serviteur, et, l'ayant esveillé, luy raconta ce piteux inconvenient, le priant de faire une fosse au jardin pour mettre le corps mort dedans, affin qu'un tel scandaleux cas ne vinst en lumiere. Or, ce pendant que le prevost et le serviteur estoient empeschez aprés la sepulture, voicy Cassandrin qui estoit au dessus, voyant tout le mistere sans dire mot; ne voyant et entendant personne en la chambre, premierement se laissa devaler par une corde, et, ayant faict un fardeau du lict, l'emporta à son aise sur le champ. Si tost que le corps mort fut ensepvely, et que le prevost fut retourné en sa chambre pour se reposer, il veit que son lict n'y estoit pas, dont il fut tout estonné; et, s'il voulut reposer, force luy fut trouver autre party, pensant tousjours à la subtilité et finesse de ce rusé larron. Le matin ensuivant, Cassandrin, suivant sa coustume, s'en alla au palaix et se presenta devant le prevost, lequel luy dist:

« Asseurement, Cassandrin, tu es un gentil larron. Qui se seroit jamais imaginé de voler si finement mon lict que toy? » Cassandrin ne respondit

rien, ains faisoit de l'esbahy, comme s'il n'y eust jamais touché. « Tu m'as donné une belle trousse (disoit le prevost), mais je veux que tu m'en fasses une autre; alors je connoistray ton esprit. Si tu me desrobes la nuict ensuivant mon cheval que je tiens si cher, je te prometz, outre les cent florins que je te promis, de t'en donner autres cent.» Cassandrin, oyant l'intention du prevost, fit semblant d'estre troublé, se plaingnant grandement de ce qu'il avoit si mauvaise opinion de luy, le priant continuellement de n'estre point cause de sa ruine. Le prevost, voyant que Cassandrin luy refusoit sa demande, se mit en colere en luy disant : « Si tu ne fais ce que je te dis, n'attens autre chose de moy sinon d'estre pendu et estranglé aux creneaux des murailles de cette ville. » Voyant Cassandrin la chose estre dangereuse, et que c'estoit à bon escient, dit au prevost : « Je feray tout mon pouvoir de vous contenter, quoy qu'il en advienne, combien que je ne sois pas propre à ce faire »; et print congé de luy.

Le prevost, qui vouloit encores esprouver l'esprit subtil de Cassandrin, appella un sien serviteur, et luy dit : « Va t'en à l'estable et selle et bride mon cheval, puis monte dessus, et fay que tu n'en descendes point de cette nuict; mais donne-toy bien garde et ayes l'œil qu'il ne te soit osté. » Puis commanda à un autre qu'il se tînt à la garde du

palaix, et, ayant tresbien fermé les portes, tant du palaix que de l'estable, aveq bonnes et puissantes clefz, se partit. La nuict venue, Cassandrin print ses ferremens, et, s'estant approché de la porte du palaix, trouva que le gardien dormoit assez doucement. Et, pourautant qu'il savoit fort bien tous les lieux secretz du palaix, le laissa dormir à son aise, et, ayant prins un autre chemin, vint à entrer en la court, de là en l'estable; et, la trouvant close, il besongna si bien aveq ses ferremens qu'il ouvrit la porte, et, voyant le serviteur dessus, tenant la bride en sa main, il s'estonna quelque peu, et, s'approchant de plus prés, conneut qu'il dormoit asprement. Alors le fin et rusé larron, voiant le serviteur dormir comme un marmot, trouva la plus belle ruse que jamais homme vivant seut imaginer : car il print la mesure de la hauteur du cheval, en luy donnant toutefois l'avantage qui convenoit à son œuvre ; puis s'en alla au jardin, où il print quatre grands paux qui soustenoyent les treilles, et, les ayant aguisez, s'en retourna en l'estable, où, ayant veu le serviteur dormir comme une pierre, commença à coupper la bride du cheval que le serviteur tenoit en sa main, puis vint à coupper le poitraz, les sangles, la cropiere et toutes autres choses qui luy sembloyent nuire à son entreprinse ; et, aiant planté l'un des paux soubz l'un des coings de la selle, l'enleva posement de dessuz le cheval, et

l'assist sur le pau. Cela fait, il en mit un autre sous l'autre coing, et consecutivement aux deux autres, tellement qu'il enleva du tout la selle, ce pendant que le serviteur dormoit tousjours sur la selle assise sur quatre paux ; puis il print le licol, et le mist à la teste du cheval, et l'emmena. Le prevost, s'estant levé de grand matin, s'en alla droit à l'estable, pensant trouver son cheval, trouva son serviteur qui dormoit fort pesamment sur la selle soustenue par quatre paux. L'ayant esveillé, il luy dit les plus grandes injures de ce monde ; puis, comme un homme estonné, se partit de l'estable. Le jour aparu, Cassandrin, suivant sa coustume, s'en vint au palaix, et se presenta d'un visage joieux devant le prevost, en le saluant. Alors le prevost luy dit : « Vrayement, Cassandrin, tu emportes le prix sur tous les larrons, et, qui plus est, je te puis bien appeller roy et prince de tous les larrons. Mais je connoistray bien maintenant si tu as de l'esprit et habilité. Tu connois, comme je pense, messire Severin, curé de la paroisse de Saint-Gal, qui n'est gueres loing de la ville : si tu me le portes icy lié dedans un sac, je te prometz, outre les deux cens florins promis, t'en donner autant ; et, si tu ne le fais, delibere-toy de mourir. »

Ce messire Severin estoit un homme de bonne vie et meilleure renommée ; vray est qu'il n'estoit pas des plus fins de ce monde, se meslant seule-

ment de servir à l'eglise, sans avoir soin d'autre chose. Voyant Cassandrin le vouloir du prevost si mal disposé à l'encontre de luy, dit en soymesmes : « Cest homme icy, comme je voy, tasche de me faire mourir, en quoy il pourroit bien estre deceu : car je me veux deliberer de luy satisfaire en ce que je pourray. » Voulant donq faire Cassandrin tous les moyens pour contenter le prevost, s'imagina de donner une trousse au prestre, laquelle seroit mise en execution selon son desir. La trousse fut telle qu'il emprunta d'un sien amy une aube de prestre, qui luy descendoit jusque aux talons, aveq une estolle faitte à broderie, et la porta en son logis. Puis accoustra deux cartons et en fit deux belles aisles paintes de diverses couleurs, et un diademe qui donnoit un grand lustre. Quand le soir fut venu, il sortit hors la ville avec ces belles fanfares, et s'en alla au village où se tenoit messire Severin, et là se cacha dedans un boucage de piquantes espines, où il demeura jusques à l'aube du jour. Alors Cassandrin se vestit l'aube de prestre, et se mit l'estolle au col, le diademe en la teste et les aisles aux espaules, puis se cacha et se tint coy jusques à ce que le prestre vint sonner *Ave Maria*. A grand peine s'estoit Cassandrin vestu et mussé en ce boucage, que messire Severin, aveq son petit clerc, arriva à l'huys de l'eglise, qu'il laissa ouvert en entrant, et s'en alla faire ce qu'il avoit à faire. Cas-

sandrin, qui avoit l'œil au guet, voyant l'huys de l'eglise ouvert, ce pendant que le bon prestre sonnoit l'*Ave Maria,* il sortit de son boucage et entra secrettement en l'eglise, où s'estant approché de l'autel, estant sur ses deux piedz aveq un grand sac qu'il tenoit entre ses mains, commença à dire tout bas par deux ou trois fois ce qui s'ensuyt : « Qui veut aller en gloire, qu'il entre dedans ce sac. » Continuant ainsi Cassandrin ses propos, le petit clerc vint à sortir de la sacristie, et, voyant ceste aube blanche comme neige, et le diademe qui reluisoit comme le soleil, aveq les aisles qui sembloyent plumes de paon, oyant ceste voix, fut tout estonné; mais, estant un peu revenu en soymesmes, s'en alla trouver le prestre, et luy dit : « Monsieur mon amy, n'ay-je pas veu un ange du ciel aveq un sac en la main, qui disoit : « Qui veut aller en gloire, qu'il « entre dedans ce sac? » Je y veux aller, moy », dit le clerc.

Le prestre, qui n'avoit gueres la teste bien faicte, adjousta foy aux parolles du clerc, et, si tost qu'il fut sailly de la sacristie, il apperceut l'ange tout revestu, et entendit ses parolles, tellement qu'ayant grand desir d'aller en gloire et craignant que le clerc ne luy ostast l'avantage en entrant dedans le sac, fit semblant d'avoir oublié son breviaire au logis, et dit à son clerc: « Va-t'en à la maison, et cherche bien par la chambre, et m'aporte mon breviaire

que j'ay oublié sur le banc. » Ce pendant que le clerc s'en alla au logis, messire Severin s'approcha reveremment de l'ange, et aveq grande humilité se mit dedans le sac. Cassandrin, qui estoit fin, rusé et malin, voyant que son entreprinse alloit bien, ferma incontinent le sac, et le lia estroittement, et, s'estant despouillé l'aube, le diademe et les aisles, fit un fardeau de tout cela, et, ayant chargé tout cela sur ses espaules, s'en alla vers Perouse ; et, si tost que le jour fut esclarcy, il entra en la ville, et à heure competente s'en alla presenter le sac au prevost, et, l'ayant deslié, tira hors messire Severin, lequel, se trouvant en la presence du prevost, plus mort que vif, connoissant aussi d'estre moqué, fit une grande plainte à l'encontre de luy, criant à haute voix qu'il avoit esté brigandé et mis finement dedans le sac, non pas sans son grand dommage et des-honneur, le priant humblement d'en faire justice, et ne laisser point un si grand forfaict sans quelque grande punition, pour donner exemple manifeste à tous les autres malfaitteurs. Le prevost, qui avoit desja entendu le faict depuis le commencement jusques à la fin, ne pouvoit se tenir de rire, et, se tournant vers messire Severin, luy dit : « Mon pere spirituel, mon amy, ne dittes mot et ne vous faschez point, car ma faveur et la justice ne vous manquera point, nonobstant que ce soit une cassade, comme nous avons peu entendre. » Tant y

a que le prevost sceut si bien faire et dire qu'il l'appaisa, et print un petit sachet aveq quelques pieces d'or et le luy mit en main, et ordonna qu'il fust accompaigné jusques hors la ville ; et, se tournant vers Cassandrin, luy dit : « Cassandrin, Cassandrin, les effectz de ton larrecin sont plus grands que le bruit n'est semé par le monde ; parquoy, prens les quatre cens florins d'or que je t'avois promis, par ce que tu les as gaignez fort honnorablement ; mais fay que pour l'advenir tu vives plus modestement que tu n'as fait par le passé, car, s'il me vient plus quelques plaintes de toy, je te prometz que je te feray pendre par ton col. » Cassandrin, ayant receu les quatre cens florins et ayant remercié le prevost, se partit et se meit à trafiquer marchandise, tellement qu'il devint aprés sage et homme de bien et de grande entreprinse.

La fable racontée par Alterie pleut merveilleusement à toute la compaignie et mesmement aux dames, en la louant grandement. Mais le Moulin, d'un amoureux visage et contenance joyeuse, dit : « Ma Damoyselle Alterie, vous estes pareillement une petite larronnesse, comme j'ay peu comprendre, veu que vous avez si manifestement descouvert les malices des larrons qu'on n'y pourroit rien adjouster, ce qui demonstre que vous avez quelque intelligence aveq eux. »

Le Bembe respondit : « Elle n'est pas larronnesse

du bien d'autruy, mais aveq ses yeux flamboyans desrobbe le cœur de ceux qui la regardent. » Alors Alterie, rougie par telles parolles, se tourna vers le Moulin et le Bembe, en leur disant : « Je ne suis point larronnesse du bien d'autruy, ny moins brigande des cœurs d'autruy; mais nous vous vendons à deniers contens la fable de Cassandrin tout ainsi que nous l'avons acheptée. »

Mais, pourtant que les parolles s'augmentoyent, Madame vint à commander que chascun se teust, et que Alterie poursuyvist son enigme, laquelle, ayant laissé sa colere et adoucie quelque peu, dit ainsi :

Haut et bas cheminant d'un lent et tardif pas,
Un j'apperceu soudain qui regardoit en bas ;
Lors m'en allay criant : « Coucher, coucher, videz;
Allez, sire Bernard; icy plus ne tardez.
Deux le dechaussent, [et] quatre de bon guet vont,
Fermez portes, huis aussi, huit sont à mont. »
Ce pendant toutesfois que je fais telle fainte,
S'en fuit descouvert l'un tout à net [et] sans crainte.

Cest enigme ne donna point moins de plaisir à la compaignie que la fable subtilement racontée par Alterie; et, combien que chascun dist son opinion, il n'y en eut aucun toutesfois qui le peust entendre et deschiffrer : tellement que Alterie, voyant que le temps se perdoit et que nul arrivoit au poinct, s'estant levée, dict : « Non point que je merite cest honneur, mais affin que les paroles ne se sement point en vain, je diray ce que m'en semble.

« Il y avoit un gentilhomme qui, estant allé aux champs aveq toute sa famille, comme il advient le plus souvent, mesmement en esté, avoit laissé en son palaix une vieille pour le garder, laquelle, comme prudente et bonne mesnagere, tous les soirs visitoit le logis partout, de pœur qu'il ne se fust caché quelcun pour desrobber et piller la maison. Un soir la bonne femme, allant par la maison, et faignant de faire quelques negoces, apperceut un larron qui estoit sur le plancher et espioit par un pertuis ce que faisoit ceste femme, laquelle ne se voulut pas escrier, mais, faignant sagement que le maistre estoit au logis aveq beaucoup de serviteurs, dit : « Allez vous en coucher, messire Bernard, et deux servans le voysent dechausser, et quatre ferment la porte et les fenestres, et huict soyent dessus à faire bon guet. » Cependant que la bonne femme faisoit cest office, le larron, craignant d'estre descouvert, s'en fuit, et par ce moyen elle eschappa. »

Estant finy et interpreté le docte et subtil enigme raconté par Alterie, Catherine, qui estoit assise prés d'elle, conneut que la troisiesme harangue de la premiere nuict luy appartenoit, tellement que aveq un visage riant luy commença à dire en ceste maniere.



FABLE III.

Messire Scrapafigue, deceu une fois seule par trois brigands, les abusa par trois fois, et finalement s'en retourna victorieux aveq sa Nine.

La fin de la fable de madamoiselle Alterie, assez prudemment racontée, me donne matiere d'en raconter une, laquelle vous sera non moins plaisante que agreable ; mais elle sera en un seul poinct differente, c'est à sçavoir, qu'en icelle messire Severin fut par Cassandrin abusé, mais en ceste-cy messire Scrapafigue abusa par plusieurs foys ceux qui le pensoyent abuser, comme vous pourrez entendre par le discours de ceste presente fable.

Assez prés d'Imole, qui est une cité assez vindicative et de nostre temps quasi reduitte à l'extremité par les factions et partialitez, y ha un village nommé Posteme, où estoit autrefois pour

curé de la parroisse un prestre nommé messire Scrapafigue, homme veritablement riche et merveilleusement chiche et avaricieux, lequel tenoit pour son gouvernement une femme fine et rusée, nommée Nine, laquelle estoit si prompte qu'il n'y avoit si gentil compaignon à qui elle n'eust la hardiesse de dire ce qu'il luy appartenoit. Et, pour-autant qu'elle estoit fidelle, gouvernant prudemment son bien, il l'aimoit grandement. Ce bon prestre, lors qu'il estoit jeune, estoit un des gentilz compaignons qui fust en tout le territoire d'Imola; mais, estant reduit sur sa vieillesse, il ne pouvoit plus endurer le travail d'aller à pied, tellement que sa bonne servante luy conseilla souventefois qu'il deust achepter un cheval, affin qu'il ne vinst à abreger ses jours en cheminant tant à pied sur sa vieillesse. Messire Scrapafigue, vaincu des prieres et persuasions de sa chambriere, s'en alla un jour au marché, où ayant veu un mulet qui luy sembloit propre pour son affaire, il l'achepta sept florins d'or.

Or advint qu'il y avoit à ce marché troys bons compaignons, qui prenoyent plus de plaisir à vivre du bien d'autruy que du leur, comme on fait pour le jourd'huy. Si tost qu'ilz eurent veu que messire Scrapafigue avoit achepté un mulet, l'un d'entre eux vint à dire aux autres: « Mes compaignons, je veux que ce mulet soit à nous.

— Comment se pourra faire cela? dirent les autres. — Je veux, dit-il, que nous l'allions espier sur le chemin où il doit passer, et que l'un soit à demi-quart de lieuë de l'autre, et chascun de nous separément luy dira que le mulet qu'il a achepté est un asne; et, si nous sommes fermes en ce propos, facilement le mulet sera nostre. » Et de fait, s'estans partiz de commun consentement, se vindrent à accommoder sur le chemin tout ainsi qu'ilz avoient proposé. Or, quand messire Scrapafigue vint à passer, l'un des brigandz, faignant de venir d'ailleurs que du marché, luy dit: « Dieu vous gard, Monsieur. » A qui respondit messire Scrapafigue: « Tu sois le bien venu, frere. — D'où venez-vous? dit le voleur. — Du marché, respondit le prestre. — Qu'avez-vous achepté de beau? dit le compagnon. — Ce mulet, respondit le prestre. — Quel mulet? dit l'autre. — Cestuy-cy que je chevauche, dit le prestre. — Dites-vous à bon escient, ou si vous vous moquez? — Pourquoy? dit le prestre. — Parce qu'il ne me semble pas un mulet, mais plustost un asne. — Comment, un asne?» dit le prestre, et, sans dire autre chose, s'en alla son chemin, et ne fut pas à deux traitz d'arc qu'il rencontra l'autre compagnon, qui luy dit: « Bonjour, Monsieur, d'où venez-vous? — Du marché, respondit le prestre. — Y ha-il beau marché? dit le compagnon. — Ouy bien, res-

pondit le prestre. — Avez-vous point faict quelque bon achet? — J'ay acheté ce mulet que vous voyez, respondit le prestre. — Est-il possible? dit l'autre; l'avez-vous achepté pour un mulet? — Ouy, respondit le prestre. — Allez, c'est un asne, dit le compagnon. — Comment, un asne? respondit le prestre; si quelcun m'en parle plus, je luy en veux faire un present. » Ainsi, poursuivant son chemin, il rencontre le troisiesme compagnon, qui luy dit: « Vous soyez le bien venu, Monsieur; vous venez volontiers du marché? — Ouy vrayement, respondit le prestre. — Qu'avez-vous donq achepté? dict le bon compagnon. — J'ay achepté ce mulet que vous voyez. — Comment, mulet! Dictes-vous à bon escient, ou si c'est moquerie? — Je vous dis vray, dit le prestre, et ne me moque point. — O pauvre homme (dit le brigand), ne connoissez-vous pas bien que c'est un asne, et non pas un mulet? Voila de mauvaises gens de vous avoir ainsi trompé. » Ce que entendant, messire Scrapafigue luy dit: « Il y en ha desja deux autres qui me l'ont dit n'hagueres, je ne le pouvois croire. » Et, en descendant de son mulet, luy dist: « Tenez, je vous en fais un present. » Le bon compagnon le print, en le remerciant de sa grand courtoisie. Puis s'en alla trouver ses compagnons, laissant aller le prestre à beau pied sans lance.

Si tost que messire Scrapafigue fut arrivé au logis, il commença à raconter à la Nine comment il avoit achepté une monteure, et, pensant avoir achepté un mulet, il avoit acheté un asne; et, pourautant que plusieurs le luy avoyent dit sur le chemin, il en avoit fait un present au dernier. Alors la Nine luy dit: « O pauvre homme que vous estes! ne connoissez-vous pas que c'est une trousse qui vous a esté donnée? Je pensois bien que vous fussiez plus fin que n'estes. Par mon serment, ilz ne m'en eussent pas fait autant.» Messire Scrapafigue luy va dire: « Ne te soucie point de cela; que si m'en ont donné d'une, je leur en feray deux, n'en doute point, car ceux qui m'ont ainsi abusé ne se contenteront pas de cela; ains, aveq nouvelles ruses, viendront veoir s'ilz me pourront arracher quelque autre chose d'entre les mains. »

Or y avoit-il en ce vilage là un païsant assez prés de la maison du prestre, qui avoit, entre les autres, deux chevres qui se ressembloyent si fort que l'une ne se pouvoit pas bonnement connoitre d'aveq l'autre. Le prestre les achepta toutes deux, et les paya deniers contans. Le jour ensuivant il ordonna à la Nine qu'elle appareillast un beau disner, par ce qu'il vouloit semondre quelques-uns de ses plus familiers amis pour venir aveq luy disner, enchargeant qu'elle print de la chair de veau pour mettre bouillir, et qu'elle fist rostir les pouletz et la

longe. Puis luy bailla quelques bonnes espices, et luy ordonna qu'elle fist quelque bonne sausse, aveq une tartre, selon qu'elle avoit accoustumé de faire. Cela fait, le prestre print une des chevres et la lia à un sep dedans le jardin, luy donnant à manger, et lia l'autre d'une corde et la mena au marché, où il ne fut pas si tost arrivé que les trois compagnons de l'asne l'eurent incontinent descouvert, et, s'estans approchez, luy dirent : « Vous soyez le bienvenu, Monsieur; que faites-vous icy ? Vous voulez possible achepter quelque chose de beau ? — Je suis venu icy (dit-il) pour achepter des vivres, par ce que je donne aujourd'huy à disner à aucuns de mes amys ; et, quand ce seroit vostre plaisir d'y venir, vous me feriez service et honneur. » Les bons compaignons accepterent volontiers l'offre. Messire Scrapafigue, ayant achepté ce qu'il luy faisoit de besoing, mit tout ce qu'il avoit achepté sur le dos de la chevre, et, en la presence des trois compaignons, dit à la chevre : « Va-t'en au logis, et dy à la Nine qu'elle mette bouillir ce veau, et qu'elle fasse rostir les pouletz et la longe : dy luy aussi que aveq ces espices elle fasse quelque bonne tartre, aveq quelque bonne sausse, selon nostre coustume. Entens-tu? Or, va-t'en de par Dieu. » La chevre, chargée de ces bagages et laissée en la liberté, se partit ; mais on ne sçait pas entre les mains de qui elle tomba.

Cela faict, le prestre et les troys compaignons, aveq quelques autres de ses amys, feirent un tour ou deux par le marché, et, leur semblant l'heure de se partir, s'en allerent au logis du prestre, et, estans entrez en la court, apperceurent la chevre liée au sep, qui ruminoit l'herbe qu'elle avoit broutée, croyans que ce fust celle à qui le prestre avoyt baillé ces viandes pour porter au logis : dont ilz furent grandement estonnez. Si tost qu'ilz furent entrez au logis, messire Scrapafigue dit à la Nine : « As-tu fait ce que je t'avois mandé par la chevre ? » Elle, qui estoit rusée et qui entendoit le mot du guet : « Ouy, dit-elle, j'ay rousty les pouletz et la longe, et ay mis le veau bouillir. — Voila qui va bien », dit le prestre. Ces trois compagnons, voyans le rousty, le bouilly et la tartre au feu, et ayans ouy les paroles de la Nine, s'esmerveillerent plus qu'ilz n'avoient fait au paravant, et commencerent à penser entre eux à la chevre, comment ilz la pourroyent avoir. Quand ce fut sur la fin du disner, et ayans desja arresté entre eux de desrober la chevre et de donner une trousse au prestre, et voyans de n'en pouvoir avoir leur honneur, luy dirent : « Monsieur, il faut que vous nous vendiez ceste chevre. » Le bon prestre respondit qu'il ne la vouloit pas vendre, parce que on ne la pouvoit payer aveq tous les deniers du monde. Toutesfois, quand ilz auroient fantasie de l'avoir, il la prisoit

cinquante florins d'or. Les bons compaignons, pensans avoir trouvé la feve au gasteau, luy conterent incontinent cinquante florins d'or. « Je vous veux advertir, dit le prestre, à fin que vous ne vous pleigniez aprés de moy, par ce que la chevre ne vous connoissant pas du commencement, à cause qu'elle n'est pas encores apprivoisée aveques vous, elle ne ne fera pas, possible, l'effait qu'elle deveroit. »

Mais les compaignons, sans luy donner autre response, s'en allerent tous resjouiz, et menerent la chevre en leur maison et dirent à leurs femmes : « Demain, ne nous aprestez point à disner jusques à tant que nous vous le mandions au logis. » Cela fait, ilz s'en allerent en la place et acheterent pouletz et autres vivres pour leur disner, et, ayans chargé tout cela sur le doz de la chevre, qu'ilz avoyent amenée aveq eux, luy dirent tout ce qu'ilz vouloyent qu'elle fist et dist à leurs femmes. La chevre, chargée ainsi de vivres, se trouvant en liberté, se partit et s'en alla en si bonne heure qu'ilz ne la veirent jamais depuis. Quand l'heure du disner fut venue, les bons compaignons s'en retournerent au logis, et demanderent à leurs femmes si la chevre n'estoit point venue au logis aveq des vivres, et si elles avoyent fait ce qu'ils avoyent mandé par elle. Les femmes leur respondirent : « Pauvres lourdaux et insensez que vous estes, estimez-vous qu'une beste puisse faire voz services ? Vous estes bien abu-

sez! Il n'y ha point de danger que vous soyez trompez, puis que vous voulez tous les jours tromper autruy; et certes vous serez à la fin abusez. »

Les compaignons, se voyans ainsi moquez du prestre, qui leur avoit arraché les cinquante florins, monterent en si grande colere qu'ilz le vouloyent tuer, quoy qu'il en advînt ; et de fait, ayans prins leurs armes, s'en allerent le trouver. Mais le fin galand de prestre, qui n'estoit pas sans quelque soupçon de sa vie, ayant tousjours ces compaignons devant les yeux, de peur qu'ilz ne luy fissent quelque desplaisir, dit à sa servante : « Tien, Nine, prends ceste vessie pleine de sang et la metz souz ta cotte : car, quand ces brigands viendront, je metteray toute la faute sur toy, et, faignant d'estre courroussé à l'encontre de toy, je te donneray un coup de cousteau en la vessie; alors tu tomberas par terre tout ainsi que si tu estois morte, puis laisse faire à moy. »

Le prestre n'avoit pas à grand peine finy ces propos que les brigands arriverent, qui coururent sur le prestre pour le tuer; mais le prestre leur dit : « Messieurs mes amis, je ne suis pas cause de ce que vous me voulez offencer ; possible que cette mienne servante vous a fait quelque desplaisir que je ne sçay pas.» Et, se tournant contre elle, mit la main au couteau, et, en luy tirant d'un coup de

pointe, luy perça la vessie, qui estoit pleine de sang. Et elle, faignant d'estre morte, tomba par terre, et le sang couroit à grands ruisseaux de toutes partz. Puis le prestre, voyant ce cas estrange, fit semblant d'en estre repentant, et commença à crier à haute voix : « Helas ! malheureux que je suis, qu'ay-je fait? comment ay-je sottement mis à mort ceste femme qui estoit le baston de ma vieillesse ? Comment pourray-je plus vivre sans elle? » Alors il va prendre un haut-bois fait à sa fantasie, et luy leva ses habitz, et le luy mist entre les fesses, et y soufla tant dedans que la Nine retourna saine et sauve, et se leva sur ses piedz.

Ce que voyans, les brigands furent plus estonnez que jamais, et, laissans toutes leurs coleres, ilz acheterent ce haut bois deux cens florins, et s'en retournerent tous joyeux en leurs maisons. Advint ce pendant que l'un des brigands se courroussa contre sa femme, et en ceste chaude colere il luy donna d'un couteau en l'estomac, dont elle mourut sur le champ. Le mary print le haut-bois qu'il avoit acheté du prestre, et le luy mit entre les fesses, tout ainsi que le prestre avoit fait, esperant de la ressusciter. Mais en vain il souffloit, par ce que sa pauvre ame estoit desja hors de ceste vie pour aller en l'autre. L'autre compagnon, qui estoit là present, oyant ces parolles là, dist : « Va

sot que tu es, tu n'y entens rien ; laisse faire à moy »; et print sa femme par les cheveux, puis luy couppa d'un rasoir le siflet de la gorge, et print son haut-bois, et luy soufloit par dedans ; mais pour cela elle ne ressuscita pas. Autant en fit le troisiéme, tellement qu'ilz demeurerent tous trois sans femmes. Au moyen de quoy, estans comme enragez, s'en allerent au logis du prestre, deliberez de ne plus ouir ses fables, mais le prindrent et le mirent dedans un sac pour le porter noyer dedans le prochain fleuve. Ce pendant qu'ilz le portoient ainsi l'un aprés l'autre, il leur survint quelque chose dont ilz furent contraintz le laisser là dedans le sac, et s'enfuir.

Bien tost aprés, par fortune, vint à passer un berger, aveq son trouppeau paissant l'herbe deliée ; et, ainsi qu'il se pourmenoit, il entendit une voix plaintive qui disoit : « Ilz me la veulent bailler, et je ne la veux pas, car je suis prestre et ne la puis prendre. » De quoy fut tout estonné le berger, ne pouvant sçavoir d'où venoit ceste voix reiterée tant de fois. Et, se tournant çà et là, finablement il apperceut le sac où le prestre estoit lié ; et, s'estant approché, continuant tousjours le prestre ceste plainte, il delia et trouva le prestre, auquel il demanda pour quelle cause il estoit ainsi clos dedans le sac, criant à haute voix ; et il luy respondit que le seigneur de la ville luy vouloit faire espouser

une sienne fille, mais qu'il ne le vouloit pas, à cause qu'il se trouvoit desja trop aagé, joint qu'il estoit prestre, et que de raison il ne la pouvoit prendre. Le pauvre berger, qui adjoutoit foy entierement aux paroles du prestre, luy dit : « Pensez-vous, Monsieur, que le seigneur me la baillast ? — Je croy que ouy, respondit le prestre, si tu estois lié en ce sac comme j'estois. » S'estant mis le berger dedans le sac, le prestre le lia estroittement et s'eslongna assez de ce lieu aveq son troupeau. Devant qu'il fust une heure de là, voicy les trois brigands qui arriverent au propre lieu où ilz avoient laissé le prestre dedans le sac, et, sans y regarder dedans, ilz prindrent le sac sur leurs espaules et le jetterent dedans le fleuve. Voila comment le pauvre berger, en lieu du prestre, finit miserablement sa vie.

Les brigands, pensans estre bien vengez, prindrent leur chemin vers leurs maisons ; et, ainsi qu'ilz devisoyent ensemble, ilz aperceurent des brebis qui paissoyent assez prés de là ; tellement qu'ilz se vont deliberer de desrober un couple d'aigneaux ; et, s'estans approchez du troupeau, ils apperceurent messire Scrapafigue, qui en estoit le gardien, dont ilz resterent tous confuz, pensans l'avoir noyé dedans le fleuve. Au moyen de quoy, ilz luy demanderent comment il avoit fait à sortir de ce fleuve, et il leur respondit : « Allez

(dit-il), vous n'estes que gros asnes, vous ne sçavez rien. Si vous m'eussiez un peu jetté plus avant, je m'en fusse retourné aveq dix fois autant de brebis. » Ce que entendans, les trois compagnons luy dirent : « Monsieur, nous voulez-vous faire ce bien de nous porter en un sac, et nous jetter dedans le fleuve ? En ce faisant, de voleurs nous deviendrons gardiens de brebis. — Je suis prest, respondit le prestre, à faire ce qu'il vous plaira, et n'y ha chose en ce monde que je ne fisse pour l'amour de vous.» Et, ayant trouvé trois bons sacz de fort et puissant canevas, les mit dedans et les lia si estroitement qu'ilz n'en peussent jamais sortir, puis les jetta dedans le fleuve; et ainsi leurs ames prindrent le chemin du lieu qu'ilz avoyent desservy, et messire Scrapafigue s'en retourna vers sa Nine, riche de deniers et de bestial, vescut encores quelque temps assez joyeusement.

La fable racontée par Catherine pleut à toute la compagnie, dont elle fut louée, et encore plus la finesse du prestre, qui pour avoir donné un mulet acquist beaucoup de deniers et de brebis, sans la vengeance qu'il print contre ses ennemis du tort qu'il avoit receu, et en ce faisant demeura joyeux aveq sa Nine. Et, affin que l'ordre commencé ne se vînt point à rompre, proposa son enigme en la maniere qui s'ensuit :

Un forgeron et sa femme à leur table
N'avoient qu'un pain, qu'un seul pain et demy;
Un prestre fut aveq sa sœur amyable
En ce souper appellé comme amy.
Ces quatre donq de ce pain favorable
Firent trois partz, fendans l'entier parmy,
Le droit meilleur dont chacun a sa part,
Faisant grand chere ainsi jusqu'au depart.

Estant finy le sententieux enigme proposé par la gracieuse Catherine, et escouté d'un chascun aveq grande admiration, ne se trouvant aussi personne en toute la noble et ingenieuse compaignie qui de la dure escorce en peust tirer la vraye substance, Catherine dit : « Mes Dames, le sens de mon enigme est que, se trouvant un forgeron avoir espousé la sœur d'un prestre, ainsi qu'ilz s'estoyent tous deux assis à table pour souper, voicy arriver le prestre, tellement qu'ilz estoyent quatre, c'est à sçavoir la femme d'un forgeron aveques son mary, puis le prestre aveq sa sœur, et, nonobstant qu'ilz semblassent estre quatre, si est-ce qu'ilz n'estoyent que trois, et chascun d'eux print la moitié d'un pain, tellement que chascun d'eux demeura content. »

Aprés que Catherine eut finy son subtil enigme, la Dame feit signe à Eritrée qu'elle continuast l'ordre, laquelle d'un visage riant commença ainsi à dire :



FABLE IV.

Thibaud, prince de Salerne, veut espouser sa fille Doralice, laquelle, estant solicitée du pere, arriva en Angleterre, où Genese l'epousa, et eut deux enfans d'elle, qui furent mis à mort par Thibaud, dont Genese se vengea depuis.

JE pense qu'il n'y a aucun d'entre vous qui par experience n'ayt esprouvé quelle est la puissance d'Amour, et les esguillons de la chair corruptible. Iceluy, comme puissant seigneur, conduit et gouverne son empire sans espée, ains de son seul vouloir, comme vous pourrez entendre par le discours de ceste presente fable que j'espere vous raconter.

Vous devez donq sçavoir (gratieuses dames) que Thibaud, prince de Salerne, comme j'ay souventesfois ouy dire à noz anciens, eut pour femme une prudente et gentille damoiselle, d'assez bon lignage, de laquelle il eut une fille qui en beauté et bonne grace surmontoit toutes les autres dames de Salerne.

Mais mieux eust valu à Thibaud de ne l'avoir jamais euë, car il ne luy seroit pas advenu ce qu'il luy advint. Sa femme, jeune d'aage et aagée de sens, venant à l'extremité de la mort, pria le mary, qu'elle aymoyt tres-affectueusement, qu'il ne print jamais autre femme si l'aneau qu'elle portoit au doigt ne s'accommodoit au doigt de celle qu'il prendroit pour sa seconde femme. Le prince, qui n'aymoit pas moins sa femme qu'elle luy, fit serment qu'il maintiendroit tout cela. Aprés que ceste dame fut allée de vie à trespas, et qu'elle fut honorablement ensevelie, il vint en fantasie à Thibaud de prendre femme ; mais, se souvenant de la promesse faitte à sa femme, ne voulut aucunement rompre son ordonnance. Le bruit estoit desja semé par tout que Thibaud se vouloit remarier, tellement que ces nouvelles vindrent aux aureilles de beaucoup de pucelles qui en biens et vertuz n'estoyent point inferieures à luy. Mais luy, qui desiroit sur toutes choses d'accomplir le vouloir de sa feu femme, voulut premierement essayer à toutes les pucelles qui luy estoyent offertes en mariage si l'aneau de sa femme leur convenoit, et n'en trouvant aucune à qui l'aneau s'accommodast, ou qu'il estoit trop estroit à l'une, ou trop large à l'autre, tant y ha qu'il leur donna à toutes congé, sans dire autre chose.

Or advint que la fille de Thibaud, nommée

Doralice, disnant un jour aveq son pere, et ayant veu sur la table l'aneau de sa feu mere, lequel elle se meit au doigt, et se tournant vers le pere, luy dit : « Voyez, mon pere, comment l'aneau de ma mere me convient bien. » Ce que voyant, le pere le confirma.

Mais il ne fut pas long temps qu'une estrange et diabolique deliberation entra au cœur de Thibaud, de prendre pour femme sa fille Doralice, et demeura longuement entre ouy et non. A la fin, estant vaincu de ceste diabolique pensée et embrasé de sa beauté, un jour l'appella à soy et luy dit : « Ma fille Doralice, quand ta mere vivoit, se trouvant à l'extremité de la mort, me pria estroittement que je ne deusse point prendre pour femme sinon celle à qui convenoit l'aneau qu'elle portoit en son doigt lors qu'elle vivoit. Alors je luy fis serment de faire tout ce qu'elle voudroit : tellement qu'ayant experimenté beaucoup de pucelles, je n'en ay trouvé aucune à qui s'accommodast l'aneau de ta mere, sinon à toy ; au moyen de quoy j'avois deliberé de te prendre pour femme : car en ce faisant j'acompliray mon vouloir et ne violeray point la promesse faitte à ta mere. » La fille, qui n'estoit pas moins honneste que belle, entendant la malheureuse intention du mauvais pere, se troubla fort en elle-mesme, et, considerant son meschant abominable vouloir, craignant de le mettre en colere, ne luy

voulut rien respondre pour lors, ains, se monstrant joyeuse au visage, se partit d'avec luy ; et, n'ayant aucun de qui mieux elle se fiast que de sa nourrisse, recourut franchement à elle, comme à la fontaine de son salut, pour en avoir son conseil. Icelle, connoissant l'execrable desir du pere remply d'iniquité, voyant aussi la constante et ferme intention de la jeune fille, preparée d'endurer plustost tout grand tourment que de consentir à la fureur du pere, la reconforta, luy promettant faveur et ayde, affin que sa virginité ne fust point souillée aveq son deshonneur.

Ce pendant la nourrisse, qui pensoit continuellement quel remede elle pourroit trouver pour sauver la fille d'un tel inconvenient, entroit tantost en une deliberation, tantost en l'autre, et ne trouvoit aucun moyen où elle se peust bonnement asseurer : car elle trouvoit bon de la faire fuir et eslongner du pere ; mais la crainte de sa finesse, qu'elle ne tombast entre ses mains, l'en degoustoit grandement, estant asseuré que il la mettroit à mort.

Ainsi donq que ceste fidelle nourrisse faisoit ces discours en son esprit, il luy vint une nouvelle deliberation en son entendement, qui fut telle que vous entendrez. Il y avoit en la chambre de sa feu mere un beau garderobe fort magnifiquement ouvré, où la fille tenoit ses riches accoustremens et bagues, et n'y avoit personne qui le peust ouvrir

sinon ceste sage nourrisse, laquelle osta secrettement toutes les robes et bagues qui estoient dedans, et mit en ce garderobe d'une certaine liqueur qui avoit une telle vertu que quiconques en prenoit une cuillerée, ou bien peu, il vivoit long temps sans prendre autre refection; et, ayant appellé ceste fille, l'enferma là dedans, luy conseillant d'y demeurer jusques à ce que Dieu luy envoyast meilleure fortune, et que le pere fust hors de cette bestiale deliberation. La fille, obeïssant à sa bonne nourrisse, fit tout ce qu'elle luy enchargea. Le pere, qui perseveroit en sa maudite intention sans aucunement se divertir de son desordonné appetit, demanda par plusieurs foys nouvelles de sa fille, et, ne la trouvant pas et ne sçachant où elle estoit, monta en si grande fureur qu'il la menassoit de la faire mourir vilainement.

Peu de jours aprés, advint que Thibaud entra un matin, sur la levée du soleil, en la chambre où estoit ce garderobe, et, le voiant devant ses yeux et ne le pouvant souffrir, de despit qu'il en avoit, commanda qu'il fût osté de là et porté ailleurs, et qu'il fût vendu afin d'oster cest object de devant ses yeux. Les serviteurs, qui furent diligens à obeïr au commandement de leur maistre, le prindrent incontinent sur les espaules, et le porterent en la place. Advint que sur ce point arriva en ce lieu un bon et riche marchand genevois, lequel, ayant

contemplé ce beau garderobe si magnifiquement ouvré, en fut ravy, deliberant en soymesmes de ne le laisser point aller, quoy qu'il luy coutast. S'estant approché du serviteur qui avoit charge de le vendre, ayant fait marché aveq luy, le fit incontinent charger sur le doz d'un portefais, et le feit mener en sa navire. La nourrisse, qui avoit veu tout cela, trouva le moyen fort bon, combien qu'elle fust grandement marrie en elle-mesmes de sa fille qu'elle avoit perdue; toutefois elle se venoit un peu à consoler, considerant que, quand il advient deux grands inconveniens, il faut tousjours eviter le plus grand.

Le marchand, s'estant party de Salerne aveq son garderobe et autres riches marchandises, vint en l'isle de Bretaigne, aujourd'huy appellée Angleterre, et, estant descendu en un lieu où il y avoit assez spatieuse campagne, apperceut Genese, qui avoit esté de n'agueres creé roy d'Angleterre, lequel, courant à bride avalée le long de la plage, poursuivoit une fort belle biche qui par crainte s'estoit jettée en l'eau de la mer. Le roy, se trouvant las, et fasché d'avoir si longuement couru, se reposoit, et, si tost qu'il eut veu la navire, il demanda à boire au patron, lequel, faignant de ne connoistre pas le roy, le receust amiablement, en luy faisant le plus bel acueil qu'il estoit possible, et fit tant qu'il le fit monter en la navire. Le roy, qui

avoit desja veu ce beau garderobe si bien ouvré, eut grand desir de l'avoir, et de faict il demanda au patron de la navire combien il l'estimoit; on luy respondit qu'il valoit un grand prix. Le roy, estant ravy d'une chose si precieuse, ne se partit pas de là qu'il ne convînt du prix avec le marchant, et, aiant fait venir argent à suffisance et contenté le marchant de tout, il print congé de luy et le fit porter tout droit au palaix, le faisant mettre en sa chambre.

Or Genese, estant encores trop jeune, n'avoit point encores esté marié, et prenoit son plaisir d'aller tous les jours, de grand matin, à la chasse. Ce pendant Doralice, fille de Thibaud, qui estoit cachée en ce garderobe, qui estoit assis en la chambre de Genese, entendoit tout ce qui se faisoit en la chambre du roy, et, pensant aux dangiers passez, commença à esperer quelque bonne fortune. Et, si tost que le roy s'estoit party de sa chambre pour aller à la chasse selon sa coustume, la jeune fille sortoit de son garderobe, et, d'un grand artifice et subtilité, accoustroit la chambre, en nettoyant, dressant le lict, et accommodant les oreilliers en les mettant sur une couëte ouvrée à certains compas de grosses perles et autres merveilleuses braveries. Outre cela, la belle jeune fille semoit sur le lict roses, violettes et autres fleurs odoriferantes meslées de precieux parfuns, qui sentoyent fort bon et con-

fortoyent le cerveau. Tant y ha que ceste jeune dame tint cest ordre par plusieurs fois sans estre veuë de personne. Ce qui donnoit un merveilleux contentement au roy Genese : car, quand il venoit de la chasse et qu'il entroit en la chambre, luy sembloit estre au milieu de toutes les drogues et espiceries du païs de Levant.

Un jour le roy voulut savoir de sa mere et des damoiselles qui estoit celle tant gentille et gratieuse qui si magnifiquement luy acoustroit sa chambre. On luy respondit qu'on n'en sçavoit rien, par ce que, quand on alloit acoustrer la chambre, on trouvoit ordinairement le lict couvert de roses, violettes et de parfuns odoriferans. Le roy, entendant telles merveilles, delibera de sçavoir du tout d'où cela procedoit, et fit semblant d'aller ce matin à un chasteau qui est à dix lieues de là ; puis se cacha secrettement en la chambre, regardant par une fente, et attendant ce qui en pourroit advenir. Il ne fus pas long temps que Doralice, plus claire que le soleil, sortit hors de son garderobe, et se mit à nettoyer la chambre, à dresser les tapiz, et appareiller le lict et toutes les autres choses, comme elle avoit fait les jours precedens. Ayant donq la gentille pucelle accomply le digne et louable office, se voulut retirer en son garderobe ; mais le roy, qui attentivement avoit prins garde à tout, la vint incontinent surprendre et la print par la main, et, la

voyant belle et fresche comme un lis, luy demanda qui elle estoit. La jeune fille luy respondit que elle estoit fille d'un prince, du nom duquel elle ne se pouvoit bonnement souvenir, par ce qu'il y avoit desja trop long temps qu'elle estoit cachée en ce buffet, et ne voulut manifester la cause pourquoy elle estoit ainsi leans. Le roy, entendant tout cela, par le consentement de sa mere la print pour femme, et engendra aveq elle deux enfans.

Ce pendant Thibaud, perseverant en son meschant et execrable vouloir, ne trouvant point sa fille qu'il avoit long temps cherchée et recherchée, se vint à imaginer qu'elle pourroit bien estre en ce garderobe qu'il avoit vendu. Au moyen dequoy il se delibera d'aller chercher par le monde pour veoir s'il la pourroit point trouver, tant il estoit vaincu d'un despit et courroux ; et, s'estant accoustré en marchand, print force bagues et autres ouvrages d'or, et se partit ainsi deguisé de Salerne, et, en ayant couru divers païs, il vint par fortune à rencontrer celuy qui l'avoit premierement acheté, et luy demanda s'il en avoit bien fait son proufit et entre les mains de qui il estoit tombé. L'autre marchand luy respondit qu'il l'avoit vendu au roy d'Angleterre et qu'il y avoit gaigné la moitié par dessus. Ce que entendant, Thibaud se commença à resjouir et print son chemin vers Angleterre ; et, si tost qu'il fust entré en la ville où se tenoit le

roy, il commença à mettre par ordre toutes ses bagues et ouvrages contre la muraille du palaix, et y mit pareillement des quenoilles et fuseaux, et commença à crier : « Çà, femmes, à mes belles quenoilles et fuseaux. » Ce que entendant, l'une des damoyselles se mit à la fenestre, et, voyant ce marchand aveq si precieuses bagues, courut incontinent vers la royne, et luy dit qu'il y avoit en la rue un marchand aveq quenoilles et fuseaux d'or, qui estoit la plus riche chose qu'on veit onq. La royne commanda qu'on le fist monter au palaix, et, ayant monté les degrez et estant venu en la sale, la royne ne le conneut aucunement, par ce qu'elle ne pensoit plus à son pere, mais le marchand la reconneut fort bien.

La royne donq, ayant veu ces quenoilles et fuseaux de merveilleuse beauté, demanda au marchand combien il les prisoit. «Je les prise beaucoup, dit-il; mais, quand ce seroit votre plaisir que je couchasse une nuict en la chambre de voz enfans, je vous en feray aprés un present.» La bonne dame, pure et simple, qui ne se fust jamais doubtée de la maudite entreprinse de ce marchand, à la persuasion de ses damoyselles, y consentist.

Mais, devant que les serviteurs l'eussent mené reposer, les damoiselles delibererent de luy bailler un breuvage pour le faire dormir. Quand la nuict fust venuë, le marchand faignant d'estre las, l'une

des damoyselles le mena en la chambre des enfans du roy, où on avoit appareillé un magnifique lict, et, devant qu'on le mist reposer, la damoyselle luy dit : « Mon pere, avez-vous point de soif ? — Ouy bien (dist il), ma fille »; et, en prenant le verre, qui luy sembloit d'argent, le luy presenta ; mais luy, qui estoit malicieux jusques au bout, en faignant de boire tout le vin, le versoit petit à petit sur ses vestemens, puis s'en alla reposer. Or, il y avoit un petit huys en la chambre des enfans, par lequel on pouvoit aller en la chambre de la royne. Quand ce vint sur minuict, il s'en alla secrettement en la chambre de la royne, et, s'approchant du lict, luy osta un petit couteau, qu'il avoit desja espié le jour precedent, qu'elle portoit à son costé, et, s'approchant du berceau où estoyent les enfans, les tua tous deux, puis remit le couteau tout saigneux en la gaine, et, ayant ouvert une fenestre, se devala à bas aveq une corde nouée, et de grand matin, sur le point du jour, s'en alla en la boutique d'un barbier et se fit abbatre sa longue barbe, de peur qu'il ne fût conneu, et, se vestant de nouveaux habitz, s'en alla par la ville.

Ce pendant les nourrisses, qui s'estoyent endormies au besoing, se leverent à l'heure accoustumée pour allaitter les enfans, et, se mettans sur les berceaux, trouverent les enfans tuez. Au moyen dequoy elles s'escrierent et se mirent à pleurer en

s'arrachans les cheveux, rompans leurs vestemens par devant, tellement qu'elles monstroyent l'estomach. Incontinent les piteuses nouvelles furent portées au roy et à la royne, qui se leverent tous deschaussez, et accoururent à ce piteux spectacle, et, entendans que leurs enfans estoyent morts, se mirent à pleurer amerement. Desja toute la cité estoit abreuvée de ce miserable meurdre, et qu'il estoit arrivé un fameux astrologien, qui, selon le cours des estoilles, sçavoit les choses et predisoit ce qui est à venir. Ayant esté le roy adverty de la renommée d'iceluy, le feit appeller et luy demanda s'il pourroit point sçavoir par son art qui auroit tué ses enfans, et il respondit que ouy, et, s'approchant à l'aureille du roy, luy dit secrettement : « Sire, faittes que tous ceux qui portent un couteau à leur costé, en votre court, viennent et se presentent devant vous » ; et celuy qui seroit trouvé saisi du couteau qui estoit encores saigneux seroit le vray meurdrier de ces enfans.

Alors tous les courtisans, par son commandement, comparurent par devant luy, et de ses propres mains les voulut visiter l'un aprés l'autre, regardant diligemment si leurs couteaux estoient point saigneux ; et, n'en trouvant aucun qui fût souillé, s'en retourna vers l'astrologue, et luy raconta de poinct en poinct tout ce qu'il avoit fait, et qu'il avoit generalement tout visité, hors mis sa mere et la

royne. « Sire, dit-il, cherchez bien, et n'ayez respect à personne, pour ce que vous trouverez infaliblement le malfaiteur. » Le roy, ayant visité la mere, n'en trouva aucun indice ; finalement, appellant la royne, luy print la gaine qu'elle portoit à son costé, et trouva le couteau tout souillé de sang. Alors le roy, voyant l'evident argument, se tourna d'une rage vers elle, luy disant : « Ah ! meschante et cruelle femme ! ennemie de ton propre sang ! traistresse de tes propres enfans ! comment as tu peu jamais avoir le courage de souiller tes mains aveq le sang innocent de ces pauvres enfans ? Je te jure mon Dieu que tu porteras la penitence d'un si grand forfait. » Et, combien que le roy fust enflambé d'un courroux et despit, desirant de se venger sur le champ en la faisant mourir vilainement et malheureusement, toutefois, à fin qu'elle souffrist plus grand et plus long tourment, il luy vint une nouvelle fantasie en son esprit, et commanda que la royne fust despouillée et qu'elle fust ainsi toute nue ensevelie en terre jusques à la gorge, estant tousjours nourrie de viandes exquises, à fin que, vivant ainsi longuement, en ce faisant, elle enduroit plus grande punition. La royne, qui par le passé avoit enduré beaucoup d'autres miseres, connoissant son innocence, print la mort en patience. Ce bon astrologien, qui estoit le pere, entendant que la royne, comme coulpable, avoit esté con-

demnée à souffrir une tres-cruelle mort, se resjouit grandement, et, prenant congé du roy, se vint à partir d'Angleterre en grand contentement; et, si tost qu'il fust secrettement arrivé en son palaix, il raconta de poinct en poinct à la nourrisse tout ce qu'il luy estoit advenu, et comment sa fille avoit esté ainsi condemnée. Ce que entendant, la nourrisse demontra par dehors signe de resjouissance ; mais, par dedans, elle se trouvoit en grande facherie, et, aiant pitié de sa pauvre fille, vaincue du tendre amour qu'elle luy portoit, se partit un jour, de grand matin, de Salerne, et chevaucha si fort jour et nuit qu'elle arriva au royaume d'Angleterre, et, estant montée au palaix, trouva le roy qui donnoit audience à tous en une spacieuse sale, et, s'estant mise à genoux devant les piedz du roy, luy demanda une secrete audience pour choses concernantes l'honneur de sa couronne. Le roy, l'ayant embrassée, la fit lever, et, l'ayant prinse par la main, fit absenter toute la compagnie et s'assist tout seul aveq elle. La nourrisse, fort bien instruite des choses passées, luy dit assez reveremment : « Vous devez sçavoir, Sire, que Doralice, vostre femme et ma fille (non pas que je l'aye portée dedans ce miserable ventre, mais parce que je l'ay allaittée et nourrie aveq ces mammelles), est innocente du fait qui luy est faucement imposé, dont elle est cruellement condemnée à mort. Et, quand vous aurez par le

menu entendu et touché aveq le doigt qui a esté le meurdrier inhumain, et la cause qui l'ha esmeu de mettre ainsi à mort malheureusement voz enfans, je suis asseurée que vous serez esmeu de pitié, et la delivrerez incontinent de si grand tourment ; et, si vous me trouvez que je mente d'un mot, je m'offre de souffrir la mesme punition que souffre maintenant la royne. » Et, commençant depuis le commencement jusques à la fin, luy raconta de poinct en poinct tout ce qui estoit advenu. Le roy, entendant ce discours, adjousta foy à ses parolles, et commanda que la royne, qui estoit plus morte que vive, fust ostée de la sepulture, et, l'ayant faict medeciner en grand diligence, fit tant qu'elle revint en peu de temps à convalescence. Cela faict, le roy fit ung grand preparatif par tout son royaume et assembla une grosse armée qu'il envoya à Salerne, où on ne fut pas long temps que la ville fut conquestée, et Thibaud fut prins, et piedz et poings liez fut mené prisonnier en Angleterre. Le roy, voulant avoir plus grand asseurance du fait, proceda contre luy rigoreusement, et le fist mettre à la question, où il confessa de poinct en poinct tout ce qui estoit advenu, et le jour ensuivant fut mené par toute la ville sur un chariot tiré par quatre chevaux, et fut tenaillé, puis fut mis en quatre quartiers, comme Ganes, et ses membres jettez aux chiens.

Voila comment le meschant et abominable Thibaud finit miserablement sa vie, et le roy et la royne Doralice vesquirent encores longuement en grande felicité, laissans aprés leur mort de beaux enfans, qui succederent au royaume.

Chacun fut estonné et esmeu à pitié en escoutant la piteuse fable, laquelle estant finie, Eritrée, sans autre commandement de Madame, proposa ainsi son enigme :

Nature nous produit, entre autres animaux,
Un animal si vil et de vile nature
Qu'il deteste et hait sa propre geniture,
J'entens qu'à ses petis il fait cent mile maux.
Les voyant prosperer, devenir grands et beaux,
Aveq son bec crochu de leur chair fait fracture;
Tellement qu'au moyen d'une telle piqueure
Il les vous rend si bas que d'iceux les plus hauts
Ne se peuvent mouvoir pour chercher nourriture.

Il y eut grande varieté d'opinions entre les hommes et les femmes, car l'un disoit une chose, et l'autre l'entendoit autrement, ne se pouvans imaginer qu'il se trouvast aucun animal si cruel et inhumain qui, contre le cours naturel, porte envie et devienne cruel à l'encontre de sa propre lignée; mais la gentile Eritrée dit aveq douces paroles en souzriant : « Messieurs, ne vous esbahissez point de cela, car on trouve des peres qui portent envie à leurs enfans, comme fait le ravissant milan, lequel, estant maigre et sec, voyant

ses petis engraisser, leur porte envie et haíne, tellement qu'avec son bec les vient tant à piquer qu'il les fait devenir maigres et minces. »

La resolution de cest argument pleut merveilleusement à un chacun, en la louant grandement. Puis elle, ayant fait l'honneur qu'il apartenoit, se mist à son siege. Cela fait, la dame fit signe à Ariane qu'elle poursuivist l'ordre, laquelle, s'estant levée de sa place, commença ainsi sa fable :





FABLE V.

Demetrius Bassariot, se faisant nommer Gramotivege, surprint sa femme Polissene aveq un prestre, et, l'ayant envoyée vers ses freres, qui la mirent à mort, il espousa aprés sa servante.

On voit le plus souvent, amoureuses Dames, qu'en l'amour y ha grande diversité de vouloir : car, si l'homme ayme la femme, il ne sera point aymé d'elle, et, au contraire, si la femme ayme l'homme, il luy portera hayne. De là vient la rage de la soudaine jalousie, ennemie de tout nostre bien et contraire à la vie honneste. De là naissent les deshonneurs, les mortz scandaleuses, non pas sans grand blasme et reproche de nous autres femmes. Je laisse là les precipitans dangers; je me tais des maux innumerables que peuvent encourir tant les hommes que les femmes à cause de ceste maudite jalousie. Somme, si je voulois de part en part

amener les grands inconveniens qui en adviennent, je serois plustost fascheuse et ennuyeuse que plaisante et agreable à la compagnie. Mais, à fin que nous puissions ce soir mettre fin à noz plaisans propos, j'ay deliberé vous raconter une fable de Gramotivege non point encores entendue, de laquelle je pense que prendrez plaisir et edification.

Il vous est assez notoire que Venize est une tres-noble cité, veu le bon ordre des magistratz, abondante pareillement de nations estranges, et tresheureuse pour les bonnes loix et statuz qui y sont, estant assise en l'extreme destour de la mer Adriatique, et est appellée royne de toutes les autres citez, refuge des miserables, receptacle des foulez; ayant la mer pour muraille, et le ciel pour couverture. Et, combien qu'il n'y croisse aucune chose, si est-ce qu'elle est abondante en ce qui fait de besoin en une cité.

Tant y ha qu'en ceste noble et magnifique cité y avoit autrefois un marchand nommé Demetrius, homme loyal et de bonne vie. Au reste, il estoit d'assez basse condition. Iceluy, ayant grande affection d'avoir enfans, espousa une belle et gratieuse fille nommée Polissene, laquelle il aymoit si ardemment qu'il n'y eut jamais homme qui tant aymast femme que luy, et la tenoit vestue si magnifiquement qu'il n'y avoit en Venise femme, ex-

cepté les nobles, qui la passast en accoustremens, bagues et grosses perles. Outre cela, elle avoit abondance de viandes exquises, ne convenans pas à son estat, qui la rendoyent plus fresche et en bon point qu'elle n'eust esté autrement. Advint que Demetrius, qui, par le passé, avoit fait beaucoup de voyages par mer, delibera de s'en aller en Cypre aveq sa marchandise; et, ayant fourny sa maison de vivres et autres choses qui appartiennent à un mesnage, laissa sa chere femme Polissene aveq la chamberiere, jeune et assez belle, et, s'estant party de Venise, s'en alla poursuivre son voyage.

Ce pendant Polissene, qui faisoit grandissime chere et s'adonnoit à toutes mignardises, se sentant gaillarde de sa personne et ne pouvant plus souffrir les dardz piquans d'amour, jetta l'œil sur un prestre de sa parroisse, et s'embrasa merveilleusement de luy. Le prestre, pareillement, estant jeune, dispos et de belle aparance, s'aperceut un jour que Polissene luy en vouloit, et, la voyant jolye de visage, d'un gentil corsage et garnie de toutes les qualitez de beautez qui appartiennent à une belle femme, luy commença à donner des œillades de grande affection; et elle faisoit le semblable, tellement que leurs cœurs si fidelles et liez d'un amour reciproque, firent tant qu'il ne passa pas longtemps que Polissene, sans estre veuë de personne, tira le prestre en sa maison pour

en avoir son plaisir. Et continuerent ainsi furtivement leur amour par quelques mois, reïterans par plusieurs fois les estroittes accolades et baisers amoureux, laissans le pauvre lourdaut de mary à la discretion des dangers de la mer troublée.

Ayant esté Demetrius quelque temps en Cipre et ayant raisonnablement fait son profit sur mer, s'en retourna à Venise, et, tost qu'il fut descendu de la navire, trouva sa chere femme qui pleuroit amerement; et, luy ayant demandé la cause de ses pleurs, respondit que c'estoit tant pour les mauvaises nouvelles entendues que par l'incroyable joye qu'elle sentoit de sa veuë, par ce qu'elle avoit entendu qu'il estoit pery grand nombre de navires cyprianes, craignoit qu'il ne luy fust survenu quelque inconvenient. « Mais maintenant, dit-elle, vous voyant (la Dieu grace) estre sain et sauve retourné par deça, je ne me puis tenir de pleurer. » Le pauvre homme, qui estoit retourné de Cipre à Venise pour recompenser le temps que la femme avoit perdu par longue absence, pensoit bien que les larmes et souspirs de sa femme procedoyent d'un pur et loyal amour qu'elle luy portoit ; mais le pauvre malheureux ne consideroit pas qu'elle disoit en elle-mesme : « Pleust à Dieu que tu fusses noyé au milieu de la mer, par ce que je me donnerois du bon temps plus seurement et aveq plus

grand contentement avec mon amy qui m'ayme tant. »

Devant qu'il fût un mois de là, Demetrius s'en retourna à son voiage, dont Polissene fut autant joyeuse qu'elle fust jamais, et ne mit gueres à en advertir son muguet, lequel n'estoit pas moins vigilant qu'elle; et, quand l'heure convenable et assignée fut venüe, il s'en alla secrettement. Mais les menées du prestre ne peurent estre si secrettes qu'il ne fust apperceu de Manusse, qui demeuroit vis à vis du logis de son compere Demetrius; au moyen de quoy ce Manusse, qui aymoit grandement Demetrius, d'autant qu'il estoit assez compagnable et prest à faire service, ayant quelque soupçon sur sa commere, souventefois y print garde. Ayant donq veu evidemment que, à certains signes et à certaines heures, l'huys estoit ouvert au prestre, tellement qu'il entroit dedans et jouoit aveq la commere un peu plus indiscretement qu'il n'apartenoit, delibera de n'en dire mot, à fin que ce fait, qui estoit caché, ne se vînt à manifester et qu'il ne s'en ensuyvît quelque scandale, mais voulut attendre la venuë de son compere Demetrius, afin qu'il y donnast ordre plus à loisir.

Quand le temps fut venu de s'en retourner au païs, Demetrius monta sur mer, et aveq vent favorable s'en retourna à Venise; et, estant descendu de la navire, il s'en alla tout droit à son logis, et,

ayant frappé à la porte, la servante ouvrit la fenestre, et, l'ayant reconneu, courut incontinent pour luy ouvrir, pleurant quasi de joye. Polissene, entendant la venuë du mary, descendit incontinent à bas, et en ouvrant les bras l'embrassa et baisa, luy faisant les plus grandes caresses de ce monde. Et, pourautant qu'il estoit un peu laz et tout rompu de la navire, s'en alla coucher sans souper, et se mit si fort à dormir que, sans recueillir le dernier fruict d'amour, le jour vint. La nuict passée et le jour clair retourné, Demetrius s'esveilla, et, s'estant levé du lict sans luy complaire d'un seul baiser, s'en alla prendre un petit coffre duquel il tira quelques petites gentillesses et mignardises, qui n'estoient pas toutefois de grand prix; et, estant retourné au lict, les presenta à sa femme, laquelle, aiant autres choses en sa fantasie, ne fit pas grand estime de ces dons. Advint cependant à Demetrius une occasion d'aller en Pouille faire son emplaite d'huille et autres choses; et, l'ayant manifesté à sa femme, se commença à preparer pour son voyage. Alors la femme, rusée et malicieuse, faignant d'estre marrie de son departement, le caressoit en le priant de demeurer quelque temps aveq elle, mais, en son cœur, une heure luy semblant mil ans, qu'il s'ostast de devant ses yeux, afin de se pouvoir mettre plus seurement entre les bras de son mignon.

Or Manusse, qui avoit veu souventefois le prestre faire la court à sa commere et faire choses qu'il ne convient pas dire, estima faire tort à son compere s'il ne luy reveloit ce qu'il avoit veu faire: tellement qu'il delibera, quoy qu'il en advînt, de luy raconter et faire le recit. Et, l'aiant un jour invité à disner, aprés s'estre assis à table, Manusse dit à Demetrius : « Mon compere, vous savez (si je ne suis deceu) que je vous ay tousjours aymé et aimeray tant que l'esprit gouvernera ce mortel corps, et n'y ha chose en ce monde, tant difficile soit-elle, que je ne feisse pour vous ; et, quand vous ne le prendriez point en mal, je vous raconterois choses qui vous porteroyent plustost ennuy que plaisir, mais je n'ay pas la hardiesse de vous en parler, craignant de vous troubler l'entendement. Toutesfois, si vous estes sage et prudent (comme je pense), vous appaiserez vostre fureur et desdain qui empesche l'homme à connoistre la verité. — Ne sçavez-vous pas bien (respondit Demetrius) que vous me pouvez communiquer tout ce qu'il vous plaît ? Avez-vous point, possible, tué quelqu'un ? ditte-le, et ne craignez point. — Je n'ay tué personne (dit Manusse) ; mais j'ai bien veu quelqu'un tuer et destruire vostre honneur et renommée. — Parlez-moy clairement, dit Demetrius, et ne m'entretenez plus aveq ces propos tant obscurs. — Voulez-vous que je vous le die en un

mot (dit Manusse)? escoutez et portez en patience ce que je vous diray. Votre Polissene, que vous aymez tant, ce pendant que vous estes absent, couche toutes les nuicts avec un prestre, en se donnant du bon temps aveq luy. — Comment cela est-il possible, respondit Demetrius, veu qu'elle m'ayme de si grande affection? car, toutes les fois que je me viens à partir d'icy, elle me vient à remplir le sein de larmes et l'air de souspirs; et, si je ne le voyois aveq mes yeux, je ne le croirois jamais. — Si vous estes comme je pense, dit Manusse, et s'il y ha raison en vous, ne vous bandez point les yeux comme font un taz de niaiz et lourdaux, et je vous feray veoir aveq voz yeux et toucher aveq le doigt tout ce que je vous dis ; vous en serez du tout asseuré. Mais faites que vous soyez secret, luy monstrant bon visage, autrement la queuë du faisant se gasteroit. Le jour que vous voudrez partir, vous faindrez de monter sur mer, puis le plus secrettement que vous pourrez vous viendrez en mon logis, je vous feray voir tout le mistere. »

Quand ce vint au jour que Demetrius se vouloit partir, il fit de grandes caresses à sa femme en luy recommandant le mesnage, et, ayant prins congé d'elle, feit semblant d'aller en la navire, et se retira secrettement au logis de Manusse. La fortune voulut que, devant qu'il fût deux heures, il se leva un mauvais temps aveq une pluie si terrible qu'il sem-

bloit que le ciel deust ruyner, et ne cessa toute la nuict de pleuvoir. Le prestre, qui avoit desja esté adverty du departement de Demetrius, ne craignant ne pluye ne vent, attendit l'heure accoustumée pour aller visiter ses amours, et, si tost qu'il eut donné le mot du guet, on luy ouvrit la porte ; et, estant entré, elle luy donna un doux et savoreux baiser, ce que voyant le mary, qui estoit caché prés d'un pertuis, ne pouvant contredire à ce que le compere luy avoit dit, fut tout estonné ; et, pour la juste douleur qu'il en avoit, il se meit à pleurer. Alors le compere luy dit : « Or bien, que vous en semble ? avez-vous pas veu ce que ne pensiez pas ? Mais ne dittes mot et ne vous troublez point : car, si vous m'escoutez, en faisant ce que je vous diray vous verrez encores mieux. Allez poser ces habitz que vous portez, et prenez ceux de quelque belistre et les vestez, et vous barbouillez les mains et le visage de fange, et, en contrefaisant vostre voix, allez-vous-en à vostre logis et faignez de mendier et demander logis pour ce soir. La chambriere, possible, voyant ce mauvais temps, aura pitié de vous et vous logera : en ce faisant vous pourrez voir ce que vous ne voudriez pas. » Si tost que Demetrius eut entendu ces propos, il s'en alla despouiller ses habitz, et se vestit les haillons d'un pauvre homme qui estoit entré en la maison demandant logis pour Dieu ; et, ce pendant qu'il

pleuvoit ainsi asprement, il s'en alla à la porte de son logis et frappa troys foys à sa porte en pleurant et souspirant amerement. La chambriere, ayant ouvert la fenestre, demanda qui est là; et luy, d'une voix cassée et contrefaitte, respondit : « Je suis un pauvre vieillard, qui suis quasi noyé de la pluye, et demande logis pour Dieu, pour icelle nuict. » La bonne servante, qui n'estoit pas moins pitoyable aux pauvres que la maistresse vers le prestre, s'en alla vers la maistresse, et la pria que ce fust son plaisir de contenter un pauvre homme qui estoit tout mouillé de la pluye, et le loger jusques à tant qu'il se fust reschauffé et essuyé. « Il pourra aller tirer de l'eau (dit-elle), et faire feu, afin que les pouletz se puissent rostir plustost. Ce pendant je pourray mettre le pot au feu, et appresteray les escuelles, faisant d'autres services par la cuisine. » La maistresse consentit à cela, et la chambriere, luy ayant ouvert l'huys, le feit entrer et le meit prés du feu; et ce pendant le pauvre homme tournoit la broche. Le prestre et la maistresse estoient en la chambre, à passer leur temps : advint qu'en se tenant par la main, s'enalerent à la cuisine et saluerent ce pauvre, en se moquant de luy de ce qu'il estoit ainsi souillé de fange; et, s'estant approché de luy, la maistresse luy demanda son nom; à quoy il respondit : « J'ay nom Gramotivege, Madame. » Ce que entendant la maistresse com-

mença à rire si fort qu'on luy eust peu arracher les dentz. Puis vint embrasser le prestre, en disant : « Or sus, mon petit cœur doux, que je vous baise » ; et, en voyant tousjours ce pauvre, ne laissoit pas de l'accoler et baiser. Vous pouvez penser quelle fantasie avoit le mary, voyant ainsi sa femme estre baisée et embrassée du prestre en sa presence.

Quand l'heure de souper fut venue, la servante mit ces amoureux à table, et, estant retournée en la cuisine, s'approcha de ce pauvre et luy dit : « Mon pere, mon amy, vous devez entendre que ma maistresse ha un autant bon mary et aussi homme de bien qu'on puisse trouver en ceste ville, et ne luy laisse avoir faute de rien. Dieu sçait où il est maintenant par ce mauvais temps, et elle, ingrate, ne se souciant aucunement de luy, et moins de son honneur, s'est laissé aveugler d'un amour lascif, caressant son mignon, et fermant la porte à tous, hors-mis à luy. Mais (je vous prie) allons tout doucement à l'huis de la chambre, et voyons ce qu'ilz font et comme ilz mangent. » Estant venuz à l'huis, ils veirent comment l'un et l'autre se traittoyent fort bien, continuant leurs amoureux propos. Quand ce vint sur l'heure de s'aller reposer, ils s'en alerent tous deux coucher, et, en jouant ensemble et passant le temps, commencerent à moudre fort et ferme, et soufflans et

remuans les talons de si grande puissance que le pauvre, qui estoit couché en une chambre tout joignant, pouvoit facilement tout entendre, tellement qu'il ne ferma jamais les yeux toute la nuict; mais, si tost que le jour fut venu, il s'en alla au logis de Manusse, lequel dit en se sousriant : « Or bien (compere) comment se porte le mestier ? Avez-vous trouvé ce que ne vouliez ? — Ouy certes, dit-il, et ne l'aurois jamais creu si je ne l'eusse veu de mes propres yeux. Mais patience, puis que mon malheur veut ainsi. » Or Manusse, qui estoit assez fin, luy dit : « Mon compere, il faut que vous fassiez ce que je vous diray : lavez-vous fort bien, et prenez vos acoustremens, et sans perdre plus temps allez-vous-en vers vostre logis, faignant de n'avoir jamais peu partir à cause du mauvais temps, et vous prenez garde que le prestre ne se sauve : car, ce pendant que vous serez au logis, il se cachera en quelque lieu et ne se partira point jusques à tant qu'il ait loisir de se partir à son aise; et ce pendant vous manderez les parens de votre femme qu'ils viennent à disner aveq vous, et, quand vous aurez trouvé le prestre chez vous, faittes-en aprés ce que bon vous semblera. »

Ce conseil de Manusse pleut merveilleusement au compere ; et, ayant despouillé ses meschans habitz, s'en alla vers son logis, et commença à frap-

per à la porte. La chambriere, voyant que c'estoit le maistre, courut incontinent vers sa maistresse, qui estoit encores dedans le lict avec le prestre, et luy dit: « Madame, voicy mon maistre qui est retourné. » Ce que entendant la maistresse fut toute effrayée, et, s'estant levée le plustost qu'elle peut, cacha le prestre (qui estoit en chemise) en un coffre où elle tenoit les plus beaux vestemens qu'elle eust; puis s'en courut aveq sa robe fourrée, et luy alla ouvrir estant deschaussée, et luy dit : « Mon mary, vous soyez le bien venu; je n'ay jamais clos les yeux pour l'amour de vous, pensant tousjours à ceste grande fortune qui ha esté depuis; mais Dieu soit loué de ce que vous estes retourné sain et sauve. » Si tost que Demetrius fut entré en la chambre, il dit à sa femme : « Mamie Polissene, je n'ay jamais peu dormir ceste nuict, et à cause du mauvais temps, tellement que je me voudrois bien un peu reposer ; et ce pendant la chambriere s'en ira vers voz freres, les invitera en nostre nom pour venir disner ce matin avec nous. » Alors Polissene luy respondit: « Attendés plustost un autre jour, à cause qu'il pleut, et la chambriere est empeschée à faire la lessive pour noz chemises, linceux et autres draps de lin. — Demain il fera peut estre meilleur temps, respondit Demetrius, et me faudra partir. » Alors Polissene luy dit: « Vous y pourriez bien aller, et, si vous n'y voulez aller à cause que

vous estes las, appellez nostre compere Manusse, qui vous fera ce service. — C'est bien dit à vous », respondit Demetrius. Aiant fait appeller son compere, il fit tout ce qu'on luy avoit enchargé. Les freres venuz, ils disnerent tous joyeusement de compagnie. Les tables desservies, voila Demetrius qui va dire à la compaignie : « Messieurs mes beaux freres, je ne vous ay jamais monstré ma maison ny les beaux vestemens que j'ay fait faire à ma femme Polissene, vostre sœur; parquoy il vous plaira considerer comment elle est traitée aveq moy. Or sus, Polissene, levez-vous, belle dame, et monstrez un peu la maison à voz freres. » S'estant Demetrius levé, il leur monstra les magasins rempliz de froment, de bois, d'huilles et autres marchandises ; puis les bottes pleines de malvoisie, de vins grecs et exquis. Puis dit à sa femme : « Monstrez-leur voz bagues et les perles que je vous ay achetées; prenez un peu ces belles esmeraudes qui sont en ce petit coffre, les diamans, les rubiz et autres precieuses bagues. Or, que vous en semble, mes freres ? vostre sœur n'est-elle pas bien traictée ? » Alors tous luy respondirent d'une voix : « Nous le sçavons bien, frere, et, si nous n'eussions esté asseurez de vostre preud'hommie, nous ne vous l'eussions pas baillée. » Et, non content de ce, luy commanda qu'elle commençast à ouvrir les coffres, et leur monstrast ses beaux vestemens. Mais Polissene,

qui trembloit toute de crainte, luy dit : « Qu'est-il maintenant de besoing d'ouvrir les coffres et leur monstrer mes acoustremens ? Ne sçavent-ilz pas bien que vous me tenez tousjours honorablement vestue, et beaucoup plus qu'il n'appartient à nostre estat ? —Ouvrez ce coffre, dit-il, et vous despechez, et cet autre pareillement » ; et leur alloit monstrant tous leurs acoustremens.

Or n'y avoit-il plus qu'un seul coffre à ouvrir, duquel on ne pouvoit trouver la clef, à cause que monsieur le prestre estoit caché dedans. Demetrius, voyant qu'il ne pouvoit trouver la clef, print un marteau et coigna tant qu'il rompit la serreure et ouvrit le coffret.

Alors le prestre ne se peut si bien cacher qu'il ne fut conneu de tous. Les freres de la femme, voyant le fait evident, en eurent si grand despit que peu s'en falut qu'ilz ne les tuassent tous deux sur le champ. Mais le mary ne le voulut jamais permettre, estimant estre un grand des-honneur de tuer un homme en chemise, quelque vaillant homme que ce fust ; puis se retourna vers les freres, et leur dit : « Que vous semble maintenant de ma truande de femme, en laquelle j'avois mis tout mon espoir ? Meritois-je un tel honneur de toy, dy, vilaine ? Qui me tient maintenant que je ne te couppe la gorge, malheureuse que tu es ? » La pauvre desolée, ne se pouvant autrement excuser, ne disoit

mot, pource que le mary luy disoit au visage tout ce qu'elle avoit fait et luy veu la nuit precedente, tellement qu'elle ne le pouvoit nier ; puis, se tournant vers le prestre qui baissoit la teste comme un canard, luy dit : « Prenés voz habitz, monsieur le rustre, et vous en allez en la malheure, que je ne vous voye jamais : car je ne veux pas souiller mes mains au sang sacré pour une mastine. Or sus, levez-vous ; qu'attendez-vous plus ? » Le prestre, sans ouvrir la bouche, se partit, pensant tousjours avoir Demetrius aprés luy et ses beaux freres avec leurs couteaux à sa gorge. Cela fait, il retourna vers ses beaux freres et leur dit : « Mes freres, menez vostre sœur où bon vous semblera, car je ne la veux plus souffrir devant mes yeux. » Les freres, remplis de desdain et courroux, ne furent pas si tost au logis qu'ilz la tuerent. Ce que entendant Demetrius, et considerant sa chambriere, qui estoit assez belle et de bonne grace, se souvenant aussi de la pitié qu'elle avoit eu de luy, la print pour sa femme, en luy faisant un present de toutes les bagues et accoutremens qui estoyent à sa premiere femme, et vesquit long-temps aveq elle en joye et paix.

Si tost que Ariane eut finy sa fable, toute la compagnie dit d'une voix que la vertu et constance du pauvre Demetrius avoit esté grande, mesmement ayant

devant ses yeux le prestre qui estoit cause de son deshonneur; si est-ce que la crainte ne fut pas moindre du prestre, lequel estant en chemise et deschaussé, et se voyant le mary et les freres prés de luy, trembloit comme la fueille esbranlée par le vent. Cela fait, la dame, oyant plusieurs et variables discours qui se faisoyent sur cette matiere, imposa silence à tous, et commanda à Ariane de proposer son enigme; laquelle, d'un beau et gratieux maintien, avec visage affable et riant, commença ainsi :

Trois compagnons estans à table,
Cherchans tousjours les bons morceaux,
Vint un valet fort serviable
Qui presentoit aux jouvenceaux
Trois beaux pigeons (chose agreable)
Pour en froter leurs gras museaux :
Lors que chacun eut prins le sien,
Deux y restoyent, à dire bien.

Cest enigme sembla assez difficille à la compagnie, tellement que tous l'estimoyent quasi impossible, ne se pouvans imaginer comment se pouvoit faire que, les trois pigeons estans mangez, il en demeurast encores deux sur table; mais ils ne consideroyent pas que le serpent estoit souz le buisson. Voyant donq Ariane que son enigme n'estoit pas entendu, et consequemment qu'il estoit inexplicable, se tourna d'un visage delicat vers la dame, et luy dit : « Madame, combien que l'enigme par moy proposé semble à tous quasi

impossible, si est-ce qu'il n'est point si obscur qu'il ne se puisse aisement entendre. La resolution donq est telle. Il y avoit trois compagnons, l'un desquelz s'appelloit Chacun; et estans tous trois à une table, aprés avoir remply leur ventre de viandes comme bestes brutes, arriva un serviteur qui leur presenta trois pigeons, donnant à chacun le sien. Or celuy qui avoit nom Chacun mengea le sien, et les autres, qui estoient desja saoulz, laisserent les autres deux sur la table et se partirent. » La resolution de cest obscur enigme fut grandement louée d'un chacun, non pas sans rire abondamment; et n'avoit celuy en la compagnie qui l'eust jamais peu imaginer. Aprés que ceste derniere charge de deviser pour icelle nuict fut finie, la dame commanda à un chacun de se retirer au logis pour reposer, et qu'on retournast neantmoins le soir ensuyvant, souz peine d'encourir sa mauvaise grace. Les torches furent allumées, qui estoyent blanches comme neige, les gentilzhommes accompagnez jusques au rivage, et ainsi chacun se retira.





E. Champollion, sc. Jouaust, Ed. A. Salmon, Imp.

DEUXIÈME NUIT

Fable II.



LA SECONDE NUICT

DESJA *Phœbus avoit trempé ses rouës dorées dedans les eaux salées de la mer Indiane, et ses luysans rayons ne donnoyent plus de splendeur sur la terre; sa sœur cornüe, pareillement, dominoit desja par tout les obscures tenebres aveq sa claire et flamboyante lumiere : aussi les belles et estincellantes estoilles avoyent desja, par leur lumiere, donné la naïve peinture au ciel, quand l'honneste et honnorable compagnie se retira au lieu accoutumé pour continuer leurs plaisans propos. Et s'estans assis selon leur degré, madame Lucrece commanda qu'on eust à poursuivre l'ordre tenu le soir precedent. Et, pour autant qu'il restoit encores cinq damoiselles pour raconter leurs nouvelles, la dame enchargea au Trevisan qu'il eust à mettre en escrit leur nom, et le mettre en un*

vaisseau d'or, puis l'extraire l'un aprés l'autre, comme on avoit desja fait le soir precedent. Le Trevisan, obeissant au commandement de Madame, mit incontinent son vouloir en execution, et par fortune le premier qui saillit, ce fut le nom de la belle Isabelle, le second de Fleurdiane, le troisiéme d'Alienor, le quatriéme de Loïse, le cinquiéme de Vincende; puis, au son des flutes, ilz commencerent à dancer des bransles que Moulin conduisoit et Alienor, dont les dames et les gentilz hommes en firent si grands ris et en rient encores à present. Le bransle rond finy, chacun s'assist. Alors les damoiselles commencerent cette belle chanson en la louenge de Madame:

Je dy tousjours, et sans cesse diray,
Sans que jamais je change de propos,
Quand voz vertuz à tous j'annonceray,
Que tout honneur en vous prend son repos.
Quelle beauté à vous compareray?
Quel cœur gentil à bien du tout dispos?
Digne n'estes (pas) du bien de l'autre vie,
Si votre loz tousjours ne le convie.

La chanson amoureuse finie, Isabelle, à qui estoit escheu le premier lieu de la seconde nuict, commença joyeusement à raconter ce qui s'ensuit.





FABLE I.

Galiot, roy d'Angleterre, ayant un fils nay porc, lequel se maria par trois fois, et, ayant perdu sa peau de porc, devint un tres-beau jeune filz, qui depuis fut appellé le roy Porc.

Il n'y ha au monde, si gratieuses Dames, langue tant eloquente et excellente en bien dire, qui peust assez suffisamment exprimer combien l'homme est tenu à son createur de l'avoir fait et formé homme en ce monde, et non point beste brute. Et sur cette matiere, il me souvient d'un compte qu'on a fait de nostre temps, d'un personnage qui nasquit porc, et depuis devint un tresbeau jeune filz, appellé de tous le roy Porc.

Vous devez donq savoir, mes tres-cheres Dames, que Galiot fut roy d'Angleterre, homme non moins riche aux biens de fortune que en ceux de l'esprit, et avoit pour sa femme la fille de Mathias, roy de

Honguerie, nommée Hersile, qui en beauté, vertu et courtoisie surmontoit toutes les autres princesses de son temps. Au reste, Galiot gouvernoit si bien son royaume qu'il ne se trouvoit aucun qui raisonnablement se peust plaindre de luy. Ayans demeuré par longue espace de temps ensemble, fortune voulut que jamais Hersile ne se peut engrossir, ce qui desplaisoit grandement à l'un et l'autre. Advint que Hersile, se pourmenant une fois par son jardin, s'en alloit recueillant des fleurs, et, se trouvant desja un peu lasse, aperceut un lieu plein de verdoyantes herbes où elle s'assit, et, invitée du sommeil et des oyseaux qui chantoyent sur la ramée, se vint à endormir. Cependant, voyla trois hautaines fées qui vont passer en l'air, lesquelles, voyans cette jeune dame endormie, s'arresterent, et, ayant consideré la beauté et bonne grace d'icelle, vont deliberer entre elles de la faire inviolable et fée. Elles furent donq en cela toutes trois d'accord. La premiere va dire : « Je veux qu'elle soit inviolable, et, la premiere nuict qu'elle couchera aveq son mary, qu'elle soit engrossie et enfante le plus beau filz de ce monde. » La seconde dit : « Je veux que personne ne la puisse offencer, et que le filz qui naistra d'elle soit doué de toutes vertuz et gentillesses qui se peuvent imaginer. » La troisiéme dit : « Je veux qu'elle soit la plus sage et la plus riche femme qui se puisse trouver; mais que

le filz qu'elle concevra naisse tout couvert de poil de porc, avec les contenances et maïntien d'un porc, et ne se puisse jamais changer de tel estat, s'il ne prend premierement trois femmes. »

Ces trois fées parties, Hersile s'esveilla et se leva incontinent, et, ayant prins ses fleurs qu'elle avoit recueilly, s'en retourna au palaix. Il ne passa pas long temps que Hersile s'engrossist, et, quand ce vint au temps d'enfanter, elle fit un fils qui n'avoit point les membres d'homme, mais plustost de porc. Ce qu'estant venu aux aureilles du roy et de la royne, ils en conceurent une douleur merveilleuse ; et, affin que tel enfantement ne redondast point au deshonneur de la royne, qui estoit debonnaire, le roy eut souventesfois fantaisie de le faire tuer et le jetter en la mer. Mais, considerant en son esprit et pensant discrettement que le filz, quel qu'il fust, estoit engendré de luy et estoit de son sang, laissant toute mauvaise intention qu'il pouvoit avoir en son cœur, ayant meslé la pitié avec la douleur, voulut qu'il fust nourry et entretenu non point comme beste brute, mais comme animal raisonnable.

Ce petit enfant, estant nourry en toute diligence, venoit souventesfois vers la mere, et, se levant sur deux pattes, luy mettoit le petit groin en son giron, et les petites pattes sur ses genoux. Et la bonne mere ne laissoit pas de le caresser en luy mettant

les mains sur sa peau pelüe, et le baisoit et embrassoit tout ainsi qu'une creature humaine. Ce pendant le petit filz se tortilloit la queüe, monstrant par signes evidens que les caresses maternelles luy estoyent fort aggreables. Estant ce petit porc creu, commença à former la parolle humaine, et s'en aller par la ville, et se fourroit par les ordures et immondices comme font les autres porcs. Puis, se trouvant ainsi ord et sale, s'en retournoit en la maison, et, en s'approchant du pere et de la mere, se frottoit à leurs beaux acoustremens en les souillant de fange et puanteur; et, pour autant qu'ilz n'avoyent autre enfant que luy, ilz portoyent tout en patience. Un jour entre les autres, s'en venant au logis ord et sale comme de coustume, se meit ainsi sur les vestemens de sa mere et luy dit en grongnant : « Ma mere, je me voudrois marier. » Ce que entendant, la mere luy respondit : « Va, fol que tu es, qui est celle qui te voudroit bien prendre ? Tu es puant et salle, et tu veux qu'un baron ou un chevalier te donne sa fille ? » Il luy respondit en grondant que il vouloit estre marié, quoy qu'il en fût. La royne, ne sçachant comment s'y gouverner, s'en alla trouver le roy en luy disant : « Que ferons-nous ? Vous voyez en quel estat nous sommes : nostre filz veut à toute force estre marié, et n'y a aucune qui le vueille prendre pour mary ! » Bien tost aprés le petit cochon retourna vers sa mere, en grondant

encores plus haut qu'il ne faisoit au paravant, et disoit : « Je veux estre marié, et ne cesseray jamais jusques à tant que n'aye cette jeune fille que j'ay aujourd'huy veu, car elle me plaist grandement. » C'estoit la fille d'une pauvre femme qui avoit troys filles, et chascune d'icelles estoit belle à merveilles. Ce qu'entendant, la royne envoya incontinent querir ceste pauvre femme aveq sa fille aisnée, et luy dit : « Mere, mamye, vous estes pauvre et chargée de filles ; si vous voulez consentir à ce que je vous diray, vous deviendrez incontinent riche. J'ay ce fils que vous voyez, lequel je voudrois bien marier à vostre fille la plus grande. N'ayez point d'esgard à luy, qui est porc, mais au roy et à moy : car à la fin elle demeurera jouissante de ce royaume aveq luy. » La fille, oyant ces paroles, se troubla grandement, et, estant devenuë rouge comme la rose du matin, dit franchement qu'elle ne vouloit consentir par aucun moyen à telle chose. Toutefois sa pauvre mere luy sceut si bien persuader aveq ses douces paroles qu'elle en fut à la fin consentante. Le cochon, estant de retour au logis, tout souillé, courut vers sa mere, qui luy dit : « Mon fils, nous t'avons trouvé une femme selon ton desir. » Et, ayant fait venir l'espousée accoustrée de riches vestemens selon l'estat d'une royne, se presenta devant le porc, lequel, la voyant belle et gracieuse, s'en resjouissoit tout, et ainsi puant l'environnoit, et

avec le groin et les pattes luy faisoit les plus belles carresses de ce monde ; et, pourautant qu'il luy souilloit tous ses acoustremens, le repoussoit en arriere ; et le porc luy disoit : « Pourquoy me repoussez-vous ainsi? Ne vous ay-je pas fait faire ces acoustremens? » Et elle luy respondit d'une parolle hautaine : « Ny toy ny ton royaume des porcz ne me les fis onq faire. » Quand l'heure fut venüe de s'aller reposer, la jeune mariée dit : « Que feray-je de cette puante beste et infecte? Je le veux tuer ceste nuict, quand il sera sur le premier sommeil. » Le cochon, qui n'estoit pas trop loing de là, entendit ces propos et ne dit autre chose, mais s'en alla mettre en ce lict tant magnifique, estant tout couvert de fumier et de charongne puante, et aveq son salle groin et ordes pattes se mit à lever les linceulx deliez, et, ayant tout souillé de puantes infections, se coucha prés de l'espousée, laquelle ne demeura gueres qu'elle ne s'endormist.

Mais le porc, faignant de dormir, luy vint à donner si grand coup en l'estomach aveq ses crochetz qu'elle demoura incontinent morte ; et, se levant le matin assez tost, s'en alla, suivant sa coustume, à paistre et se souiller. Ce pendant la royne s'en alla visiter sa belle fille, et, l'ayant trouvée mise à mort par le porc, en receut une tresgrande douleur. Estant le porc de retour au logis, et estant rigoureusement reprins de sa mere, il

respondit qu'il luy avoit fait ce qu'elle luy avoit voulu faire, puis se partit tout courroucé. Bien tost aprés, le porc vint à solliciter sa mere de se vouloir remarier à l'autre sœur ; et, quand la royne luy voudroit refuser sa demande, luy, comme obstiné, la vouloit à toutes forces, menassant de mettre tout en ruyne s'il ne l'avoit. La royne, entendant ces rudes propos, s'en alla vers le roy et luy raconta tout, et il respondit qu'il vaudroit mieux le faire mourir, de peur qu'il n'advînt pour son regard quelque grand inconvenient en la ville ; mais la mere, qui luy portoit grande affection, ne pouvoit endurer d'estre privée de luy, nonobstant qu'il fût porc. Et, ayant faict apeller la pauvre femme aveq sa seconde fille, devisa longuement aveq elles touchant le mariage, tellement que, aprés longs propos, la seconde fille consentit à ce mariage ; mais son intention ne vint pas en si bon terme comme elle pensoit, car le porc la tua, comme il avoit faict la premiere, puis se partit incontinent de la maison.

Estant de retour à l'heure accoustumée, aveq son ordure et si grande puanteur qu'on ne se pouvoit aprocher de luy, fut aigrement injurié du roy et de la royne pour les excés commis ; ce neantmoins il leur respondit franchement qu'il luy avoit faict comme elle luy vouloit faire. Et, devant qu'il fust peu de temps, monsieur le porc assaillit de re-

chef la royne pour se remarier et prendre la troisiéme, qui estoit encores plus belle que les autres deux. Mais, pour autant que sa demande luy fut refusée, il sollicita tant plus fort de l'avoir, menassant la royne, aveq les plus espouventables paroles du monde, de la faire mourir s'il ne l'espousoit. La royne, oyant les vilaines et des-honnestes paroles, en sentoit en son cœur si grand tourment qu'elle en devint quasi folle, et, laissant aller toutes autres fantasies, fit venir la pauvre femme aveq la troisiéme fille, nommée Meldine, et luy dit : « Meldine, ma fille, je veux que tu prennes ce mien fils pour ton mary ; et n'aye point esgard à luy, mais à son pere et à moy : car, quand tu pourras temporiser aveq luy, tu seras la plus heureuse et la plus contente fille de ce monde. » Alors Meldine luy va respondre, d'un visage riant et gracieux, qu'elle en estoit fort contente, la remerciant humblement de ce que c'estoit son plaisir la prendre pour sa fille', et, quand elle n'auroit jamais autre chose, ce luy sembloit une grande faveur que, d'une pauvre fille qu'elle estoit, devenir en si peu de temps belle-fille d'un si puissant roy. La royne, entendant une si gracieuse et amyable responce, ne se peut tenir de pleurer de la douleur qu'elle sentoit. Toutesfois elle craignoit qu'il ne luy en print autant comme aux deux autres. Or, s'estant vestüe sa nouvelle espouse de riches acoustremens, attendoit tous-

jours son cher espoux qu'il retournast au logis. Si tost que monsieur le porc fût venu autant puant et souillé qu'il fut jamais, l'espouse le receut humainement, estendant sa precieuse robe par terre, en le priant qu'il se couchast prés d'elle. La royne luy conseilloit de le faire reculer, ce qu'elle refusa en respondant telles parolles à la royne :

J'ay ja ouy trois choses raconter,
Royne sacrée en couronne ennoblie :
L'une trouver ne pourras sans douter,
De la chercher c'est aussi grand follie ;
L'autr' est que foy tu ne dois adjouster
A ce que n'a raison ne courtoisie ;
La tierce, fay que le don precieux
Lequel tu tiens n'eschappe de tes yeux.

Monsieur le porc, qui ne dormoit pas, mais entendoit clairement tout ce qu'on disoit, se levant sur ses pattes, luy leschoit le visage, la gorge, l'estomach et les espaules. Elle pareillement de son costé le caressoit et baisoit, en s'embrasant du tout d'amour. Quand l'heure fut venue de s'aller reposer, l'espouse s'en alla coucher, attendant tousjours que son cher espoux y vinst, lequel bien tost, ord et puant qu'il estoit, se vint coucher ; elle commença à acoustrer la teste sur le chevet, en le couvrant fort bien et fermant les courtines, affin qu'il n'endurast point de froid. Le jour venu, mon-

sieur le porc, ayant laissé sa place orde et puante, s'en alla paistre comme de coustume. Le matin, la royne s'en alla vers la chambre de l'espousée, et, estimant voir ce qu'elle avoit veu des autres par le passé, trouva sa belle fille toute joyeuse et contente, combien que le lict fust souillé d'ordures et infections, et remercia le bon Dieu d'un tel bien, de ce que son filz avoit trouvé une femme à son plaisir. Il ne passa gueres de temps que monsieur le porc, estant aveq sa femme en propos joyeux, luy dit : «Ma femme, m'amie Meldine, si je pensois que tu ne manifestasses point mon secret, je te dirois, à ton grand contentement et plaisir, une chose que j'ay tenu secrette jusques à present ; mais, par ce que je te connois sage et discrette, et que tu m'aimes d'amour parfait, je t'en veux faire participante. — Declarez-moy hardiment vostre secret, dit Meldine, car je vous promets de n'en dire jamais mot à personne sans vostre consentement. » Estant monsieur le porc asseuré de sa femme, se vint oster sa puante et orde peau, et devint un beau jeune filz, et coucha toute la nuict estroictement entre les bras de sa chere Meldine. Et luy ayant enchargé sur tout de n'en dire mot, esperant estre delivré en brief de telle pauvreté, se leva et print sa peau de porc, puis s'en alla selon sa coustume aux immondices et fumiers. Je laisse penser à un chacun quel contentement receut Meldine,

se voyant accompaignée d'un si beau et honneste filz.

A peu de temps de là elle s'engrossit, et, venant à son terme, elle enfanta un tres-beau filz, dont le roy et la royne furent fort joyeux, et mesmement de ce qu'il avoit la forme d'un homme, et non point de beste. Ce pendant il faschoit beaucoup à Meldine de tenir secrete une chose de tant grande et merveilleuse importance, et de fait s'en alla trouver sa belle mere, et luy dit : « Madame, je pensois estre accompaignée avec une beste, mais vous m'avez donné pour mary le plus beau, le plus sage, le plus honneste et le plus vertueux jeune filz qui soit en ce monde. Quand il se vient coucher prés de moy, vous devez entendre qu'il despouille sa pauvre peau, et, l'ayant laissée par terre, devient un beau filz, et de bonne grace ; ce qu'on ne pourroit croire, qui ne le verroit de ses yeux propres. »

La royne ne sçavoit si sa fille se moquoit, ou si elle disoit à bon escient ; et luy ayant demandé comment cela se pouvoit veoir : « Vous viendrez cette nuict sur le premier sommeil à nostre chambre, et vous trouverez l'huys ouvert, et vous verrez ce que je vous dis estre vray. » La nuict et l'heure venue que chacun s'estoit allé reposer, la royne feit allumer les torches, s'en alla à la chambre du filz avecques le roy, et, estant entré en icelle,

trouva la peau de porc, qui estoit estandue par terre à costé de la chambre ; et la mere, s'aprochant du lict, aperceut que son filz estoit un fort beau filz, et Meldine le tenoit estroictement embrassé.

Ce que voyant, le roy et la royne se resjouirent grandement, et le roy ordonna que, devant qu'on se partist de là, que la peau fust decoupée. Alors la joye du roy et de la royne fut si grande que peu s'en falut qu'ilz n'en mourussent. Le roy Galiot, voyant avoir un tel filz et enfant de luy, s'osta la couronne et les accoustremens royaux, et mit en sa place son filz qui fut couronné avec grand triomphe, et fut appellé le roy Porc ; puis au grand contentement de tout le peuple commença à gouverner le royaume, et vesquit longuement en grande felicité avec sa bien-aymée Meldine.

La fable d'Isabelle estoit desja finie quand toute la compagnie se mit à rire de grand appetit de monsieur le porc tout souillé, qui caressoit sa chere espouse, couchant avec elle tout puant qu'il estoit.

« Mais laissons maintenant le ris, dit madame Lucrece, afin que, l'enigme d'Isabelle estant proposé, l'ordre soit observé. » Alors elle va commencer en telle sorte :

Je voudroy bien, amy, que me donnasses
Ce qu'onques n'euz et jamais tu n'auras ;

Voire combien icy tu demeurasses
Encor' mill' ans, tousjours t'abuseras;
Penser l'avoir c'est en vain que tracasses,
Et à tâtons sans trouver chercheras;
Mais, si tu m'aymes, ainsi que l'on peut croire,
Baille le moy, car tu le peux bien faire.

Estant le subtil enigme d'Isabelle raconté, chascun demeura estonné, ne se pouvant persuader qu'un peust donner une chose qu'il n'a pas et qu'il n'auroit jamais. Alors la prudente Isabelle, voyant leurs esprits en suspend, leur dit : « Ne vous esmerveillez point, Messieurs, par ce que l'homme peut bailler à sa femme ce qu'il n'a pas et ce qu'il n'eut onq, c'est à sçavoir l'homme n'ha point de mary et n'en peut jamais avoir, et neantmoins il peut donner mary à la femme. »

L'interpretation de l'enigme pleut grandement à un chascun, et, le silence imposé à tous, Fleurdiane se leva, qui estoit assise prés d'Isabelle, et avec un joyeux visage luy dit : « Madame, et vous, mes treshonnorez seigneurs, il me sembleroit fort convenable, soubz vostre correction toutesfois, que monsieur Moulin, qui est icy, resjouît cette douce compaignie aveq quelque plaisante facecie. Je dy cela, non pas que je vueille eviter le travail, car j'en ay beaucoup d'autres par les mains, mais par ce que sa fable, qu'il vous racontera d'une bonne grace, vous donnera plus grand contentement et plaisir. Et luy, comme vous sçavez, est de bon esprit et facetieux, ayant toutes

les bonnes parties qui sont requises à une gentille personne; et à nous autres simples filles conviendroit mieux l'eguille en la main que à raconter des fables.»

L'opinion de Fleurdiane pleut à un chascun, en la louant grandement de telle invention; et Madame, tournant vers Moulin, luy dit : « Or sus, seigneur Antoine, vous nous resjouïrez tous de quelque belle facecie », et luy commanda qu'il commençast. Alors Moulin, qui ne pensoit pas raconter fables, remercia premierement Fleurdiane de la louenge qu'elle luy avoit donnée; puis, comme obeïssant au vouloir de Madame, commença ainsi sa fable.





FABLE II.

Philene Sisterne, escollier estudiant à Bologne, estant moqué de trois belles dames, soubz un festin faux se vengea de toutes.

Je n'eusse jamais estimé (gracieuses dames) ny imaginé que Madame m'eust donné la charge de raconter fables, veu mesmement que c'estoit au rang de madamoiselle Fleurdiane, selon le sort escheu. Mais, puisqu'il plait à sa seigneurie, et que chascun en est content, je me forceray de raconter chose qui vous soit agreable. Et si, par fortune, mon dire (dont Dieu me gard) vous est ennuyeux, ou qu'il passast les bornes d'honnesteté, vous m'excuserez s'il vous plait, et en mettrez la faute sur madamoiselle Fleurdiane, qui a esté cause de tout.

A Bologne, qui est la plus noble cité de Lombardie, mere des estudes, et accommodée de toutes les choses qui sont requises en une telle florissante

ville, y avoit un jeune escollier, gentilhomme du païs de Crete, nommé Philene Sisterne, homme de bonne grace et amiable. Advint que de son temps il se fit un magnifique festin, auquel furent invitées les plus belles dames et les plus apparantes de la ville, et s'y trouverent pareillement plusieurs gentilz hommes et escoliers de Bologne, entre lesquelz estoit ce Philene, lequel, suivant la coustume des jeunes gens, muguetant l'une, tantost l'autre, et les trouvant à son plaisir, delibera de dancer aveq l'une d'icelles; et, s'estant approché d'une qui s'appelloit Emerentiane, femme du seigneur Lambert Bentevoille, l'invita à dancer. Elle, qui estoit gentille, et non moins hardie que belle, ne le refusa pas. Alors Philene, menant le bal assez lentement, et luy estreignant la main aucunefois, luy dit telz propos assez bas : « Madame, votre beauté est si grande qu'elle surmonte infaliblement toute autre que je veis onq, et n'y ha femme au monde à qui je porte aussi grande afféction que à vostre personne, laquelle me correspondant en l'amour, je m'estimeray le plus content homme de ce monde ; autrement vous me verrez en brief privé de vie, et lors vous serez cause de ma mort. En vous aymant donq, Madame, ainsi que je fais, et comme mon devoir le requiert, vous me prendrez pour votre serviteur, disposant de moy et de mon bien, de si peu qu'il y ha, comme du votre propre ; et

vous prometz que je ne pourrois recevoir plus grande faveur du Ciel que de me voir subjet à une telle dame, laquelle m'ha prins au fillet, tout ainsi qu'un oyseau. » Or, Emerentiane, qui attentivement avoit escouté les douces et gratieuses paroles, comme personne prudente, fit semblant de n'avoir point d'oreilles et ne luy respondit rien.

Le bal finy, et Emerentiane s'estant assise en sa place, ce jeune escolier alla prendre une autre honneste dame par la main, et commença à dancer aveq elle; mais la dance ne fust pas si tost commencée qu'il se mit ainsi à parler à elle : « Il n'est ja besoing, ma dame, que par parolles je vous demontre l'ardent amour que je vous porte, et porteray tant que ce mien pauvre esprit gouvernera et conduira mes membres, et m'estimerois tresheureux si je vous pouvois avoir pour ma maistresse ou singuliere dame ; en vous aymant donq ainsi comme je fais, et estant ainsi votre du tout, comme facilement pouvez entendre, vous ne me refuserez point, s'il vous plaist, pour votre humble serviteur, veu que ma vie et tout mon souverain bien ne depend d'autre que de vous. » La jeune dame, qui se nommoit Panthemie, ayant entendu tous ses propos, ne luy respondit autre chose pour lors, ains poursuivit honnestement sa dance, et, le bal finy, en se souzriant quelque peu s'assit avec les autres dames.

Cela fait, l'amoureux Philene n'arresta gueres qu'il print la troisiéme par la main, qui estoit la plus gentile, la plus belle et la plus gratieuse dame de Bologne, et commença à dancer avec elle, se faisant faire large à ceux qui s'approchoyent pour la contempler, et, devant que le bal fut finy, il luy tint telz propos: « Madame, je vous sembleray peut-estre trop importun en vous manifestant l'amour secret que je vous ay porté et vous porte encores pour le present; en quoy vous ne me devez point blasmer, mais plustost votre beauté, laquelle vous rend excellente par dessus toutes les autres, en me tenant comme vostre esclave et prisonnier. Je ne parle point de voz louables mœurs, de voz excellentes et admirables vertuz, qui sont telles et de si grande efficace qu'elles feroyent descendre en bas les dieux. Si donq vostre excellente beauté, si bien façonnée par nature, et non point par art, est aggreable aux dieux immortelz, il ne se faut point estonner si elle me contraint à vous aymer et vous tenir enclose au cabinet de mon cœur. Je vous suplie donc, gentile Madame, qui estes le seul confort de ma vie, que vous ayez pitié de celuy qui meurt mil fois le jour pour vous. En ce faisant, j'estimeray tenir la vie de vous, me recommandant humblement à vostre bonne grace. » La belle dame, qui s'appelloit Simphorosie, ayant entendu les douces et gratieuses paroles qui sor-

toyent du cœur de Philenius, ne peut cacher ses souspirs ; mais, considerant son honneur, à cause qu'elle estoit mariée, nē luy donna aucune response ; mais, le bal finy, se retira en sa place.

Or, se trouvans, de fortune, ces trois dames estre assises l'une prés de l'autre, comme en un rondeau, et s'entretenans de propos plaisans, voilà Emerentiane, femme du seigneur Lambert, non pas par mal, mais en se jouant, dit à ses compagnes : « Mes dames, ne vous ay-je pas à raconter un gentil tour qui m'est advenu aujourd'huy ? — Et quoy donq ? respondirent les compagnes. — J'ay acquis ce soir, dit elle, en dançant, le plus gentil amoureux, le plus beau et de la meilleure grace de ce monde ; lequel se dit estre tant embrasé de ma beauté qu'il ne repose ny jour ny nuict » ; et, de poinct en poinct, leur vint à raconter tout ce qu'il avoit dict. Ce qu'entendant Panthemie et Symphorosie dirent le mesme leur estre advenu, et ne se partirent point de la feste qu'elles conneurent estre celuy seul qui avoit fait l'amour aveq elles. En quoy elles conneurent que les parolles de l'amoureux ne procedoyent point d'une loyauté amoureuse, mais plustost d'un amour fol et dissimulé, tellement qu'elles y adjousterent autant de foy comme on fait coustumierement aux paroles des malades ; et ne se

partirent point de là que toutes trois d'accord se donnerent la foy d'y besongner si bien que chacune, en son regard, luy donneroit quelque trousse.

Continuant ainsi Philene à faire l'amour, tantost à l'une, tantost à l'autre, et voyant que chacune faisoit semblant de l'aymer, se mit en deliberation s'il estoit point possible de recueillir d'icelles le dernier fruict d'amour ; mais il fut bien abusé en son desir, par ce que tout son dessein luy fut rompu.

Et, de fait, Emerentiane, qui ne pouvoit plus souffrir l'amour dissimulé du sot escolier, appella une sienne chambriere assez belle et jolie, et luy enchargea qu'elle parlast par beau moyen à Philenius, et luy feit entendre l'amour que sa maistresse luy portoit, et, quand ce seroit son plaisir, qu'elle voudroit bien estre une nuict aveq luy en son logis. Ce qu'entendant, Philenius se resjouit grandement, et dit à la chambriere : « Retournez-vous-en, la belle fille, et me recommandez bien à vostre maistresse, en luy disant de ma part qu'elle m'attende ce soir, puis que son mary n'est pas au logis. » Cependant Emerentiane fit faire quelque nombre de fagotz de piquantes espines, et les mit souz le lict où elle couchoit, attendant tousjours que le mignon vînt. La nuict venue, Philene print son espée et s'en alla au logis de son ennemie, et, ayant donné

le mot du guet, luy fut incontinent ouvert. Et, aprés qu'ilz eurent devisé quelque peu ensemble, et soupé magnifiquement, se retirerent en la chambre pour reposer.

Or Philene ne fut pas à grande peine despouillé pour s'en aller coucher que le seigneur Lambert (le mary) arriva. Ce qu'entendant, la dame fit semblant d'en estre faschée, et, ne sachant où cacher le mignon, le pria de se retirer soubz le lict. Philene, voyant le danger où il estoit, et la femme pareillement, sans prendre un seul vestement, mais seulement aveq la chemise, s'en fuit souz le lict, où il se piqua si asprement qu'il n'y avoit partie en son corps, commençant depuis les pieds jusques à la teste, d'où le sang ne sortist. Et tant plus il se vouloit deffendre en ce lieu obscur, tant plus il se piquoit, et n'osoit crier, de peur que le seigneur Lambert, l'entendant, ne le tuast. Je vous laisse à penser en quel estat se trouvoit ce pauvre malheureux, lequel peu s'en faut qu'il restast sans queue, tout ainsi qu'il avoit perdu la parole. Le jour venu et le mary party du logis, le pauvre escolier se revestit le mieux qu'il peut, et s'en retourna ainsi tout saigneux au logis, ayant grand crainte de mourir ; mais, estant dilligemment pencé par les medecins, il revint et recouvra en brief sa premiere santé.

Bien tost aprés, Philene commença à poursuivre

de rechef ses amours vers les deux autres, c'est à sçavoir Panthemie et Simphorosie, et fit tant qu'il trouva la commodité de parler un soir à Panthemie, à laquelle il raconta tous ses ennuitz et continuelz tourmens, en la priant d'avoir pitié de luy. Alors la fine et prudente Panthemie, faignant d'avoir pitié de luy, s'excusoit de n'avoir pas le moyen de le pouvoir contenter; mais à la fin, vaincue par ses douces prieres et merveilleux souspirs, le fit venir en sa maison; et, estant desja despouillé pour s'en aller coucher aveq la dame, elle luy commanda qu'il entrast en un petit cabinet où elle tenoit ses eaux de senteur et parfums, et qu'il se parfumast bien devant que de se coucher. Le jeune lourdaut, ne se doutant aucunement de la ruse de cette mauvaise femme, entra dedans ce cabinet, et, ayant mis le pied sur une table qui estoit seulement le moins du monde attachée au plancher, il vint à tomber si grand coup dedans un magasin, où les marchands tenoient le cotton et la laine, qu'il se cuida rompre le col et les jambes; toutesfois la fortune voulut qu'il ne se fit aucun mal en tombant. Se trouvant donq, ce pauvre escolier, en ce lieu obscur, commença à chercher quelque huis ou eschelle pour s'oster de là; et, ne pouvant trouver choses à son gré, il maudissoit l'heure et le poinct qu'il avoit jamais conneu Panthemie. L'aube du jour venue, le pauvre mal advisé aperceut en une partie du ma-

gasin quelques fentes en la muraille qui rendoyent quelque peu de clarté, à cause qu'elle estoit desja ancienne et couverte de mousse, tellement qu'il commença d'une merveilleuse force à arracher les pierres par le costé mesme où la muraille estoit plus foible, et tant arracha qu'il y feit un pertuis si grand qu'il en sortit, et, se trouvant en un endroit qui estoit assez prés de la grand rue, ainsi deschaussé et en chemise, s'en alla vers son logis sans estre conneu de personne.

A peu de temps de là, ayant Simphorosie entendu les trousses que les deux autres dames avoyent donné à Philene, tascha de luy donner la troisiéme, qui ne fut pas moindre que les autres deux ; et, pour ce faire, elle commença à la longue de luy donner des œillades quand elle le voyoit, luy donnant à connoistre qu'elle estoit en grand tourment pour l'amour de luy. Le bon compaignon, ayant desja mis en oubly les fortunes passées, commença à se pourmener devant sa maison en faisant le passionné. Alors Simphorosie, connoissant qu'il estoit desja assez embrasé de son amour, luy envoya une lettre par une petite vieille, par laquelle elle luy faisoit entendre que sa beauté et bonne grace l'avoient si fort liée et enchainée qu'elle ne trouvoit repos ne jour ne nuict; au moyen de quoy elle desiroit bien, si c'estoit son plaisir, de parler un peu à luy. Philene, aiant prins la lettre et veu

le contenu d'icelle, et ne considerant pas la trousse qu'elle luy preparoit, ne se souvenant plus pareillement des injures passées, se trouva plus joyeux et consolé que jamais ; tellement qu'il print sa plume et du papier et luy respondit que, si elle souffroit pour luy tourment, que c'estoit bien le contre-change, par ce qu'il l'aymoit plus qu'il n'estoit aymé d'elle, et, à toutes heures que bon luy sembloit, il estoit à son commandement et service. La response leuë et l'opportunité trouvée, Simphorosie le fit venir en sa maison, et, aprés plusieurs faulx souspirs, luy dit : « Mon amy Philene, je ne connois en ce monde autre que vous qui m'eut reduicte en ce passage où je suis maintenant, par ce que vostre beauté, vostre bonne grace et vostre parler tant gracieux m'ont si fort embrasé le cœur que je me sens brusler comme bois sec. » Ce qu'entendant monsieur l'escolier tenoit pour certain qu'elle se consommoit pour l'amour de luy. Estant donq ainsi ce pauvre compagnon en ces doux et plaisans propos avec Simphorosie, le temps s'approchoit d'aller reposer et coucher avec la dame, laquelle luy va dire : « Mon doux amy, devant que nous allions au lict, il vault mieux faire un peu de colation » ; et, l'aiant prins par la main, le mena en un petit cabinet assez prés de là, où il y avoit une table appareillée de confitures excellentes et vins exquis. Or cette bonne dame

avoit mis quelque composition en ce vin pour faire dormir le galant jusques à certain temps. Philene, sans y penser en mal, print la tasse et l'emplit de ce vin, qu'il beut jusques à la derniere goutte. Les esprits resveillez aveq cette collation, et aprés s'estre fort bien parfumé et lavé en eaux de senteur, s'en alla coucher, et n'arresta gueres que ceste liqueur commença à faire son operation, et le mignon s'endormit si pesamment que le grand bruit des plus grosses artilleries de ce monde ne l'eust pas reveillé. Alors Simphorosie, voyant qu'il en avoit, et que le breuvage faisoit son operation, se partit et appella une femme, servante puissante et disposée, qui sçavoit bien tout ce mistere. Puis toutes deux prindrent ce mignon par les pieds et par les mains, et, ayant ouvert l'huys tout doucement, le mirent au milieu de la rue à un bon jet de pierre de la maison, et fut ainsi toute la nuict. Mais, quand ce vint sur l'aube du jour, ou une heure devant, le breuvage perdit sa vertu, et le pauvre miserable se vint à esveiller, et, pensant estre couché avec la dame, se trouva tout deschaussé et en chemise, et plus mort que vif du froid qu'il avoit enduré, ayant couché sur la terre nue. Le pauvre malheureux ne se pouvoit quasi ayder des bras et des jambes, et à grand peine se pouvoit-il soutenir sur les pieds ; toutefois il fit tant en se trainant et degourdissant qu'il se sauva en

son logis sans estre veu de personne, et se fit traitter le mieux qu'il peut pour recouvrer sa santé. Et, si n'eust été la jeunesse qui l'ayda en cela, les nerfs luy fussent retirez. Finablement, estant retourné en sa premiere santé et en l'estat où il estoit auparavant, retint tousjours en son cœur les injures passées, et, sans se montrer aucunement courroussé et leur porter aucune hayne, fit semblant qu'il estoit plus amoureux de toutes trois qu'il ne fut jamais, et faisoit maintenant l'amour à l'une, et tantost à l'autre.

Ce pendant elles, qui ne se doutoyent pas du mauvais vouloir qu'il avoit contre elles, luy montroyent bon visage comme à un vray amoureux, mais elles en prenoyent leur passetemps. Le jeune homme, qui estoit quelque peu despiteux, eut souventesfois fantasie de faire un tour de sa main et les marquer au visage ; mais, comme sage, il considera la condition des dames, et que ce luy seroit grande honte à frapper trois femmelettes, et de fait il s'en abstint. Et, pensant donc et repensant quel moyen il devoit tenir pour se venger, il estoit en grande perplexité. Bientost aprés, il advint que l'escolier s'imagina de faire chose par laquelle il peust facilement contenter son desir ; et, tout ainsi qu'il eut pensé, la fortune aussi luy fut favorable.

Il avoit prins à louage en la ville de Boulongne

un fort beau palaix qui estoit garny d'une sale spatieuse et chambres commodes. Là il delibera de faire un magnifique et honnorable festin et inviter beaucoup de dames, entre lesquelles ces troys devoyent estre les premieres invitées ; ce qui fut fait. Et, quand le jour du festin fut venu, ces trois dames, qui ne furent gueres sages pour lors, s'y en allerent sans penser plus outre. Or, afin de faire un peu refraischir les dames et leur donner la collation, en attendant le souper, le bon galand alla prendre ces trois amoureuses par la main et les mena gratieusement en sa chambre pour les faire un peu refraischir. Estans venues ces trois maladvisées dames en la chambre de l'escolier, il ferma estroittement l'huis de la chambre, et s'en alla vers elles et leur dit :

« Or sus, meschantes et malheureuses que vous estes, voicy le temps que je me vengeray de vous et vous feray porter la penitence du tort que m'avés fait pour mon trop grand amour. » Les dames, oyans ces rigoureuses parolles, demeurerent plus mortes que vives, et commencerent à se repentir de l'avoir jamais offencé ; outre cela, elles se maudissoyent soy-mesmes de s'estre trop fiées en celuy qu'elles devoyent hayr. L'escolier, d'un visage farouche et colere, leur commanda que, sous peine de la vie, elles se despouillassent toutes trois nuës ; ce qu'entendant, ces bonnes déesses com-

mencerent à s'entreregarder l'une l'autre en pleurant, et le priant, non point pour l'amour d'elles, mais par sa courtoisie et naturelle humanité, que leur honneur fût gardé sur tout. Le galand, qui se resjouissoit en luy-mesme, leur fut courtois en cela; vray est qu'il ne voulut pas qu'elles demeurassent vestues en sa presence. Les dames, se jettans au pied de l'escollier, pleuroyent amerement en le priant qu'il eût pitié d'elles, et qu'il ne fût point cause d'un si grand scandale. Mais luy, qui avoit desja fait un cœur de diamant, leur dit que cela n'estoit pas digne de reproche, mais plustost de vengeance. S'estans ces femmes despouillées et demeurées nuës comme elles nasquirent, estoyent aussi belles nuës que vestuës, tellement que le jeune escolier, en les contemplant depuis les pieds jusques à la teste, et les voyant si belles et si delicates que leur blancheur surpassoit la neige, commença d'en avoir pitié, mais, reduisant en sa memoire les injures passées et le danger de mort où il avoit esté, chassa toute pitié, et demeura en sa dure et obstinée deliberation. Outre plus, il print tous leurs vestemens et autres accoustremens qu'elles portoyent, et les mit dedans un petit cabinet, et aveq paroles assez rudes leur commanda qu'elles se couchassent toutes trois dedans un lict. Les femmes, toutes espouvantées, commencerent à dire en elles-mesmes : « Helas ! pauvres insen-

sées que nous sommes, que diront noz mariz, que diront noz parens, quand on sçaura que nous aurons esté trouvées nuës et miserablement tuées en ce lict? Mieux nous eust valu estre mortes au berceau que d'estre ainsi surprinses en tel scandale! »

L'escolier, les voyant couchées l'une prés de l'autre, comme mary et femme, print un linceul ſort blanc, et non pas trop delié, de peur qu'on ne peust regarder la chair et qu'elles fussent conneues, puis les couvrit depuis les pieds jusques à la teste, et, les ayant fort bien closes en la chambre, s'en alla trouver leurs mariz, qui dançoyent en la sale; et, le bal finy, il les mena en la chambre où les trois femmes estoyent couchées dedans le lict et leur dict : « Messieurs, je vous ay menez en ce lieu icy pour vous donner passetemps, et pour vous montrer la plus belle chose que vous vistes onq. » Alors, s'estant approché du lict, et tenant une torche en sa main, commença à hausser legerement le linceul par les pieds, et le renverse, en descouvrant ces dames jusques aux genoux. Vous eussiez veu alors les maris contempler leurs blanches jambes aveq leurs piedz bien formez. Cela fait, il les descouvrit jusques à l'estomach et leur montra les jambes plus blanches qu'alabastre, qui sembloyent quasi deux colomnes de fin marbre, aveq un corps rond autant bien proportionné que

rien plus. Il leur monstra consequemment, en les descouvrant un peu d'avantage, leur estomac un peu relevé, aveq deux tetins ronds, fermes et tant mignons qu'ilz auroyent contraint le grand dieu Jupiter à les embrasser et baiser : dond les mariz en prenoyent autant de passetemps et contentement qu'on sauroit imaginer. Je vous laisse penser en quel estat devoyent estre les pauvres dames, voyans leurs mariz se moquer d'elles. Ce pendant elles se tenoyent quoy et n'osoyent pas seulement toussir de peur d'estre connues. Les mariz pressoyent l'escolier de leur descouvrir le visage ; mais luy, plus prudent au mal d'autruy qu'au sien, n'y voulut jamais consentir. Non content de ce, le jeune escolier print leurs accoustremens et les monstra à leurs mariz, lesquelz en furent tous estonnez en les voyant, et, en les contemplant par grandes merveilles, disoyent en eux-mesmes : « N'est-ce pas icy la robe que je fiz faire une fois à ma femme ? N'est-ce pas la coiffe que je luy achetay ? N'est-ce pas le pendant qu'elle porte à son col ? Ne sont-ce pas là les aneaux qu'elle portoit en ses doigtz ? » Estant issuz de la chambre, de peur de troubler la feste, ilz ne se partirent point, mais demeurerent à soupper. Le bon escollier, qui avoit desja entendu que le soupper estoit cuict et que le sage maistre d'hostel avoit tout fait appareiller, donna ordre que chascun s'assît à

table. Et, ce pendant que chascun remuoit les machoires, il retourna en la chambre où les trois dames estoyent couchées, et, les ayant descouvertes, leur dit : « Bon jour, mes dames, avez-vous point entendu vos mariz ? Ilz sont icy prés et vous attendent d'un grand desir. Que demeurez-vous faire ? Sus, levez-vous, dormeuses, ne baaillez plus, ne vous frottez plus les yeux, prenez voz acoustremens et vous les vestez sans plus attendre, car il est tantost temps d'aller en la salle, où les autres dames vous attendent. » Voila comment il se railloit d'elles, en les entretenant de telz propos. Les pauvres desolées, craignant que leur cas n'eût quelque piteuse issue, pleuroient en se desesperant de leur salut ; et, ainsi troublées et desconfortées, se leverent, attendans plus la mort que autre chose. Et, se tournans vers l'escolier, luy dirent : « Seigneur Philene, vous estes fort bien vengé de nous ; il ne reste plus sinon que vous preniez vostre trenchante espée et que vous nous ostiez la vie, laquelle nous est plus ennuieuse que plaisante ; et, si vous ne nous voulez faire ceste grace, laissez-nous aller pour le moins en noz maisons sans estre conneuës, afin que nostre honneur soit sauve. » Alors Philene, estimant avoir assez bien joué son personnage, leur bailla leurs accoustremens, et, si tost qu'elles furent vestues, les envoya hors du logis par un petit huis

secret, sans estre conneües de personne quelconque, et s'en retournerent à leurs maisons. Si tost qu'elles eurent despouillé leurs beaux acoustremens, elles les mirent fort bien en leurs coffres, et se mirent finement à travailler, sans s'aller coucher.

Le souper finy, les mariz remercierent l'escolier du bon racueil qu'il leur avoit fait, aussi du passetemps qu'ils avoyent eu en voiant les beaux corps qui en beauté passoient le soleil ; et, ayans prins congé de luy, se partirent, et se retirent chacun à son logis. Estans de retour à leurs maisons, ilz trouverent leurs femmes qui cousoyent prés du feu en leurs chambres ; et, pour autant que les habitz et les aneaux et bagues qu'ils avoyent veu en la la chambre de l'escolier leur donnoyent quelque soupçon, chascun demanda à sa femme où elle avoit esté ce soir-là, et où estoit leur acoustrement. Elles, asseurées en leur faict, respondirent fort bien qu'elles ne s'estoyent point parties du logis de tout le soir, et, ayans prins les clefs des coffres, leurs montrerent leurs habitz, aneaux et autres choses que leurs mariz leur avoient fait faire. Ce que voyans les mariz, et ne sçachans que dire, osterent tout le soupçon qu'ilz pouvoyent avoir conceu contre elles, en leur racontant de poinct en poinct tout ce qu'il leur estoit advenu en icelle nuict. Les femmes, entendans ces

propos, feirent semblant de n'en sçavoir aucune chose, et, aprés avoir ri quelque peu ensemble, se despouillerent et s'en allerent coucher. Bien tost aprés Philene rencontra souventes-fois par les rues les damoiselles et leur dit : « Qui est celle d'entre vous qui eut la plus belle craincte ou qui fut la plus mal traittée ? » Mais elles baissoyent la teste et passoyent outre sans dire mot. En cette maniere l'escolier se vengea le mieux qu'il peut des trousses qu'on luy avoit donné sans coups ruer.

La nouvelle de Moulin racontée, la dame estima, et toutes les damoiselles, que la vengeance faicte par l'escollier contre les trois dames fut non moins desplaisante que des-honneste; mais, quand elles vindrent à considerer l'aspre punition que souffrit le pauvre escolier entre les espines, et le grand danger où il avoit esté en tombant dedans le magasin, et le grand froid qu'il endura en se trouvant au milieu de la rue tout en chemise, arresterent que la vengeance estoit tresjuste.

Mais, puis que Fleurdiane s'estoit deschargée de raconter sa fable, Madame luy enchargea de dire à tout le moins son enigme, qui fust correspondant à la matiere de l'escolier. Icelle, pour obeïr au commandement de Madame, dict :

« Combien que l'enigme que je vous raconteray ne soit pas de grieve et ennuyeuse vengeance, comme ha

esté la fable racontée par l'ingenieux seigneur Antoine, si est-ce qu'elle s'adresse à tous jeunes gens studieux.» Et, sans plus retarder et attendre autre responce, proposa ainsi son enigme, se tournant vers la noble assistance :

Si par un vif deux morts un vif ont fait,
Duquel un mort depuis ha prins la vie,
Lequel estaint fut, aprés tout refait,
Tant qu'en vivant, veux-tu que te le die?
Deux ont esté qui se sont satisfait,
Et chacun d'eux a prins sa fantasie :
Le premier vif par ces vifz, et ces mortz,
Ha puis parlé avecques d'autres mortz.

Le subtil enigme de Fleurdiane fut interpreté en diverses manieres, et n'y eut aucun qui touchast jamais au but. Or, la compaignie voyant que Fleurdiane branloit la teste, voila le Bembe qui va dire en se sousriant : « Madamoiselle Fleurdiane, il me semble simplesse grande perdre le temps en cecy. Dites ce qu'il vous plait, car nous nous contentons de vostre dire. — Puis qu'il plait à cette notable compaignie, respondit Fleurdiane, que j'interprete mon dire, je le feray tres-volontiers : non pas que je sois suffisante à ce faire, mais pour satisfaire à tous vous autres, auxquels je suis tenue pour beaucoup de raisons.

« Mon enigme (mes dames) ne signifie autre chose sinon que l'escolier, qui se leve du grand matin pour estudier, lequel estant vif, rend vive l'emorse avec

deux morts, c'est à savoir avec l'acier et la pierre. Duquel vif, c'est à savoir l'emorse vivifiée, un mort aprés, qui est la lumiere, en reçoit la vie. Aprés le premier vif, qui est l'escolier par la vertu des deux vifz et mortz susdits, se met à deviser avec les morts, qui sont les livres, composez long temps a par les gens sçavans qui sont morts. »

L'exposition du tressubtil enigme raconté d'un grand esprit par la discrete Fleurdiane pleut grandement à tous. Mais, pour autant que la minuict s'approchoit, Madame ordonna que Alienor commençast sa fable; ce qu'elle fit d'une contenance joyeuse, asseurée, en disant ainsi.





FABLE III.

Charles de Rimini, estant amoureux de Theodosie sans estre aymé d'elle, à cause qu'elle avoit promis sa virginité à Dieu, et Charles cuidant l'embrasser par force, en lieu d'elle il embrassa des pots, des chaudrons, broches et autres utensiles de cuisine; et, estant ainsi barbouillé de noir, fut fort bien batu par ses serviteurs.

CESTE fable ingenieusement racontée par le Moulin, mes trescheres dames, m'ha distrait de raconter celle que j'avois determiné de dire, et vous en veux raconter une autre, qui ne donnera point moins de plaisir aux dames que la sienne ha fait aux hommes; et, d'autant plus que la sienne ha esté longue et impertinente, tant plus la mienne sera brieve et honneste.

Je vous dy donq, mes trescheres dames, que Charles d'Armini (comme je pense que vous sçavez) fut homme contentieux, mesprisant Dieu, blasphemateur des saintz, meurdrier, bestial et ad-

donné à toutes especes de luxure des-bordée. Bref, sa meschanceté fut si grande, et telz estoyent ses vices, qu'il n'avoit pas son pareil. Or, estant jeune, dispos et mettable, fut grandement amoureux d'une jeune fille d'une pauvre femme vefve, laquelle, nonobstant qu'elle fût en necessité avec sa fille, si estoit-elle de telle condition qu'elle se fust laissée mourir plustost de faim que de con sentir que sa fille fist mal.

Or, la jeune fille, qui s'appelloit Theodosie, outre sa beauté et bonne grace, estoit si honneste et si bien douée de bonne mœurs et de pensées aagées, ayant surtout en recommandation le service divin, qu'elle desprisoit en son cœur toutes choses temporelles. Charles, estant de son costé embrasé d'un amour lascif, la solicitoit de jour en jour, et le jour qu'il ne la pouvoit voir il se sentoit mourir. Souventefois il essaya par douces paroles, dons et ambassades, de la reduire à son plaisir; mais tout cela estoit en vain, parce qu'elle, comme fille prudente et sage, refusoit tout, priant Dieu continuellement de le distraire de telles deshonnestes pensées. Ne pouvant plus ce jeune homme faire resistance à l'ardant amour ou bestiale fureur, estant fort desplaisant d'estre refusé de celle qu'il aymoit plus que sa vie propre, delibera, quoy qu'il en advînt, de la ravir, et contenter son desordonné appetit. Toutesfois il craignoit de faire

quelque tumulte, de peur que le peuple, qui ne l'aymoit gueres, ne le tuast.

Finalement, estant vaincu de son vouloir effrené, et devenu comme un chien enragé, conclud et arresta de la ravir avec deux serviteurs hardiz qu'il menoit avec soy; tellement qu'un jour, sur l'obscur du soir, il print ses armes et s'en alla, avec ses deux rustres, au logis de la jeune fille, et trouva l'huis ouvert ; mais, devant que d'entrer, il commanda à ses serviteurs qu'ilz fissent bon guet, et que, sur peine de la vie, ilz ne laissassent entrer homme vivant, ny saillir du logis, jusques à tant qu'il ne fût de retour vers eux. Les serviteurs, qui ne demandoient autre chose que de complaire à leur maistre, respondirent qu'ilz feroyent tout ce qu'il leur seroit enchargé. Ayant Theodosie pressenti la venüe de Charles, je ne say pas par quel moyen, s'en alla enclore incontinent toute seule en une pauvre cuisine. Estant Charles monté par les degrez de ce petit logis, trouva la mere, qui, sans aucun soupçon d'estre ainsi assallie, s'estoit mise à filler, et luy demanda incontinent où estoit sa fille, de luy tant desirée.

Si tost que la bonne femme eut aperceu ce jeune rustre, plustost armé à mal faire qu'à bien faire, ne seut qu'elle devint, estant pasle par le visage comme une personne morte, et fut quasi sur le point de vouloir crier ; mais, considerant qu'elle

ne feroit rien pour cela, delibera de se taire et mettre son honneur entre les mains de Dieu, en qui elle se fie grandement. Et, ayant prins un peu de hardiesse, tourna le visage contre Charles, et luy dit : « Charles, je ne say de quel courage et de quelle arrogance tu es venu icy contaminer l'esprit de celle qui desire vivre honnestement. Si tu es venu à bonne intention, Dieu, qui remunere tout, te veuille donner tout juste et honneste contentement; autrement, ja à Dieu ne plaise (tu ferois un grand mal) de vouloir poursuivre en grand vitupere ce que tu n'auras jamais. Oste donq ce vouloir des-ordonné que tu as, et ne cherche point d'oster à ma fille ce qui n'est pas en ta puissance de luy rendre, c'est à sçavoir l'honneur de son corps. Et tant plus tu es amoureux d'elle, d'autant plus elle te porte haine, estant du tout addonnée à la virginité. » Charles, oyant les piteuses paroles de la bonne femme, se troubla grandement ; touteffois ne laissa pas de poursuivre sa malheureuse deliberation, et comme fol et enragé se mit à la chercher par tous les coings du logis ; et, ne la trouvant pas, s'en alla tout droit vers la petite cuisine, et, la trouvant close, pensa (comme il estoit vray) qu'elle fust dedans; et, regardant par une fente de l'huis, aperceut Theodosie qui estoit en oraison, et, avec douces paroles, la commença à prier qu'elle luy ouvrist l'huis, en luy disant telz

propos : « Theodosie, m'amie et lumiere de mes yeux, sachez que je ne suis point venu icy pour violer ton honneur, que j'ayme plus que moymesmes, et le repute pour mien, mais pour t'avoir en mariage, pourveu qu'il te soit agreable, et à ta mere pareillement. Et, de ma part, je voudrois moymesmes faire la justice de celuy qui te voudroit oster ton honneur. »

Theodosie, qui attentivement escoutoit les paroles de Charles, luy respondit sur le champ telz propos : « Charles, deporte-toy de ton meschant vouloir, par ce que tu ne m'espouseras jamais, à cause que j'ay offert et dedié ma virginité à celuy qui voit et gouverne tout. Et, combien que contre mon gré tu vinsses à souiller mon corps par force, si ne pourrois-tu jamais contaminer mon esprit, que j'ay donné à mon Createur dés ma naissance. Dieu t'ha donné le liberal arbitre, à fin que tu conneusses le bien et le mal, et que tu fisses ce qui te seroit plus aggreable. Fay donq bien, et tu seras appellé vertueux, en laissant le contraire, qui est nommé vitieux. » Charles, voyant que ses flateries ne luy servoyent de rien et qu'elle refusoit tout à plat, ne pouvant plus faire resistence à l'ardeur qui luy brusloit le cœur, comme jeune homme plus furieux que jamais, laissant toute parole arriere, commença à user de force, tellement qu'il ouvrit l'huis, qui n'estoit pas des plus fortz et seurs.

Estant Charles entré en la petite cuisine, et voyant la jeune pucelle plaine de grace et de beauté nompareille, fut embrasé plus furieusement de son amour, et pensa alors d'accomplir son desordonné appetit, et se jetta sur elle, tout ainsi qu'un levrier affamé sur un pauvre lievre. Mais la pauvre Theodosie, ayant ses blonds cheveux espanduz sur les espaules, estant tenue estroittement par le col, devint pasle et si foible qu'elle ne se pouvoit plus quasi remuer; tellement qu'elle dressa son esprit au ciel, en demandant secours à Dieu. A peine estoit finie la devote oraison que Theodosie disparut, et Dieu esblouit si fort la lumiere de l'entendement de Charles qu'il ne connoissoit plus rien : car, en lieu de toucher la pucelle, et l'embrasser et baiser, il n'empoignoit et ne baisoit autre chose que potz, broches et chaudrons, et autres utensiles qui estoyent en la cuisine. Aprés que Charles eut contenté son desordonné appetit, s'en alla aussi embrasser les chaudieres, tout ainsi que les membres de Theodosie. En ce faisant, il se noircit si bien le visage et les mains qu'il ne sembloit pas Charles, mais plustost le diable. Cela fait, pensant avoir bien contenté son vouloir, et qu'il estoit temps de se retirer, se devala ainsi taint par les degrez. Mais les deux serviteurs qui faisoyent le guet à la porte afin que personne ne se partist ou entrast, le voyant ainsi contrefait, et d'un visage

si horrible qu'il ressembloit plus à une beste qu'à une creature humaine, estimans que ce fust le diable ou quelque fantasme, se voulurent mettre à fuir. Mais, ayans prins un peu de courage contre luy, en le voyant si laid et sale par le visage, commencerent à le charger de coups de baston et de poing qui sembloyent quasi de fer; tellement qu'ilz luy rompirent le visage et les espaules, et ne luy laisserent poil sur sa teste qui ne fust arraché. Non contens de ce, le jetterent en terre, en luy dechirant ses vestemens, et en le foulant si bien de coups de pied qu'il ne peut jamais ouvrir la bouche et entendre la cause pourquoy ilz le battoyent si asprement. Toutesfois il fit tant, à la fin, qu'il eschapa de leurs mains et s'en fuit, pensant tousjours les avoir à ses talons.

Estant donq Charles si bien testonné sans peigne, ayant les yeux tous enflez et meurdris, s'en courut vers la place en criant et se plaignant de ses serviteurs, qui l'avoyent bien acoutré. Le guet de la place, oyant les plaintes de Charles, s'en alla au devant de luy, et, en le voyant si laid et defiguré, pensa que ce fust quelque fol; et, n'estant reconneu de personne pour Charles, chacun se commença à moquer de luy et crier : « Sus, sus, frappe, frappe; c'est un fol. » Puis aucuns le poussoyent, les autres luy crachoyent au visage; encores y en avoit-il qui luy jettoyent de la poussiere

aux yeux, et le tindrent ainsi jusques à ce que les nouvelles en vindrent aux aureilles du prevost, lequel (regardant par la fenestre qui respondoit sur la place) demanda la cause d'un si grand tumulte. L'un des sergens du guet respondit que c'estoit un fol qui avoit esmeu tout cela. Ce que entendant, le prevost commanda qu'on le menast par devant luy, piedz et poings liez ; ce que fut fait.

Or Charles, qui auparavant estoit redouté d'un chacun, se voyant ainsi lié, moqué et si rudement traité, ne pensant estre mesconneu, s'esmerveilla grandement et tomba en si grande rage qu'il rompit quasi le cordeau qui le tenoit lié. Estant ainsi Charles conduit devant le prevost, fut incontinent reconneu, et ne peut imaginer autre chose sinon que cest ordure procedoit pour raison de Theodosie, laquelle il aymoit grandement, comme il avoit peu entendre ; tellement qu'il commença à le carresser et appaiser, luy promettant de punir ceux qui estoyent cause de tel outrage. Charles, qui ne pensoit pas estre noir comme un Ethiopien, estoit tout estonné ; mais, connoissant à la fin d'estre ainsi souillé qu'il ne sembloit pas estre un homme, mais plustost une beste brute, pensa en luy-mesmes ce que le prevost avoit desja immaginé, et, montant en colere, fit serment de se venger d'un tel outrage, si le prevost ne luy en faisoit la raison ; lequel, le matin ensuyvant, envoya querir Theodo-

sie, estimant qu'elle avoit fait cela par art magique. Mais elle, qui fut sage et discrette, considerant le grand danger qui en pouvoit advenir, s'en fuit en un monastere de sainctes religieuses, où elle demeura secrettement, servant Dieu devotement tout le temps de sa vie.

Depuis, Charles fut envoyé à un siege de quelque ville, où, voulant faire plus grandes bravades que son pouvoir ne portoit, fut prins comme le rat à la trappe : car, en voulant escheler la muraille de la ville pour planter l'enseigne du pape sur les creneaux, fut frappé d'une grosse pierre, qui le froissa d'une telle sorte qu'à grand peine eut-il loisir de dire *mea culpa*. Voila donq comment le malheureux Charles finit miserablement sa vie, comme il avoit fort bien merité, sans recueillir le fruit de son amour.

Desja la belle Allienor estoit arrivée à la conclusion de sa fable, assez briefvement racontée, quand les honnestes dames commencerent à rire de la sottise de Charles, lequel, cuidant embrasser sa bien aymée Theodosie, baisoit et embrassoit les chaudrons, poiles et broches ; encores non moins se moquerent des coups et assaux que luy baillerent ses serviteurs mesmes et les gens du guet. Mais, aprés avoir quelque peu ris, Allienor, sans autre commandement, commença ainsi son enigme :

Chose je suis assez plaisante et belle,
Et de blancheur ne suis pas moins ornée :
Ores la mere, et sa fille aveq elle,
Souvent me bat, bien que de moy parée.
Issue suis de celle qu'on appelle
Des meres mere et qui n'est point laissée.
Chacun se sert de moy, puis envieillie
L'homme me broye et rudement manie.

Ce docte et subtil enigme fut grandement loué d'un chacun ; mais, par ce que nul se trouva qui peut entendre le sujet, elle fut priée d'en donner la resolution. Alors, en sousriant, elle dit : « Il n'est pas convenable qu'une femme de si peu d'esprit comme moy enseigne à vous autres, qui estes beaucoup plus experimentez que moy. Mais, puis que votre desir est tel et que votre parole m'est un special commandement, je vous en diray mon advis. Mon enigme ne signifie autre chose sinon la belle toile et blanche, qui par les ciseaux et esguilles des femmes est tourmentée et pilée. Et, nonobstant qu'elle couvre les membres d'un chacun, et qu'elle vienne de la mere ancienne, qui est la terre, si ne laisse-on pas, quand elle est devenue vieille, de l'envoyer au foullon, pour en faire du papier aprés estre bien decoupée. » L'interpretation de cet enigme pleut grandement à tous, dont elle en receut grandes louanges.

Ce pendant, Madame, ayant esté advertie que Loyse, qui venoit en son rang pour deviser, avoit

mal à la teste, se tourna vers le Trevisan et luy dit : « Or sus, seigneur Benoist, jaçoit que nous autres dames devons raconter, si est-ce que je vous voudrois bien supplier de faire pour ce soir l'office de Loyse, à cause qu'elle se treuve assez mal disposée de la teste. En ce faisant, je vous donne ample matiere et champ spatieux de dire tout ce qui vous semblera plus aggreable. »

Alors le seigneur Benoist respondit : « Madame, combien que je ne sois pas trop bien versé en telles matieres, toutefois, puisque vostre vouloir m'est un commandement, je tascheray à vous contenter, en vous priant tous vous autres que vous m'ayez pour excusé si vous ne demeurez satisfaitz comme est vostre desir et mon vouloir. » Ayant donq fait une grande reverence, commença ainsi sa fable.





FABLE IV.

Le diable, entendant que les mariz se plaignoyent de leurs femmes, espousa Silvie, et print pour compere Gasparin Boncy; et, ne pouvant plus durer aveq sa femme, entra au corps du duc de Melfe, puis son compere Gasparin l'en jetta hors.

La legereté et peu d'entendement qui se trouve pour le jourd'huy en la plus-part des femmes (je parle de celles qui, sans aucune consideration, se laissent aveugler les yeux de l'entendement, taschans d'accomplir leurs desirs effrenez) me donne occasion de raconter à la noble assistance une fable non point par cy devant entendue. Et jaçoit que vous la trouviez assez brieve et mal façonnée, si est-ce qu'elle donnera à vous autres femmes quelque instruction, comme j'espere, de n'estre point si fascheuses doresnavant à voz maris comme vous avez esté jusques à present. Et, si je vous semble un peu trop piquant, ne m'en accusez

point, car je suis humble serviteur de toutes vous autres ; mais adressez-vous à Madame, qui m'a lasché la bride de pouvoir raconter (comme vous avez aussi entendu) ce qui me sera plus aggreable.

Il y a donq assez long temps, gracieuses dames, que le diable, ayant esté abreuvé des grosses noises et questions que faisoient journellement les mariz contre leurs femmes, delibera de se marier. Et, pour ce faire, il print la forme d'un beau jeune filz et de bonne grace, garny de deniers et possessions, et se fit nommer Pancrace Stornel. Estant desja semé le bruit d'iceluy par toute la ville, beaucoup de courratiers le vindrent trouver, luy presentant en mariage de fort belles femmes, avec gros deniers ; et entre autres luy fut presenté une fort belle damoiselle nommée Silvie Balastre, laquelle estant en la grace du diable, la print pour sa bien aymée espouse.

On ne pourroit estimer les magnifiques nopces avec les triomphes, et parens tant d'un costé que d'autre qui furent invitez à ce festin. Le jour des espousailles venu, il print pour son compere de l'aneau Gasparin Boncy, et, les pompes des nopces finies, il mena sa chere espouse en sa maison. Peu de jours aprés, le diable luy dit : « Escoutez, ma femme Silvie, que j'ayme plus que moymesmes, vous pouvez assez facilement connoistre de quelle affection je vous ayme, comme vous en avez peu

faire l'experience en beaucoup de manieres. Puis qu'ainsi est donq, vous me ferez une grace qui sera facile à vous et à moy tresagreable. La grace que je veux de vous est que vous me demandiez à present ce que vous pouvez imaginer, soit de vestemens, comme perles, bagues et autres choses qui appartiennent aux femmes, car j'ay deliberé (pour l'amour que je vous porte) de vous contenter de tout ce que vous me demanderez, voire valust-il un royaume, soubz ceste condition que pour l'advenir vous ne me molesterez plus pour telle occasion, mais que tout cela vous suffise pour tout le temps de votre vie; et donnez-vous bien garde de m'en demander plus, car vous n'aurez jamais autre chose de moy. » Silvie, ayant demandé temps de respondre à cela, s'en alla trouver sa mere, qui s'appelloit Anastasie, laquelle, estant desja assez aagée, estoit pareillement bien fine et rusée; et luy raconta tout ce que le mary luy avoit dit, en luy demandant conseil sur cela. La mere, qui sçavoit fort bien jouer son personnage en telles matieres, ayant entendu sa demande, print la plume et du papier, et commença à escrire tout ce qu'une langue n'eust peu raconter en deux jours, puis dit à sa fille : « Tien, retourne-t'en à ta maison, et dy à ton mary qu'il te fournisse de tout ce qui est escrit en ce papier; en ce faisant, tu seras contente de luy. »

Silvie, s'estant partie d'avec la mere, s'en alla vers son logis, où elle se presenta devant son mary, et luy requist tout ce qui estoit contenu en son memoire. Pancrace, ayant leu et diligemment consideré le contenu de sa demande, luy dit telz propos: « Sçavez-vous bien qu'il y ha, m'amie Silvie? Regardez bien qu'il n'y defaille rien de ce que me demandez, à fin que vous ne vous plaigniez pas aprés de moy: car je vous advertiz que, si vous me demandez aprés aucune chose, elle vous sera refusée, et ne vous serviront de rien voz prieres, ny larmes et souspirs. Pensez donq bien en votre cas, et regardez bien qu'il ne vous faille rien. » Silvie, ne sachant autre chose que demander, dit qu'elle se contentoit de ce qui estoit escrit au papier, et qu'elle ne luy demanderoit plus rien. Tant y ha que le diable fit faire de beaux vestemens garniz de grosses perles, bagues et autres richesses, les plus belles et les plus triomphantes qui furent onques veuës. Outre plus, il luy bailla les belles coiffes semées de perles, les aneaux, ceintures et autres choses, et en plus grand nombre qu'il n'y avoit au memoire, ce qui seroit impossible de raconter. Or Silvie, se voyant ainsi bien vestuë, et tellement acoustrée qu'il n'y avoit point d'autre femme en toute la cité qui luy ressemblast en cela, s'en tenoit toute glorieuse, et ne se pouvoit imaginer de demander aucune chose au mary, veu qu'elle se

sentoit garnie de tout ce qui luy estoit necessaire.

Advint qu'il se prepara en ce mesme temps un magnifique et triomphant festin, où furent invitées toutes les plus fameuses et honnorables dames qui se trouvassent, et entre autres madame Silvie ne fut pas oubliée, estant des plus belles, nobles et plus apparantes de toute la cité. Alors les dames changerent toutes les façons d'habillemens en d'autres non point encores accoustumez, tellement que leurs acoustremens estoyent si differens des premiers qu'on ne les connoissoit aucunement. Elle n'estoit pas fille de bonne mere (comme on fait encores pour le jourd'huy) celle qui ne trouvoit une nouvelle façon pour mieux honnorer le festin. Chascune femme taschoit de tout son pouvoir de surmonter les autres en nouvelles pompes et magnificences. Cependant les nouvelles vindrent aux aureilles de madame Silvie que les bourgeoises de la ville trouvoient nouvelles façons d'habits pour honnorer la feste triomphante, tellement qu'elle se vint à imaginer que les vestemens qu'elle avoit fait faire n'estoient plus bons ny convenables pour le temps, par ce qu'ilz estoyent faitz à l'antique, et lors s'usoyent accoustremens d'autre maniere; au moyen de quoy elle tomba en si grande melancolie et despit qu'elle ne pouvoit manger ny dormir, et n'entendoit-on autre chose par la maison que souspirs et plainctes qui se departoyent du plus profond de son cœur. Le diable,

qui sçavoit tout ce que sa femme avoit au cœur, fit semblant de n'en sçavoir rien, et, s'approchant d'elle, luy dit : « Qu'avez-vous, Silvie ? que veut dire que vous estes ainsi faschée ? Ne voulez-vous pas aller à ce festin ? » Silvie, voyant l'occasion de respondre, print un peu de hardiesse et luy dit : « Comment voulez-vous, mon mary, que je y voise ? Mes habits sont tous faits à l'antique, et ne sont pas comme ceux que les autres dames portent. Voulez-vous qu'on se moque de moy ? Vrayement, je ne le croy pas. » Alors le diable luy respondit : « Ne vous ay-je pas fait faire tout ce que vous estoit necessaire pour tout le temps de vostre vie ? Comment me demandez-vous quelque chose maintenant ? » Mais elle respondit de n'avoir aucuns vestemens de telle façon, se plaignant grandement de son malheur, tellement que le diable luy dit : « Or sus, que ce soit pour jamais : demandez-moy ce que vous voulez, et il vous sera octroyé pour cette fois; et, si vous me demandez aucune chose pour l'advenir, soyez asseurée qu'il vous adviendra chose dont vous serez mal contente. » Silvie, toute joyeuse, luy demanda tant de choses qu'il seroit impossible à descrire. Le diable, sans gueres retarder, contenta pour lors sa femme en ce qu'elle luy demanda.

Bien tost aprés, les dames commencerent à trouver nouvelles façons d'habits que Silvie n'avoit

point ; et, pourautant qu'elle ne pouvoit comparoistre entre les autres dames, qui avoyent façons sur façons, nonobstant qu'elle fust richement acoustrée et garnie de toutes sortes de bagues, s'en faschoit grandement et n'osoit le manifester à son mary, à cause qu'il l'avoit desja contentée par deux fois de ce qui se pouvoit souhaitter en ce monde. A la fin, le diable, la voyant ainsi triste, et sçachant bien la cause, toutefois faignant de n'en sçavoir rien, luy dit : « Qu'ha-il, m'amie Silvie ? qu'avez-vous à estre si triste ? » Alors elle print un peu de hardiesse et luy dit : « N'ay-je pas occasion d'estre faschée, veu que je suis sans habitz à la nouvelle façon, tellement que je n'oserois comparoistre entre les autres femmes que je ne soye moquée et montrée au doigt, ce qui retourne à grand reproche de vous et de moy, joint que la subjection là où je suis estant avec vous, mesmement la fidelité que j'ay envers vous, ne merite point une telle honte et scandale ? » Alors le diable, esmeu d'un despit qu'il avoit, luy dit : « De quoy avez-vous eu faute estant aveq moy ? Ne vous ay-je pas desja contentée par deux fois de ce que m'avez demandé ? De quoy vous plaignez-vous donq ? Quant à moy, je ne sçay plus que vous faire. Je vous veux encores contenter de vostre desordonné desir. Toutefois je m'en iray si loing que vous n'aurez jamais nouvelles de moy. » Et de faict,

aprés luy avoir donné de toutes les sortes d'habitz de soye, selon le temps, et l'ayant du tout contentée, se partit sans prendre congé d'elle, et s'en alla à Melphe, où il entra au corps du duc, en le tourmentant asprement. Le pauvre duc, se trouvant ainsi maltraitté, en estoit merveilleusement fasché, et n'y avoit en Melphe homme de si bonne et si sainte vie qu'il luy peut chasser du corps. Or advint que Gasparin Boncy, compere de monsieur le diable, fut banny de la cité pour quelques excés par luy commis : tellement qu'à fin d'eviter qu'il ne fût prins et puny par justice, il se partit de là, et s'en alla à Melphe, pourautant qu'il ne sçavoit aucun mestier, sinon jouer et tromper un chacun. Incontinent le bruit fut semé par la ville de Melphe que c'estoit un homme expert et mettable en toute entreprinse honnorable, encores qu'il fust du tout inutile.

Ainsi que ce Gasparin jouoit un jour aveq quelques gentilz hommes de Melphe, et les ayant attrapez avec ses piperies, ilz se fascherent grandement, et, si la crainte de la justice ne les eût divertiz, ils l'eussent facilement tué. Toutesfois, ne pouvant plus l'un d'iceux endurer tel outrage, dit en luy-mesmes : « Je t'en puniray d'une telle sorte qu'il te souviendra de moy tant que tu viveras. » Et, sans plus retarder, laissa ses compaignons, et s'en alla trouver le duc, auquel ayant fait une grande reverence, dit ainsi : « Tres-excellent duc et

seigneur, il y ha en cette ville un nommé Gasparin qui se vante par tout de sçavoir chasser du corps des hommes les espritz, de quelque qualité qu'ilz soyent, ou terrestres ou aërez; au moyen de quoy il me semble qu'il seroit bon que vous en fissiez l'experience, à fin que fussiez delivré d'un tel tourment. » Le duc, ayant entendu ces propos, envoya incontinent querir Gasparin, lequel, entendant le vouloir du duc, s'en alla par devers luy. Si tost qu'il l'eut regardé en face, il luy dit : « Seigneur Gasparin, j'entens que vous faittes profession et vous vantez de sçavoir chasser les esprits. Quant à moy (comme vous voyez), j'en ay un au corps, et, si vous m'en delivrez, je vous prometz, seigneur Gasparin, de vous faire un tel present que vous serez heureux tout le temps de vostre vie. » Gasparin, qui n'avoit jamais ouy parler de telles choses, fut tout estonné, nyant fort et ferme de ne s'en estre jamais vanté. Le gentilhomme, qui n'estoit gueres loing de là, s'approcha et luy dit : « Ne vous souvient-il pas, maistre, que vous me dites telles paroles, et telles ? » Et Gasparin asseuroit qu'il n'en estoit rien. Estant ainsi tous deux en ce debat, l'un nyant et l'autre affermant, le duc leur dit : « Or sus, faittes un peu de silence. Quant à vous, maistre Gasparin, je vous donne trois jours de terme pour penser à votre cas, et, si vous me delivrez de telle misere, je vous prometz de vous

donner le plus beau chasteau qui soit en mon païs, et pourrez disposer de moy à vostre vouloir, comme de vostre personne propre ; autrement, soyez asseuré que d'aujourd'huy en huict jours vous serez pendu et estranglé entre les deux colonnes de mon palaix. »

Gasparin, ayant entendu le vouloir du duc, fut merveilleusement fasché, et, s'estant party de sa compagnie, commença à penser jour et nuict comment il pourroit chasser cet esprit. Le jour de l'assignation venu, Gasparin retourna vers le duc, et, l'ayant fait estendre sur un tapiz en terre, commença à conjurer le mauvais esprit qu'il eust à sortir de ce corps et qu'il ne le tourmentast plus. Le diable, qui se reposoit alors en ce corps à son plaisir, ne luy respondit autre chose, mais enfla si fort la gorge au duc qu'il se sentit quasi mourir. Gasparin reïterant encores sa conjuration, le diable va respondre : « Mon compere, vous avez si bon temps et je suis bien à mon ayse, et vous voulez que je me parte d'icy ! Vous me tourmentez en vain. » Et ainsi se moquoit du compere. Estant venu Gasparin pour la troisiéme fois à le conjurer en luy demandant beaucoup de choses et l'appellant tousjours compere, ne pouvant imaginer qui c'estoit, à la fin le contraignit de dire quel il estoit. Alors le diable va respondre : « Puis que je suis contraint de dire la verité, et vous manifester qui

je suis, sachez que je suis Pancrace Stornel, mary de Silvie Balastre. Ne le savez-vous pas bien? Pensez-vous que je ne vous connoisse ? N'estes-vous pas Gasparin Boncy, mon trescher compere? Ne sçavez-vous pas bien combien de triomphes nous avons fait ensemble? — Helas! mon compere, respondit Gasparin, que faites-vous icy à tourmenter ce pauvre homme? — Je ne le vous veux pas dire, respondit le diable. Allez-vous-en, je vous prie, et ne me faschez plus, car je ne trouveray jamais mieux que j'ay à present. » Alors Gasparin luy fit tant de conjurations qu'il fut contraint de raconter par le menu la cause pourquoy il s'estoit party d'avec sa femme et entré au corps du duc, tellement que Gasparin luy dit : « Comment! mon compere mon amy, ne me voulez-vous pas faire un plaisir? — Quel plaisir? dit le diable. — Ostez-vous de ce corps icy, respondit Gasparin, et ne le tormentez plus. — Mon compere, dit le diable, vous me semblez un grand fol de me demander telles choses : car je treuve un si grand plaisir icy dedans que je ne saurois imaginer davantage. » Alors Gasparin dit : « Je vous prie, par la foy de compere qui est entre nous deux, que me fassiez ce plaisir pour le present, car, si vous ne vous partez d'icy, je perderay la vie; en ce faisant vous serez cause de ma mort. » Le diable respondit: « Il n'y ha point pour le jourd'huy de plus meschante et abominable foy que

celle d'un compere, et, si vous en mourez, sera votre dommage, et non pas le mien. Je ne desire autre chose que de vous voir abismé au plus profond d'enfer. Vous deviez estre un peu plus sage et tenir la langue entre les dents, car un bon taire ne fut jamais escrit. — Dittes-moy à tout le moins, respondit Gasparin, qui fut celuy qui vous mit en si grand travail ? — Ayez patience, dit le diable, car je ne puis, et si ne le vous veux pas dire. Ostez-vous seulement d'icy, et n'attendez point d'autre responce de moy. » Et ainsi tout despité laissa le pauvre duc plus mort que vif ; mais, aprés qu'il fut un peu revenu, Gasparin luy dit : « Seigneur duc, prenez courage, car vous serez bientost delivré. Je ne veux autre chose de vous pour le present sinon que demain au matin vous fassiez venir au palaix tous les musiciens et joueurs d'instrumens, et que toutes les cloches de la ville sonnent, et qu'on tire toute l'artilerie des boullevers en signe de joye et triomphe, et tant plus il y aura grand bruit, tant plus j'en seray content. Puis laissez faire à moy. »

Le matin ensuivant, Gasparin s'en alla vers le palaix, et commença à conjurer l'esprit du duc, et, ce pendant qu'il le conjuroit, on commença à ouyr trompetes, timbres, tabourins, bacins, cloches, artilerie, et tant de sortes d'instrumens de musique qui sonnoyent en un mesme temps qu'il sembloit

quasi que le monde deust ruiner. Or, ainsi que Gasparin poursuivoit sa conjuration, le diable luy demanda que signifioit telle diversité d'instrumens et si grande confusion de sons que jamais il n'avoit ouy. « Ne le savez-vous pas bien? respondit Gasparin. — Non, dit le diable. — Est-il possible, respondit Gasparin, que n'en sachez non plus que nous autres qui sommes enveloppez en ce corps humain, ne pouvant savoir ny entendre tout à cause que cette matiere terrienne est trop grosse? Je le vous diray en peu de paroles, si vous m'escoutez sans molester ce pauvre duc. — Dites-le-moy, je vous prie, dit le diable, et je vous escouteray volontiers, vous promettant de ne luy donner point de fascherie. » Alors Gasparin luy va dire : «Sache, mon compere mon amy, que le duc, voyant que vous ne le voulez pas laisser, et que ne cessez de le tourmenter, ayant entendu que vous avez laissé votre femme pour le grand tourment qu'elle vous donnoit, il l'ha envoyé querir, tellement que toute la cité fait feste et triomphe pour sa venüe. » Ce que entendant, le diable luy va dire : « O meschant compere, vous estes plus fin et plus rusé que moy. Ne vous dis-je pas hier qu'on ne trouva jamais compere qui fût loyal à l'autre? Vous avez esté l'inventeur et celuy qui l'ha fait venir. Mais j'ay en si grande horreur et ay en si grande haine le nom de ma femme que j'ayme

mieux demeurer au plus profond d'enfer que de la voir prés de moy. Au moyen de quoy je me veux partir d'icy, et m'en aller si loing que vous n'aurés jamais nouvelles de moy.» Et, ayant dit cela aveq un enflement de gorge, et tournant les yeux en la teste et faisant autres signes espouventables, il se partit du corps du duc, tellement qu'ayant laissé une grande puanteur, le duc fut delivré du tout de cet esprit. Bien tost aprés, le pauvre duc revint en son premier estat et recouvra ses forces accoustumées, et, ne voulant pas estre ingrat, fit appeller Gasparin, et le fit seigneur d'un fort beau chasteau, en luy donnant grande quantité de deniers et serviteurs pour le servir; et, en despit des envieux, le bon Gasparin vesquit longuement en felicité. Et madame Silvie, voyant ses beaux vestemens, bagues et aneaux estre convertyz en cendre et fumée, mourut bien tost aprés miserablement et comme desesperée.

Cette fable fut racontée par le Trevisan aveq grandes merveilles, fut grandement louée, mesmement par les hommes, aveq ris excessif. Vray est qu'elle despleut quelque peu aux dames, tellement que Madame, oyant les damoiselles murmurer assez bas et les continuelz riz des hommes, commanda que chacun mist fin à ses propos, et que le Trevisan commençast son enigme; lequel, sans prendre autre excuse envers

les dames de ce qu'il les avoit si vivement piquées, commença ainsi son enigme :

Entre nous est un tresnoble sujet,
Parlant, tastant, allant, voyant, oyant ;
Sans avoir sens il est plein d'intelect,
Sans teste, mains, langue ny pied froyant ;
Logeant chez nous, entendant nostre object,
Une fois naist selon mon jugement,
Et où il est vit eternellement.

L'obscur enigme raconté par le Trevisan donna bien à resver aux assistans, et chacun metoit peine en vain de luy bailler la vraye interpretation, tellement que le Trevisan, voyant que leurs opinions estoyent bien eslongnées de la verité, dit : « Messieurs, il ne me semble pas convenable de tenir longuement en suspend cette honnorable compagnie. Si vous trouvez bon que je vous en die mon opinion, je vous la diray volontiers, ou bien j'attendray la resolution de quelque gentil esprit. » Tous d'une voix le prierent de l'interpreter. Alors le Trevisan va dire que son enigme ne signifioit autre chose sinon l'ame immortelle, laquelle est esprit, et n'ha ne teste, ny piedz, ny mains, et fait toute operation ; et où elle est jugée, soit au ciel ou à l'enfer, elle veit eternellement. Cette docte exposition de l'obscur enigme pleut merveilleusement à tout la notable compagnie.

Et, pourautant qu'il estoit desja passé une grande partie de la nuict, et que les coqs commençoyent à

annoncer le jour ensuivant, Madame fit signe à Vincende, qui estoit la derniere en son rang pour deviser en cette seconde nuict, qu'elle eust à faire finir la nuictée aveq quelque plaisante fable. Mais elle, qui estoit devenue toute vermeille au visage, par couleur naturelle qu'elle avoit, non point par une honte, mais plustost par le courroux et despit qu'elle avoit conceu de la fable au paravant racontée, dit telles parolles au Trevisan : « Seigneur Benoist, j'estimois que fussiez plus paisible, et que tinsiez plus le party des dames que vous ne faittes ; mais, comme je puis comprendre par la fable de vous recitée, vous leur estes fort contraire : ce qui m'a fait penser que vous vous sentez outragé de quelcune qui estoit possible trop indiscrete en sa demande. Toutesfois encores ne devriez-vous pas si asprement blasmer les autres : car, combien que nous soyons forgées d'une matiere, si est-ce qu'on en voit tous les jours une plus gentile et de meilleur esprit que l'autre. Deportez-vous donq de plus les blasmer en telle maniere, car, si elles vous mettent une fois la dent dessus, vos sons et chantz ne vous serviront de rien. — Quant à moy, dit le Trevisan, je n'ay point fait cela pour faire tort à la moindre, ny pour me venger de ses paroles, mais pour instruire les autres qui se marieront aprés moy d'estre plus modestes vers leurs mariz. — Or bien, quoy qu'il en soit, dict madamoiselle Vincende, je ne m'en soucie gueres, et moins ces autres dames y pensent. Mais,

à fin qu'il ne semble point que par mon silence je vueille tenir le party des hommes, et estre contraire aux dames, j'en veux raconter une qui vous donnera grande instruction.» Et, ayant fait la reverence, commença à dire ce qui s'ensuyt.





FABLE V.

Simplice Rossi est amoureux de Giliole, femme de Guirot, paisan, et, estant trouvé par le mary, fut battu et frotté qu'il n'y manquoit rien, puis s'en retourna en son logis.

On ne peut nyer, courtoises dames, qu'amour ne soit gentil par nature, mais peu souvent nous donne bonne issue en noz entreprinses, comme il advint à Simplice Rossi amoureux, lequel, esperant jouir de la personne de luy tant aymée, se partit de sa compagnie chargé de plus de horions qu'il ne pouvoit porter ; ce qui vous sera apertement notoire si vous me donnez audience (suivant vostre coustume) à raconter la fable qui s'ensuyt.

Sachez donq qu'au village de Saincte-Eupheme, assis au dessoubs du champ Sainct-Pierre, au territoire de la fameuse cité de Padouë, habitoit, y ha assez longtemps, Guirot Scanferle, homme assez riche et d'apparence pour un laboureur. Vray est

qu'il estoit assez seditieux et partial, et avoit espousé une jeune fille nommée Giliole, laquelle, pour villageoise, estoit estimée fort belle. Or, d'icelle devint excessivement amoureux un nommé Simplice Rossi, bourgeois de Padouë. Et, pourautant qu'il avoit son logis assez prés de celuy de Guirot, s'en alloit souventefois passer le temps aux champs avec sa femme, qui estoit gentile, belle et d'assez bonne grace, ne se souciant gueres d'elle, jaçoit qu'elle eust beaucoup de bonnes conditions en soy pour estre estimée : car il estoit si embrasé de l'amour de Giliole qu'il n'en reposoit ny jour ny nuict. Ce neantmoins, il tenoit son amour secret en son cœur, et ne l'osoit manifester, tant pour la crainte du mary et pour la bonne vie et integrité de Giliole que pour ne donner scandale à sa prudente femme.

Or, ce bon compaignon Simplice avoit prés de sa maison une fort belle fontaine qui jettoit une source d'eau si claire et si savoreuse que non seulement les vifs, mais aussi les morts (s'il faut ainsi dire), en auroyent peu boire ; tellement que Giliole s'en alloit soir et matin, et selon le besoing, avec une seille de cuivre, pour puiser de l'eau à cette fontaine. Ce pendant le cauteleux amour, qui ne pardonne à personne, stimuloit Simplice. Toutefois, connoissant sa bonne vie et le bon bruit qui estoit d'elle par tout le païs, n'en osoit dire mot

à personne; mais aucunefois, en se pourmenant tout seul, se nourissoit de la voir et consoloit son cœur le mieux qu'il pouvoit. De son costé, elle n'en savoit rien et ne s'en estoit jamais aperceuë, car, comme femme de bon bruit et de bonne vie, se mesloit seulement de son mary et de son mesnage.

Un jour entre les autres, ainsi que Giliole s'en alloit à la fontaine pour puiser de l'eau selon sa coustume, elle vint à rencontrer Simplice, auquel elle vint à dire purement et simplement, comme eust faict toute autre femme de bien: « Bonjour, Monsieur. » Et il luy respondit: « Tic », pensant bien l'entretenir avec telle parole et l'aprivoiser quelque peu; mais elle, n'y pensant rien en mal, ne disoit autre chose, ains passoit son chemin et s'en alloit à ses affaires. Ce gentil amoureux avoit desja par plusieurs fois donné telle responce à Giliole, toutefois et quantes qu'elle le saluoit sans penser aucune malice en luy, et s'en alloit la teste baissée. Aprés que cette responce eut assez longuement continué, Giliole delibera d'en avertir le mary. Et de fait, estant un jour avec luy en joyeux propos, elle luy dit: « Mon mary, je vous veux dire une chose qui vous fera possible rire. — Qu'y ha-il? dit Guirot. — Vous devez entendre, dit-elle, que, toutefois et quantes que je vois puiser de l'eau à la fontaine, je rencontre le sire Simplice; et, quand

je luy donne le bon jour, il me respond : « Tic ». — Et toy, dit Guirot, que luy as-tu respondu sur cela ? — Rien qui soit, dit-elle. — S'il te dit plus : «Tic», dit Guirot, respons-luy : « Tac », et prens bien garde à ce qu'il te dira, sans luy respondre autre chose, mais passe ton chemin. » Ce qui fut fait : car, estant allée à la fontaine pour querir de l'eau à l'heure accoutumée, elle trouva Simplice et luy donna le bon jour; et luy, selon sa coutume, luy respondit : «Tic». A quoy elle repliqua (comme son mary l'avoit embouchée) : « Tac ». Alors, Simplice, se tenant tout glorieux et pensant qu'elle se fût apperceuë de son amour, et de l'avoir desja gaignée, print un peu de hardiesse, et luy dit : « Quand viendray-je ? » La bonne dame, selon que luy avoit enchargé son mary, ne respondit autre chose, mais s'en retourna au logis, où le mary luy demanda incontinent comment tout le cas se portoit, et elle luy dit avoir fait ce qu'il avoit enchargé, et que Simplice luy avoit dit : « Quand viendray-je? » et qu'elle ne luy avoit respondu autre chose. Guirot, qui estoit assez rusé, nonobstant qu'il fût païsant, et entendoit l'intention du muguet, se troubla grandement, connoissant que ces parolles signifioient quelque chose qui ne valoit rien, tellement qu'il dit à sa femme : « Si tu y retournes plus, et qu'il te die : « Quand « viendray-je ? » respons-luy : « Ce soir ». Et puis laisse faire à moy. »

Le jour ensuyvant, Giliole s'en alla (suivant sa coutume) à la fontaine, et trouva Simplice qui l'attendoit d'une grande affection ; et luy dit : « Bon jour, Monsieur »; et Simplice respondit : « Tic », et elle dit : « Tac ». Puis il replica : « Quand viendray-je ? — Ce soir, dit Giliole. — Soit », dit-il. Et, estant de retour au logis, elle dit à son mary : « J'ay fait ce que vous m'aviez enchargé. — Que t'a-il respondu ? dit le mary. — « Soit ! » dit-elle.

Or, Guirot, qui avoit l'estomac chargé d'autre chose que de souper, dit : « Or sus, Giliole, allons mesurer douze sacs de bled, car je veux faire semblant d'aller au moulin ; et, si le galand vient, fay-luy caresses et le reçoy honnorablement. Et fay que tu m'aprestes un sac vuide contre ceux qui sont pleins de bled, et, quand tu entendras que j'arriveray, fay-le entrer dedans ce sac vuide et qu'il se cache; puis laisse faire à moy. — Nous n'avons pas tant de sacz, dit-elle, que nous puissions parfaire le nombre que vous dittes. — Envoye, dict Guirot, ta tante, nostre voisine, vers Simplice, et fay qu'il t'en preste deux, et fay qu'elle die sur tout que j'en ay affaire ce soir pour aller au moulin. » Ce qui fut fait en toute diligence.

Le bon Simplice, qui avoit bien noté les paroles de la Giliole et comment elle luy avoit envoyé demander à prester deux sacz, estimant pour tout vray que le mary deust aller au moulin, se trouvoit

le plus heureux et le plus content homme de ce monde, pensant qu'elle fût autant amoureuse de luy comme il estoit d'elle ; mais le pauvre malheureux ne se doutoit pas de la trousse qui luy estoit preparée, parce qu'il y auroit procedé plus finement qu'il ne fit pas. Tant y ha que le bon Simplice, qui avoit force bons chapons en sa court, en fit tuer deux des meilleurs, et les envoya par un sien valet à Giliole, luy donnant charge de les faire cuire, et qu'il ne faudroit point de venir ce soir à l'assignation. La nuict venue, Simplice partit secrettement de son logis, et s'en alla au logis de Guirot, où Giliole le receut assez gracieusement ; et, en voyant les sacs pleins de bled, et croyant que le mary fût allé au moulin, dit à Giliole : « Où est Guirot? Je pensois qu'il fust au moulin; mais, voyant que les sacs sont encores icy, je ne sçay qu'en dire. » Alors Giliole respondit : « Ne doutez en rien, seigneur Simplice, et n'ayez point de crainte, car tout ira bien. Il faut que vous entendiez que sur l'heure de vespres il est venu icy un sien beau frere, qui luy a dit que sa sœur est en grande extremité de maladie, et qu'à grand peine sera-elle vive demain ; tellement qu'il est monté à cheval, et s'est party pour l'aller voir devant qu'elle meure. » Simplice, qui estoit bien simple de nom et de fait, pensant que tout cela estoit vray, ne dit mot. Ce pendant que Giliole estoit aprés pour faire cuire les chapons et

appareiller le souper, voicy le mary Guirot qui arriva en la court; et, si tost que Giliole l'eut entendu, faignant d'estre bien faschée, dit : « Helas ! nous sommes perduz ; nous sommes morts ! » Et, sans plus retarder, elle joua si bien son personnage qu'elle fit cacher le mignon dedans le sac qui estoit vuide, combien qu'il y entrast assez mal volontiers. Puis approcha le sac (où estoit le galand) contre les autres qui estoyent plains de bled, et attendit que le mary vînt au logis. Quand Guirot fut venu, et qu'il veit la table appareillée avec les chapons qui bouilloyent dedans le pot, il dit à sa femme : « Que veut dire ce magnifique banquet que tu m'as apresté ? — Je pensois, dit-elle, que vous deussiez retourner bien las au logis, encores qu'il fust la minuict; tellement que, pour vous refraischir et vous maintenir aux labeurs que vous avez continuellement, je vous ay voulu apprester quelque chose de bon ce soir, pour vous donner substance. — Par ma foy, dit Guirot, c'est tresbien fait à toy ; va, je t'en sçay bon gré, car je me trouve assez mal disposé, et me fache que l'heure du souper et m'aller reposer n'est venuë, à fin que je m'en puisse aller demain de grand matin au moulin. Mais, devant que nous soupions, il vaut mieux voir si noz sacz, qui doivent estre portez au moulin, sont justes et de bon poix. » Et, s'estant aproché des sacs, il en trouva treze, et, faignant de ne les avoir pas bien

comptez, les tourna derechef à reconter, et, voyant qu'il y en avoit treze, il dit à sa femme : « Que veut dire cecy, Giliole, qu'il y ha icy treze sacs, et nous n'en avons aupresté que douze ? D'où vient cela ? » A quoy elle respondit : « Je suis bien asseurée qu'il n'y en avoit que douze quand nous ensachames le bled; mais je ne vous saurois pas dire qui y ha adjousté le treziéme. » Simplice, qui estoit en ce sac et qui savoit bien qu'il y en avoit treze, se tenoit quoy, et disoit en soymesme la patenostre du singe, maudissant la femme et son amour, et en soy-mesmes, de s'estre jamais fié en elle; et, s'il eût peu eschapper de ses mains, il s'en fust volontiers fuy, et craignoit plus la honte que le dommage. Mais Guirot, qui connoissoit bien le sac, le print et le traina hors de l'huis, qu'il avoit laissé ouvert tout exprés, affin que, en luy donnant de bons coups, il eût loisir de sortir du sac et s'en-fuir. Et, pour ce faire, il avoit prins un baston noueux apresté pour faire un tel effect, et le commença à frotter si bien et si beau qu'il ne luy demeura membre sur luy qui ne fust rompu ou meurdry, et peu s'en fallut qu'il n'en mourust. Et, si ce n'eust esté sa femme, qui, par pitié ou par crainte que le mary n'en fût banny, le luy osta d'entre les mains, il l'eût facilement tué. Si tost que Guirot fut party, et qu'il eut abandonné l'entreprinse, Simplice sortit du sac, et ainsi mal traitté

s'en alla au logis, pensant avoir tousjours Guirot derriere soy avec le baston. Puis se mit dedans le lict, où il fut assez long temps devant qu'il peut jamais revenir. Ce pendant Guirot, aprés avoir bien souppé avec sa Giliole aux despends de Simplice, s'en alla reposer. A quelques jours de là, Giliole, estant allée à la fontaine, trouva Simplice qui se promenoit en une sienne galerie, et d'un visage riant le salua en disant : « Tic. » Mais Simplice, qui sentoit encores les coups receuz pour telles parolles, ne respondit autre chose sinon ce qui s'ensuyt :

Pour un bon jour, ou pour Tic et pour Tac,
Vous ne m'aurez plus dedans vostre sac.

Ce qu'entendant, Giliole se teut et s'en retourna au logis toute honteuse; et Simplice, ainsi bestialement traitté, changea de fantasie, et commença à avoir plus grand soin et porter plus grande amitié à sa femme, laquelle il avoit en haine pour autruy, de peur qu'il ne luy en print autant comme à la premiere fois.

La fable de Vincende estoit desja racontée, quand les dames dirent tout d'une voix : « Si le Trevisan ha mal traitté les dames avec sa fable, Vincende n'en a pas moins fait aux hommes aveq la sienne, laissant son Simplice rompu et froissé de coups.» Et, pourau-

tant qu'un chacun rioit, l'un d'une chose, et l'autre de l'autre, Madame commanda qu'on mît fin à ces ris, et que Vincende poursuivist l'ordre commencé avec son enigme. Alors, se voyant victorieuse de l'injure commise par le Trevisan vers les dames, commença ainsi son enigme :

Honte me prend de mon nom reciter.
Aspre à toucher et rude suis à voir,
Grand bouche ayant, sans nulles dentz porter,
La levre rouge, et prés d'où me vien seoir,
L'ardeur me vient si fort à agiter
Que j'en escume et n'y puis rien pourvoir :
C'est tout mon cas d'avoir une chambriere,
Chacun y pesche et me met en arriere.

Les hommes ne se pouvoyent tenir de rire, voyans que les dames baissoyent la teste en leur sein en se sousriant. Mais Madame, à qui estoit beaucoup plus aggreable l'honnesteté que la vilenie, regarda d'un œil farouche Vincende, et luy dit : « Si je n'avois respect à ces gentilshommes, je te donnerois à connoistre que c'est que de parler ainsi salement; mais pour ce coup je te pardonne, et fay qu'il ne t'advienne plus; autrement tu sentirois que vaut et peut ma seigneurie. » Alors Vincende, estant devenuë rouge comme la rose du matin, et se voyant ainsi brusquement reprinse, print quelque peu de hardiesse, et luy respondit en telle maniere : « Madame, si j'ay dit aucune parole qui offence voz oreilles, et de vous autres dames, je

ne meriterois pas seulement d'en estre reprinse, mais une aspre punition. Mais, pourautant que mes parolles ont esté simples et pures, elles ne meritent point de punition, ny ceste aigre reprehension. Et qu'ainsi soit, l'interpretation de l'enigme est mal entendue de vous : car, quand vous l'aurez bien examiné, vous connoistrez mon innocence. Cest enigme ne signifie autre chose que le pot, qui est noir à l'entour; estant rechauffé du feu, il boust et jette de l'escume de toutes partz. Il ha la bouche grande, et n'ha point de dents, et embrassant tout ce qu'on y met dedans ; aussi toute chambriere mecanique y pesche dedans, quand elle dresse le potage à disner ou à souper. »

Les hommes et les dames, entendans l'honneste interpretation de l'enigme, louerent grandement Vincende, disans qu'elle avoit esté reprinse à tort. Et, pourautant qu'il estoit desja tard, et que le poinct du jour commençoit à apparoistre, Madame, sans faire autre excuse de son admonestement, donna congé à toute la compaignie, commandant à tous que, soubs peine de son indignation, chacun se trouvast d'oresnavant plustost au consistoire.





NOTES

DU PREMIER VOLUME

Les notes que nous joindrons aux récits de Straparole ne peuvent guère porter que sur les sources des contes de l'écrivain italien, et sur les imitations qu'on a faites de ses *fables*. Il a puisé dans des auteurs qui l'avaient précédé ; il a été reproduit avec des modifications plus ou moins sensibles.

Dans l'avant-propos mis en tête de son édition de 1855, Jannet s'est occupé de réunir ces rapprochements ; il s'est surtout servi des recherches de V. Schmidt ; il convient d'ailleurs qu'il a fait « trop et trop peu » ; il a également profité de quelques indications contenues dans les notes de Lainez.

Nous ne reproduirons point son travail, mais nous chercherons à le compléter sur quelques points.

Parmi les ouvrages où l'on retrouve des récits analogues à ceux des *Notti*, nous indiquerons :

Les *Gesta Romanorum*, compilation de soi-disants faits historiques fort défigurés ou inventés à plaisir ; elle a joui au Moyen Age de la plus grande faveur ; M. Œsterley en a donné une très bonne édition en 1876 ; l'ancienne traduc-

tion française, portant le titre de *Violier des histoires romaines,* a reparu en 1855 dans la *Bibliothèque elzevirienne,* avec une introduction et des notes de M. G. Brunet.

Les *Cento Novelle antiche,* Bologna, 1525 ; plusieurs fois réimprimées [1].

Il Novelliero de Masuccio, 1476.

Les *Cent Nouvelles nouvelles,* collection bien connue et dont on doit à M. Leroux de Lincy et à M. Thomas Wright deux éditions estimables.

Les *Novelle* de Sacchetti, production de la fin du XIVe siècle.

Les *Proverbii* de Cornazanno, mis au jour en 1518.

L'*Hitopadesa,* recueil de contes sanscrits qui s'étaient en partie frayé une route vers l'Orient et qui, plus ou moins altérés, n'avaient pas été inconnus aux écrivains du Moyen Age.

Les *Novelle* de Fortini, imprimées à Sienne en 1811, et qui circulaient en manuscrit.

Il Pecorone de ser Giovanni Fiorentino, Milano, 1558.

Aloïse Cinthio degli Fabrizii, *Origine delli vulgari proverbj,* Venezia, 1526.

Boccace a parfois été mis à contribution, ainsi que les *Facéties* de Pogge.

C'est, par-dessus tout, dans les *Novelle* du Napolitain Jérôme Morlini (Napoli, 1524) que Straparole a puisé à pleines mains ; plus de vingt fables des dernières Nuits sont des imitations flagrantes et souvent des reproductions textuelles.

Des écrivains modernes du premier ordre avaient lu Straparole ; on ne saurait douter que La Fontaine ne l'ait connu ; il le prend pour guide dans deux ou trois de ses contes. *L'École des femmes* de Molière rappelle, à certains égards, la fable 4 de la IVe nuit.

Les auteurs de contes de fées, Perrault et Mme d'Aulnoy, ont puisé à cette source abondante.

---

1. Voir dans la *Romania,* no 8, octobre 1873, un savant travail de M. d'Ancona sur les *fonti* de ces *novelle.*

Matteo Bandello, évêque d'Agen, avait dans sa bibliothèque les contes de Straparole; on en a la preuve en lisant ses *Novelle,* 1548-1574, dont la traduction française obtint un grand succès [1].

Les *Facétieuses Journées,* recueillies par G. C. D. T. (Gabriel Chappuis), Paris, 1584, in-8.

Les *Discours facétieux,* 1609, 1610, 1618, reproduisent quelques-unes des narrations des contes italiens, ainsi que les *Récréations* de Bonaventure Des Periers et les *Sérées* de Bouchet.

Un très fécond et original écrivain allemand, Hans Sachs, a, dans plusieurs de ses pièces de théâtre, introduit des situations qui rappellent trop les *Notti,* pour qu'il y ait simple coïncidence d'invention. Notons en passant que Hans Sachs a composé cinq cent quatre-vingt-huit pièces différentes; elles sont réunies dans l'édition originale de Nuremberg, 1558-1579, 5 vol. in-fol.

Les conteurs qui ont précédé Straparole se sont occupés presque exclusivement de raconter des histoires parfois tragiques, parfois gaillardes, reproduction fréquente de faits réels survenus à Florence, à Venise, à Rome; notre auteur nous transporte souvent dans un monde nouveau, où le surnaturel joue un rôle important; le merveilleux des fictions chères aux anciens habitants de l'Inde et aux Arabes lui parvient de seconde ou de troisième main; il n'hésite pas à en faire usage, et, sous ce rapport, il offre de précieuses ressources aux études jeunes encore, mais aujourd'hui poursuivies avec ardeur, sur la diffusion parmi les diverses nations de l'Europe de fictions dont il faut chercher la source sur les bords du Gange.

Straparole a fourni des épisodes fantastiques qu'on retrouve dans l'ouvrage fort curieux du Napolitain Gio Battista Basile, publié à Naples, en 1637, sous le titre de *Lo*

---

1. Cette traduction, commencée par P. Boaistuau, achevée par Fr. de Belleforest, vit le jour à Paris en 1580; les réimpressions se succédèrent rapidement. Voir le *Manuel de Librairie*, I, 638.

Cunto de li Cunti, overo lo Trattenimiento de pecorille, réimprimé en 1644 et en 1645; de nombreuses éditions, 1674, 1676, etc., sous le titre de *Il Pentamerone;* des traductions de ce texte napolitain en dialecte bolonais, en vénitien, en italien, attestent un grand succès.

Perrault a sans doute connu ces contes qui ont été l'objet d'une étude curieuse de la part d'un autre Napolitain, M. Vittorio Imbriani; M. Marc Monnier en a parlé avec quelques détails dans la *Revue des Deux Mondes*.

PREMIÈRE NUIT

Fable I. — Un récit analogue à celui-ci se trouve dans les *Gesta Romanorum*, cap. CXXIV (*Violier des histoires romaines*, p. 301). Une femme à laquelle son mari a donné un soufflet parce qu'elle manquait de respect au roi, tente de se venger et le dénonce au prince; pareille histoire se trouve dans la dernière des *Cento Novelle antiche* (Firenze, 1724). Hans Sachs a traité un sujet analogue dans une de ses farces (*Schwank*), intitulée : *Der Hecker mit den drey seltsamen Stücken*.

Dans *les Quarante Vizirs*, rédaction turque de l'ouvrage si connu sous le titre des *Sept Sages*, insérée dans le *Cabinet des Fées* (Amsterdam, 1785-1789, 41 vol. in-8, tome XVI), le roi Tograï-Bey donne à son lit de mort, à ses trois fils, des injonctions étranges dont un vizir finit par leur expliquer le sens caché. Voir aussi la 52e nouvelle des *Cent Nouvelles nouvelles*.

Celio Malespini, dans la quatorzième de ses *Ducento Novelle* (Venetia, 1609), nous montre un père qui, en mourant, donne trois ordres à son fils; celui-ci les comprend tout de travers, ce qui le plonge dans de graves embarras. Sacchetti a, de son côté, abordé un sujet semblable; Guellotte s'en est inspiré pour une histoire dépourvue de goût qu'il a placée dans le fatras intitulé : *les Mille et un Quarts d'heure* (*Cabinet des Fées*, t. XXI); il y a joint

avec maladresse un dénouement emprunté aux *Mille et un Jours.*

Fable ii. — On trouverait, en cherchant bien, quelques larcins dans le genre de celui dont le prévôt de Pérouse fut victime; bornons-nous à indiquer l'*Inventaire général de l'histoire des larrons,* Paris, 1625, qui forme la continuation d'une *histoire* publiée la même année et qui fut suivie d'une troisième; diverses éditions attestent le succès qu'obtint cet assemblage de prouesses de filous.

Fable iii. — Ce conte est un de ceux qu'a traduits Schmidt, lequel constate qu'il se compose de deux parties différentes que Straparole a réunies avec adresse. Il s'agit d'abord de la tromperie dont Scarpafigue est la dupe; on en trouve l'origine dans l'Inde; un trait analogue se rencontre dans l'*Hitopadesa,* recueil de contes sanscrits. (Voir la traduction française de M. Lancereau, Paris, 1855, p. 192.)

Straparole a d'ailleurs sans doute connaissance des *Gesta Romanorum,* cap. cxxxii, et de Boccace, *Décaméron,* ix, 8, qui raconte comment on fit croire à Calandrino qu'il était mort. Les *Facéties* de Pogge, les *Cento Novelle* et d'autres vieux conteurs avaient également narré cette friponnerie. Parmi les écrivains français qui l'ont reproduite, citons le comédien Moulinet, dans ses *Facétieux Devis*, Paris (vers 1612), réimprimés dans la collection des *Joyeusetez,* t. II, Paris, Techener, 1829-1834, in-16. Le traducteur allemand signale à la seconde partie (*Vengeance de Scarpafigue*) quelques contes populaires d'outre-Rhin où se montrent des traits du même genre; l'anecdote du *sac* se rencontre dans le très curieux recueil de Grimm (*Kinder Maerchen*, Contes enfantins, collection intéressante, dont une septième édition a paru à Goettingue, 1857); la mort apparente causée par un coup porté dans une vessie pleine de sang est une invention qui date de loin, car nous la trouvons dans le roman grec d'Achille Tatius, *Amours de Clitophon et de Leucippe.*

Divers écrivains ont reproduit les ruses employées pour punir les trois voleurs.

C'est à tort que Dunlop a avancé dans son *History of Fiction*[1] que notre conteur italien avait eu pour guide le fabliau des *Trois Larrons*, inséré dans le recueil publié par Méon; il n'y a pas d'analogie entre les deux récits.

Fable v. — Straparole se conforme à l'usage admis parmi ses confrères en faisant jouer à un prêtre un rôle fort inconvenant. Les conteurs italiens Masuccio et Cinthio degli Fabrizii surtout se sont attaqués au clergé; un *novelliero* bien plus récent, Battachi (mort en 1810), s'est distingué à cet égard; transcrivons quelques lignes prises dans une notice que lui a consacrée un écrivain caché sous le pseudonyme de C. Delamp (*la Curiosité littéraire et bibliographique*, 2e série, 1881, p. 217) : « Les moines de Battachi sont ceux de tous « les conteurs, luxurieux, hypocrites et gourmands ; s'ils ont « quelque chose qui les distingue des autres, c'est un je ne « sais quoi de bon enfant dans la rouerie et de naturel dans « l'hypocrisie. Ce sont des coquins si sûrs de leur fait et si « persuadés qu'ils font, en étant menteurs et débauchés, leur « vrai devoir; ils sont si sincèrement et si naïvement vicieux, « qu'ils ont l'air d'honnêtes gens et qu'on les plaint quand « il leur arrive de recevoir une bonne volée de coups de « bâton bien gagnés. »

L'épithète de *truande* est appliquée à la femme infidèle. Ces mots *truand* et *truande* ont cessé d'être en usage; mais ils se rencontrent souvent chez les vieux écrivains : on les trouve dans le *Roman de la Rose;* B. Des Periers écrit : « Ces truands de diables estoient en basse-fosse. » Molière fait dire à Sganarelle : « Ah! truande, as-tu bien le courage.....? »

---

1. Edimburgh, 1816; London, 1845. Ouvrage savant et curieux, mais forcément arriéré. (Voir l'article détaillé que lui a consacré le *Quarterly Review*, t. XXVI, p. 384-408.) Il en existe une traduction allemande avec des additions importantes; elle est due au savant Liebrecht.

DEUXIÈME NUIT

Fable i. — On rencontre une histoire analogue dans le *Pantschatantra,* recueil de contes indiens remontant à une haute antiquité; Kosegarten en a publié, à Bonn, en 1848, le texte sanscrit, avec des notes; M. Th. Benfey en a donné, à Leipzig, en 1859, une fort bonne traduction allemande, accompagnée de très savantes explications. (Voir le *Jahrbuch für romanische Sprache,* t. III, et le *Journal des Savants,* 1861, p. 406.) Ajoutons qu'il est sorti, en 1871, des presses de l'Imprimerie nationale, une traduction fort recommandable du *Pantschatantra;* elle est due à M. Lancereau; elle suit le texte de Kosegarten. (Voir la *Revue critique,* 1872, t. I, p. 371, et les *Annales du musée Guinet,* Revue des religions, t. IV.)

Cette fable est une de celles que V. Schmidt a mises à la portée du public allemand, tout en s'abstenant de la commenter; il se borne à dire qu'on rencontre quelque chose d'analogue dans un conte populaire de l'Allemagne. Un des contes de fées de Mme d'Aulnoy, *le Prince Marcassin,* a pour base le récit de Straparole.

Fable ii. — Straparole n'a point été l'inventeur de cette fable; avant lui, les trouvères l'avaient racontée (voir le fabliau des *Deux Changeurs*); elle passa ensuite dans le *Pecorone,* où notre conteur l'a recueillie sans doute, et dans les *Cent Nouvelles nouvelles* (nouvelle I); Bandello en donna plus tard une imitation assez médiocre.

Fable iii. — Les hallucinations de Charles de Rimini sont un souvenir d'une légende relative à sainte Anastasie, qui figure dans la *Légende dorée* de Jacques de Voragine. Hroswitha, cette religieuse du XIe siècle qui a laissé de fort curieuses comédies latines (elles ont été l'objet des travaux de

Charles Magnin), a fait de ce récit le sujet de son *Dulcitius* [1].

Fable iv. — On a plusieurs fois imprimé, sous le nom de Machiavel, une *Novella di Belfagor,* qui a paru pour la première fois, en 1545, dans un volume des *Rime e Prose* de C. Brevio.

Une édition a été publiée à Florence en 1869, à 38 exemplaires seulement, avec de bonnes notes de M. Gargari; le texte de 1545 diffère, à quelques égards, de celui qui figure dans les *Opere* du grand écrivain florentin ; c'est celui qu'a suivi Sansovino dans son recueil de *Cento Novelle,* éditions de Venise, 1566 et 1571. Le texte, d'après Machiavel, a été réimprimé maintes fois; La Fontaine a rendu ce conte célèbre en le mettant en vers français ; il a été imité en Angleterre, en Allemagne, en Hollande.

Fable v. — Les malheurs de cet amant heureux ont été racontés par divers conteurs (entre autres par Bandello, par Bouchet, par les compilateurs du *Courrier facétieux* et des *Divertissements curieux*) ; peut-être la source du récit est-elle dans le *Décaméron,* journée VIII, nouvelle 8.

En tout cas, il y avait déjà un fabliau à cet égard; Chapuis, dans ses *Facétieuses Journées* (journée IX, nouvelle 8), a eu sous les yeux la « fable » de Straparole.

---

1. Voir la notice insérée dans la *Revue des Deux Mondes,* 15 novembre 1839, et la traduction de ce théâtre. Paris, 1845, in-8. Entre autres ouvrages sur cette nonne qui chercha à imiter Térence en le transformant, voir l'estimable volume de H. Koepke (Berlin, 1869, in-8), dont la *Revue critique* a rendu compte, 1869, I, 329.





TABLE

DU PREMIER VOLUME

SECONDE NUICT



Imprimé par D. Jouaust

POUR LA

PETITE BIBLIOTHÈQUE ARTISTIQUE

M DCCC LXXXII




